

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Vesunna,
vestiges de l'amour

HAUTE-GARONNE

Des influenceurs
responsables

PAYS BASQUE

Une licorne à Bidart



SÉBASTIEN
CHAMPION
Directeur Air France
région Sud-Ouest

Air France

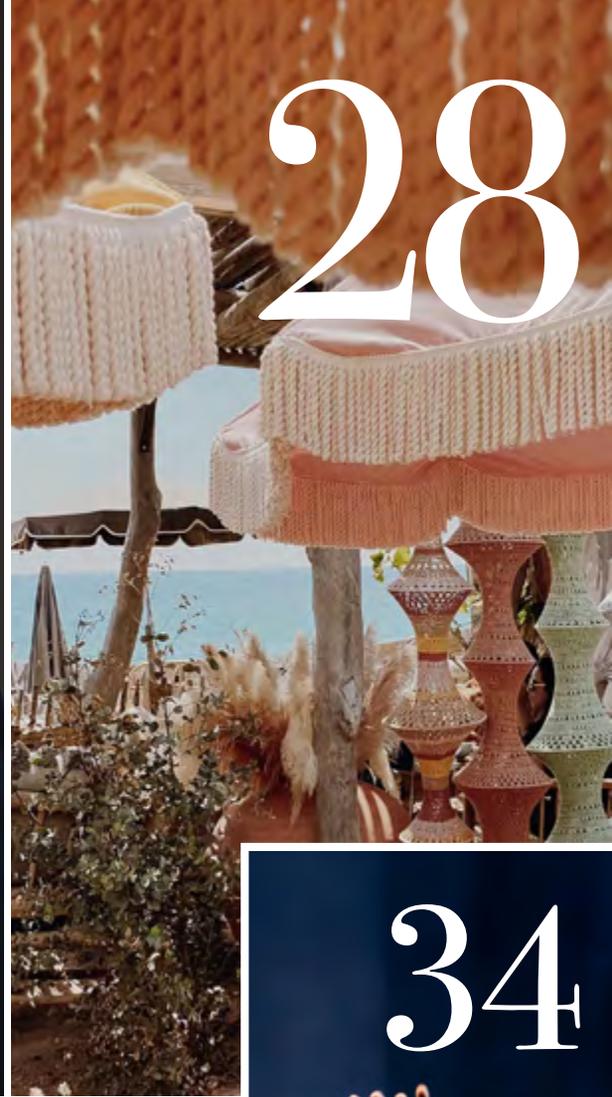
Le retour de la
croissance



4



26



28



34



22



14

À la une

4 Air France, le retour de la croissance

Dordogne

12 Vallade sur les chapeaux de roue

14 Vesunna, vestiges de l'amour

16 Nouvelles brèves

Haute-Garonne

18 Des influenceurs responsables

20 UnaBiz vise l'équilibre

22 Nouvelles brèves

Gironde

24 Winehub, le coworking des métiers du vin

26 Nouvelles brèves

Landes

28 Courant Sauvage, de l'ombre à la lumière

32 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

34 Marmande, un Garorock record

38 Des tableaux Excel aux pierres ancestrales

40 Nouvelles brèves

Béarn

42 Monsieur Laurent, artiste biscuitier

44 Nouvelles brèves

Pays basque

46 Saint-Jean-de-Luz, les canneurs à l'Arche du goût

48 Une licorne à Bidart

50 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

52 Les Hauts de Saint-Lary, un village dans le village

56 Equestria, 3 nuits hors du temps

57 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

60 Territoires et entreprises : ces agences qui mènent la danse

Tendances Business

66 Ralentissement l'inflation : à quel prix ?

68 Cinéma

70 Annonces Légales



SÉBASTIEN
CHAMPION

Directeur des
ventes Air France
région Sud-Ouest

Air France

Le retour de la
croissance

Après deux ans d'une crise sans précédent pour le transport aérien en général, Air France / KLM a, en cet été 2023, retrouvé 95 % de ses capacités par rapport à 2019. La compagnie nationale en sort même renforcée avec une flotte renouvelée qui comporte près de 30 % d'avions nouvelle génération (contre 4 % en 2019), de nouvelles cabines et une offre de services en évolution permanente. Au niveau régional, les vols reliant Bordeaux-Mérignac à Roissy CDG sont en augmentation. L'objectif étant de connecter parfaitement les métropoles régionales au hub international parisien comme nous l'explique Sébastien Champion, directeur des ventes région Sud-Ouest, Air France-KLM.

Par Vincent ROUSSET

La Vie Economique : Il semble que le début de l'année 2023 soit tout à fait prometteur en termes de fréquentation pour les compagnies aériennes. Pouvez-vous nous donner quelques tendances pour la saison été 2023 ? Et selon vous, la compagnie a-t-elle retrouvé le niveau d'avant la pandémie ?

Sébastien Champion : « L'été ne fait que débiter, il est donc un peu tôt pour donner des tendances sur la période. Néanmoins, elle se présente bien pour le groupe Air France-KLM qui a retrouvé 95 % de ses capacités – par rapport à l'année 2019. Nous prévoyons de revenir aux niveaux d'avant crise l'année prochaine.

Nous constatons qu'une grande partie de la population a envie de voyager cet été, la demande est donc forte et nos avions, long-courriers notamment, seront bien remplis tout l'été. Et nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos clients de nouvelles destinations telles qu'Ottawa (Canada) et Dar Es Salam (Tanzanie). »

LVE : Pour ce qui est de Bordeaux et des autres aéroports de Nouvelle-Aquitaine, comment se présente cette saison été 2023 en termes de fréquentation (par rapport à 2022) ?

S. C. : « L'offre proposée par Air France et KLM cet été au départ des aéroports de Nouvelle-Aquitaine (Biarritz, Bordeaux et Pau) est stable par rapport à 2022. Nous proposons jusqu'à 8 vols quotidiens sur Bordeaux-Paris CDG, jusqu'à 4 vols quotidiens sur Bordeaux-Amsterdam Schiphol – ce qui permet à nos clients d'accéder aux réseaux internationaux d'Air France et de KLM (soit respectivement 178 et 165 destinations internationales) – jusqu'à 3 vols quotidiens entre Bordeaux et notre hub de Lyon, 3 vols quotidiens entre Pau et Paris CDG ; et jusqu'à 4 vols quotidiens entre Biarritz et Paris CDG. En complément de ces lignes régulières, nous avons relancé plusieurs lignes saisonnières sur la pointe été (du 7/07 au 27/08) : Bordeaux-Nice avec jusqu'à

6 vols hebdomadaires, Bordeaux-Ajaccio et Bordeaux-Figari avec 1 vol hebdomadaire et 6 routes au départ de Biarritz (Ajaccio, Brest, Genève, Lille, Marseille et Nice). »

LVE : Quelles sont les lignes qui vont particulièrement bien fonctionner ?

S. C. : « Comme l'été dernier, nous constatons un fort engouement pour les destinations Amérique du Nord (New York, San Francisco) sur lesquelles nous avons d'ailleurs renforcé notre programme mais la demande est également dynamique vers les Antilles (Guadeloupe, Martinique) ainsi que vers l'île de la Réunion. »

LVE : Qu'en est-il notamment de la ligne Bordeaux-Roissy ? Avez-vous prévu d'augmenter le nombre de fréquences sur cette ligne stratégique ?

S. C. : « Nous surveillons en permanence le trafic sur la ligne Bordeaux-Paris CDG afin d'adapter au plus juste l'offre à la demande et permettre à nos clients girondins de connecter avec la capitale et accéder à l'ensemble du réseau Air France. C'est ce qui nous a conduit à augmenter le nombre de fréquences quotidiennes cet été.

D'autre part, nous travaillons à renforcer une offre conjointe « Train+Air » avec la SNCF dont



“ Nous proposons 3 vols quotidiens entre Pau et Paris CDG et jusqu'à 4 vols quotidiens entre Biarritz et Paris CDG ”



l'enregistrement est digitalisé depuis novembre 2022, ce qui améliore grandement l'expérience client. »

LVE : En résumé, votre stratégie est donc de limiter les vols domestiques et de développer les connexions vers Roissy CDG ?

S. C. : « Air France met tout en œuvre pour permettre aux régions françaises d'être connectées au reste du monde. Ainsi, la stratégie d'Air France n'est pas de proposer des vols long-courriers depuis les régions mais d'assurer une bonne connectivité avec les hubs de Paris-Charles de Gaulle et d'Amsterdam-Schiphol. En ce sens, nous proposons au départ de Bordeaux jusqu'à 8 vols/jour à destination de Roissy-Charles de Gaulle et jusqu'à 4 vols/jour à destination d'Amsterdam. »

LVE : À Bordeaux, certains milieux d'affaires ont regretté la fin de la navette Bordeaux-Orly mais aussi la fermeture de l'agence historique des allées de Tourny. Que pouvez-vous dire aux dirigeants d'entreprise de la région ? Quelles nouveautés leur proposez-vous ? Quel accompagnement ?

S. C. : « Air France a fermé toutes ses agences en France. Cette décision difficile s'explique par l'évolution des modes de consommation des clients qui se tournent toujours davantage vers les solutions d'achat en ligne. Cependant, nos équipes commerciales présentes en région et notamment à Bordeaux sont toujours disponibles pour répondre aux besoins de nos clients entreprises. Par ailleurs, nous avons pu rouvrir notre salon à l'aéroport de Bordeaux Mérignac le 7 juillet dernier afin d'améliorer le confort de nos clients affaires. Un lieu idéal pour se ressourcer, travailler ou se restaurer avant le voyage. Dédié aux clients La Première, Business et Flying Blue Elite Plus

d'Air France, de KLM et des compagnies partenaires Skyteam, le salon est ouvert tous les jours de 5 h à 20 h. il dispose d'une surface de 180 m² et de 60 places assises. »

LVE : Quels sont les efforts mis en place par Air France-KLM en matière de développement durable ? Comment allez-vous procéder pour atteindre vos objectifs ?

S. C. : « Air France-KLM met en place des actions concrètes en matière de décarbonation depuis de nombreuses années. D'ici 2030, l'objectif du groupe est de réduire de 30 % ses émissions de CO₂ par passager-kilomètre – par rapport à 2019. À cela s'ajoute un objectif de réduction de moitié des émissions de CO₂ sur le domestique d'ici 2024.

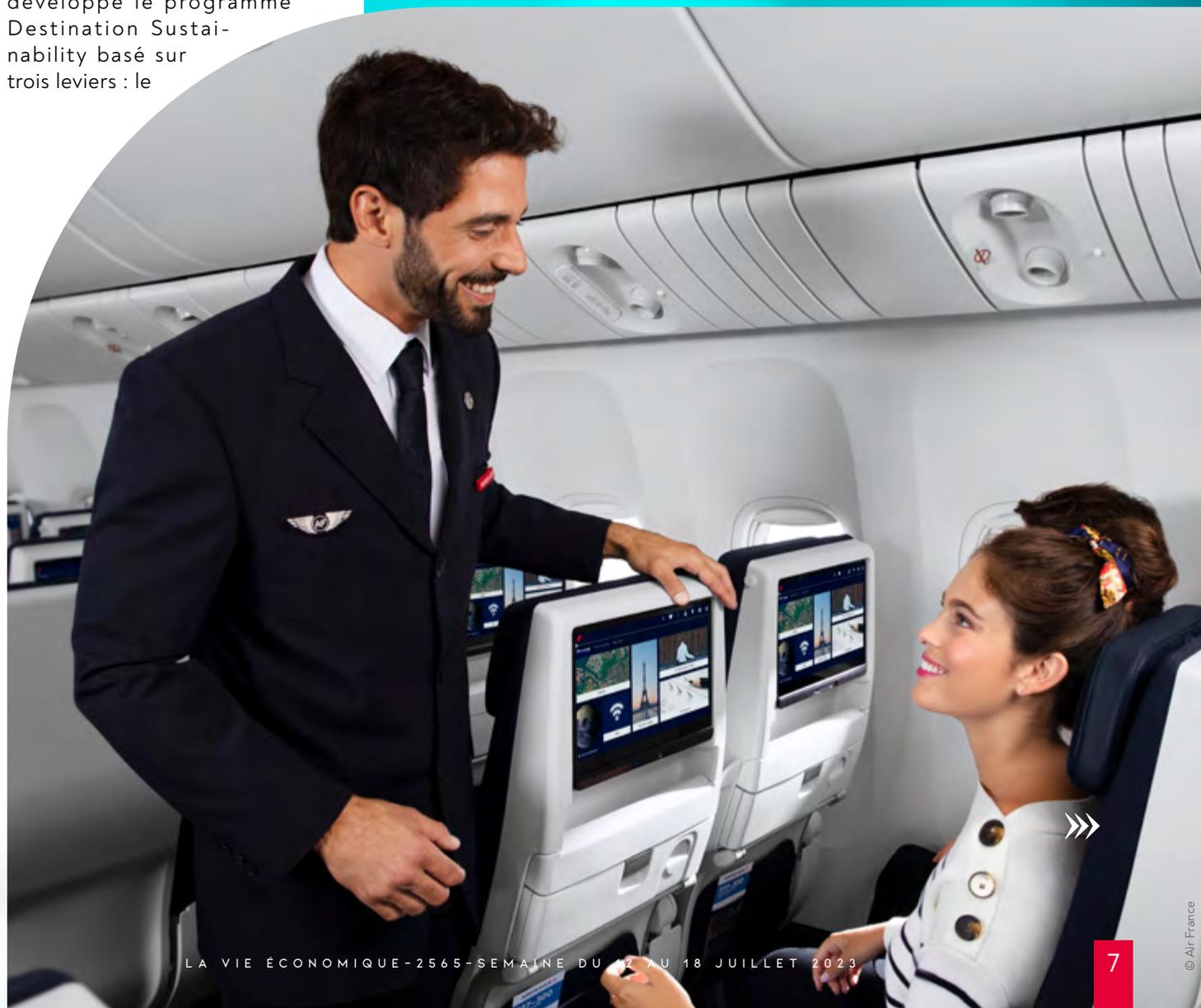
Pour y parvenir, le groupe a développé le programme Destination Sustainability basé sur trois leviers : le

renouvellement de notre flotte - un avion de nouvelle génération permet une diminution immédiate de nos émissions de CO₂ de 15 à 25 %. Rien que pour Air France, le renouvellement de la flotte représente un investissement de 1 milliard d'euros par an d'ici 2025. S'ajoute à cela, l'utilisation accrue des carburants d'aviation durables (Sustainable Aviation Fuel, SAF) qui permettent de réduire jusqu'à 80 % les émissions de gaz à effet de serre tout

au long de leur cycle de vie et enfin l'écopilotage.

Au-delà de ces actions majeures, Air France-KLM soutient toutes les initiatives au sol comme à bord, pour accélérer sa transition environnementale. J'ajouterais qu'il ne faut pas oublier que nous sommes également là pour connecter les hommes entre eux, les cultures entre elles, donc finalement, avoir un impact social positif. »

“ Nous avons rouvert notre salon à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac le 7 juillet dernier afin d'améliorer le confort de nos clients affaires ”



“ D’ici 2030, l’objectif du groupe est de réduire de 30 % ses émissions de CO₂ par passager-kilomètre – par rapport à 2019 ”

EJG : Pouvez-vous donner quelques orientations d’ores et déjà pour la prochaine saison hiver au départ de Bordeaux et des autres aéroports de Nouvelle-Aquitaine ? Y aura-t-il de nouvelles lignes et si oui lesquelles ?

S. C. : « Le programme de l’hiver est encore en cours de finalisation

mais devrait être dévoilé bientôt avec probablement de nouvelles destinations internationales au départ de Paris, mais je n’en dirai pas plus. En tous cas, je peux vous garantir que la connectivité de Bordeaux avec nos hubs de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol sera toujours très qualitative. Notre stratégie est de

développer la connectivité entre les provinces françaises et Paris CDG dès lors que la demande est là. D’ailleurs nous opérerons une quatrième fréquence entre Pau et Paris CDG du lundi au vendredi à compter de l’hiver prochain. »

EJG : Air France fête en 2023 ses 90 ans : qu’est-ce que cela vous inspire ?

S. C. : « Air France est « une vieille dame » mais j’aimerais bien être aussi moderne et dynamique à cet âge.

Notre compagnie nationale sort d’une crise sans précédent mais elle a su se transformer pour en sortir renforcée avec une flotte



“ Nous opérerons une 4^e fréquence entre Pau et Paris CDG du lundi au vendredi à compter de l’hiver prochain ”

renouvelée qui comporte près de 30 % d’avions nouvelle génération (contre 4 % en 2019), de nouvelles cabines et une offre de services en évolution permanente (gastronomie étoilée, offre multimédias en vol, relooking des salons affaires etc.)

Air France a d’ailleurs été élue pour la troisième année consécutive meilleure compagnie

aérienne pour la région Europe de l’Ouest lors de la cérémonie des Skytrax World Airline Awards 2023. Notre compagnie poursuit également sa progression au classement mondial et gagne une place par rapport à 2022, passant de la 8^e à 7^e place. Air France obtient par ailleurs la première place dans 3 catégories liées à son offre La Première (meilleure

salon au monde, meilleure offre gastronomique au salon et meilleure restauration proposée à bord).

Cette longévité est le reflet de l’attachement de nos clients et je ne peux que souhaiter à Air France de continuer longtemps à faire rayonner l’art de vivre à la française et nos territoires à l’international. » ■





Air France New York au top !

Destination phare pour le monde entier, New York est desservie par Air France cette année sur les deux aéroports (JFK et Newark). L'affluence est déjà au top avec des avions bondés au départ de Roissy.

Par Vincent ROUSSET

Phare du monde, New York est la cité qui ne dort jamais : et c'est une destination-clé pour les compagnies aériennes en général et pour Air France. Et particulièrement en 2023 après plusieurs années en demi-teinte à cause du Covid. « C'est une ligne mythique sur laquelle nous proposons un produit de type navette, avec jusqu'à 9 vols par jour, dont 4 équipés des suites La Première, qui viennent tout juste d'être récompensées lors des Skytrax World Awards, les Oscars de l'aérien », rappelle Sébastien Champion, directeur des ventes Air France Région Sud-Ouest. « Cette année encore, nous

attendons une grande fréquentation sur cette route proposée depuis Paris-Charles de Gaulle. »

RENFORCEMENT DE LA DESSERTE AMÉRIQUE DU NORD

Autant les Américains rêvent toujours de Paris, autant les Français éprouvent une fascination intacte pour les lumières de la Big Apple. Et les avions Boeing 777-200 d'une capacité de 280 sièges (40 en cabine Business, 24 en Premium Economy et 216 en Economy) sont largement bondés aussi bien au départ de Roissy que de New York. D'autant que cette année, Air France dessert New York sur deux aéroports à raison de plus d'une

dizaine de vols par jour : Newark Liberty (à 30 km de Manhattan) et bien sûr J-F. Kennedy. « En desservant les deux principaux aéroports de la ville de New York, Air France offre plus de choix à ses clients, lesquels pourront sélectionner l'aéroport le plus proche de leur destination », souligne Sébastien Champion. Pour Air France, le renforcement de la desserte de l'Amérique du Nord, zone particulièrement dynamique, se poursuit cet été. La compagnie propose ainsi jusqu'à 180 vols par semaine vers 14 destinations aux États-Unis et 50 vols par semaine vers 5 destinations au Canada. La compagnie a inauguré le 27 juin une nouvelle liaison entre Paris-CDG et Ottawa.



5 vols directs sont proposés chaque semaine, opérés en Airbus A330-200.

Preuve que l'envie de voyager (en avion) est plus forte que tous les discours sur l'aviation bashing, l'affluence est au rendez-vous dans tous les aéroports en cet été 2023. Nouvel engouement passer en post-Covid ou volonté de rencontrer un ailleurs dépaysant ? Une chose est sûre : en dépit d'un contexte international tendu et d'une inflation des prix du carburant, les compagnies aériennes en général et Air France en particulier ont retrouvé le moral. ■

Remerciements à Sylvie Duclercq et à tout le staff Air France

LE « BORDELAIS » THIERRY MARX EN CUISINE

De juillet à octobre 2023, pour la première fois, Air France accueille Thierry Marx, célèbre chef deux étoiles Michelin. Celui qui a dirigé les cuisines de Cordeillan-Bages durant plusieurs années dans le Médoc avant d'intégrer le *Mandarin Oriental* à Paris, fait partie des talents culinaires les plus reconnus de sa génération. Il a conçu pour les clients de la compagnie en Business et la Première, des recettes uniques, s'inspirant de la diversité des terroirs de France.. « Tout comme le voyage, la cuisine crée du lien et des moments de rencontre », a déclaré Thierry Marx. Au total, le chef a créé huit plats à découvrir au fil des quatre prochains mois parmi lesquels le crémeux d'épeautre, crumble aux olives noires, courgettes sautées, le cabillaud, crevettes, riz au safran, coulis piquillos ou encore la pintade, carotte, purée de butternut... À noter, les viandes, volailles, produits laitiers et œufs composant chaque menu sont d'origine française et les poissons sont issus de la pêche durable. Par ailleurs, dans chaque cabine de voyage, des menus végétariens sont systématiquement proposés sur tous les vols de la compagnie.

Vallade sur les chapeaux de roue



La famille d'autocaristes périgourdins est repartie de l'avant après le chaos de la pandémie qui avait fortement ralenti son activité pendant deux ans.

Par Léontine AMART

Elle a renoncé à fêter son quarantième anniversaire en 2021 en raison de pandémie de Covid-19 mais entend bien se rattraper avec le quarante-cinquième en 2026. Oubliée ou presque la mauvaise passe traversée par l'entreprise pendant la crise sanitaire : la PME des cars Vallade, basée à Saint-Crépin-de-Richement, près de Brantôme, est repartie de l'avant, malgré un contexte géopolitique instable. « L'activité est bien repartie depuis octobre 2022. Certes, les gens réservent de plus en plus à la dernière minute, mais ils réservent », se réjouit Ingrid Valle, à la tête de l'entreprise créée en 1981 par ses grands-parents, Alice et Bernard Vallade.

DANS L'ALBUM FAMILIAL

Des débuts de la saga Vallade, la jeune directrice connaît tout ou presque. Sa grand-mère, puis son père

Thierry et son oncle Frédéric, tous les salariés des cars Vallade, ont souvent feuilleté avec elle le grand album familial truffé de photos de bus vintage et de souvenirs venus d'ailleurs.

« Depuis 1981, date à laquelle mes grands-parents se sont lancés dans le transport collectif puis touristique, notre philosophie n'a jamais varié », reprend Ingrid Vallade.

« Depuis la création, notre mission est de proposer un voyage où les gens n'ont qu'une chose à faire : profiter de tout ce qui s'offre à eux, sans se préoccuper de rien d'autre. » Plus qu'un slogan, un engagement. Voyager avec Vallade, c'était la promesse d'un voyage

“ Depuis la création, notre mission est de proposer un voyage où les gens n'ont qu'une chose à faire : profiter de tout ce qui s'offre à eux, sans se préoccuper de rien d'autre ”

plus ou moins lointain garanti sans mauvaises surprises. Détail qui n'en était pas un, le premier autocar des Vallade, acheté d'occasion au début des années 80, était équipé de sanitaires. Un luxe pour l'époque, bientôt plébiscité par les Périgourdins. « La présence de toilettes à bord avait le mérite de rassurer les clients », souligne la petite-fille des époux Vallade. « Il n'y avait plus personne pour se laisser décourager par un trajet de plusieurs centaines de kilomètres. »

À LA DÉCOUVERTE DE LA FRANCE ÉTERNELLE ET DE SES JOYAUX

À l'époque, la mode n'est pas encore aux voyages trop lointains. Les retraités de la génération Mitterrand veulent découvrir la France éternelle et ses joyaux, d'Étretat à Menton en passant par les Champs-Élysées de Paris et les volcans d'Auvergne. « Les gens partaient deux, trois jours, voire une semaine », raconte Ingrid Vallade. « Ils montaient dans le car à Brantôme et se laissaient porter jusqu'à leur retour en toute confiance. »

Au volant, Alice et Bernard Vallade se chargeaient de garder le cap. Quand l'un partait, l'autre restait au bureau pour faire tourner la boutique, devenue entre-temps une agence de voyages, et vice-versa. « Chez nous, tout le monde sait tout faire », poursuit la dirigeante. Dernier maillon de la chaîne, Ingrid Vallade est la première à donner l'exemple. Touche-à-tout, elle supervise aussi bien le choix des voyages qu'elle prend le volant des cars grand tourisme pour emmener ses clients à l'autre bout du monde. « Il peut arriver que je donne un coup de main à l'équipe des chauffeurs scolaires ou des cars de substitution mis en place par la SNCF en cas de grève du personnel », indique la responsable de l'entreprise, qui a trouvé là un moyen « de ne jamais s'ennuyer ».

LES PROMESSES DU SUD

Bientôt, le catalogue de l'autocariste s'étoffe avec de nouvelles destinations qui fleurissent bon la douceur du Sud. L'Espagne, le désert marocain ou plus près de nous, la Corse, agissent comme des aimants auprès de la clientèle périgourdine. « Il y a eu de plus en plus de demandes pour les grands voyages à l'étranger », se souvient à son tour Alice, la cofondatrice des cars Vallade dont elle reste, encore aujourd'hui, l'un des piliers tout en étant en âge de prétendre à la retraite.

À chaque décennie, ses envies d'ailleurs. Si les destinations ensoleillées restent très prisées des Périgourdins, elles sont aujourd'hui concurrencées par des adresses plus confidentielles, promesses d'expériences respectueuses de leur environnement. « Les clients nous réclament de plus en plus des circuits en train, comme celui qui les emmène dans des espaces préservés du tourisme de masse en Suisse et en Italie », note Ingrid Vallade, qui s'efforce de coller aux nouvelles tendances dans un monde plus que jamais mouvant. « On a retiré la Russie de notre catalogue depuis que le

pays a déclaré la guerre en Ukraine. C'était un voyage magnifique, qui marchait extrêmement bien auprès de la clientèle. Du jour au lendemain, il a fallu s'adapter », indique la directrice des cars Vallade.

Pourquoi s'arrêterait-elle ? À 70 ans passés, elle a la chance de travailler en famille. Ses deux fils, Frédéric et Thierry, ont intégré successivement l'entreprise, faisant la fierté de leurs parents. Même si chez les Vallade, « tout le monde sait tout faire », l'un s'occupe plus de l'atelier et l'autre de la gestion des plannings et des ressources humaines.

Dernier maillon d'une chaîne qu'Alice Vallade espère la plus longue possible, Ingrid, la petite-fille, incarne déjà la relève. Touche-à-tout, elle partage avec sa grand-mère le privilège de choisir les destinations qui figureront sur la prochaine brochure de la maison Vallade. Qu'importent les intempéries du moment, le roman familial n'est pas près de se refermer. ■

“ Les clients nous réclament de plus en plus des circuits en train dans des espaces préservés du tourisme de masse en Suisse et en Italie ”





Le musée se situe dans le parc de la tour de Vésone

Vesunna Vestiges de l'amour

À l'occasion de son 20^e anniversaire, le site musée gallo-romain Vesunna, à Périgueux, est en accès libre pour le long week-end du 14 juillet, avec des animations, des conférences et visites. C'est le moment de découvrir l'exposition *Agatha Christie, en quête d'archéologie*.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Sur place, les portes seront grandes ouvertes pour découvrir ou redécouvrir les collections permanentes de ce musée de site, une architecture de Jean Nouvel élevée en 2003 sur une antique *domus* du 1^{er} siècle, découverte en 1959 au pied de la tour de Vésone. Les mezzanines offrent une vue imprenable sur cet espace tout en transparence, propice à une parenthèse de méditation à prolonger dans le parc. Le musée aborde la vie à l'époque gallo-romaine

dans le quotidien de cet opulent foyer (enduits peints, jardin central, chauffage par hypocauste...), à travers l'organisation de la cité ou encore les pratiques religieuses (sculptures, stèles funéraires...). La cité des Pétrucors, l'antique Périgueux, est la ville gallo-romaine la mieux connue d'Aquitaine : une maquette restituée ce qu'elle était, avec son amphithéâtre (dont quelques pans subsistent au jardin des Arènes) et son temple dédié à la déesse Vesunna. Le site est couronné cette année de trois étoiles au guide vert Michelin.

“ Le site est couronné cette année de trois étoiles au guide vert Michelin ”

ATELIERS ET DÉMONSTRATIONS

Les plus jeunes auront de quoi s'occuper lors de ces 20 ans, avec des ateliers et des démonstrations sur les athlètes des Jeux olympiques antiques ou encore une enquête pour découvrir les secrets de la *domus* (Tous les chemins mènent au crime, à partir de 7 ans), et aussi un atelier de fouilles. Les plus grands se laisseront tenter par une dégustation gallo-romaine, la manipulation d'instruments de mesure et de photographie, une initiation à l'anthropologie grâce à la reconstitution du camp d'une mission de fouilles des années 1930 au Moyen-Orient (camp Max et Agatha, en référence à l'exposition du moment), avec Les Aventuriers de l'Histoire et leurs dromadaires... Pour quelques tours de piste à dos de camélidés.

Et la Ville a commandé à Roland Manouvrier, artiste glacier réputé, un bâtonnet (fruits rouges, miel et noix) évoquant cette tranche d'histoire : il sera vendu sur place cet été au bénéfice du comité départemental de l'Unicef.

REINE DU CRIME POUR MISSIONS SCIENTIFIQUES

Pour cette année anniversaire et au-delà de ce temps fort, l'équipe du musée, mobilisée autour de sa conservatrice et commissaire d'exposition, Élisabeth Pénisson, a conçu une exposition dédiée à l'influence du voyage vers l'Orient et de l'archéologie dans la vie et l'œuvre d'Agatha Christie : cette création originale, exploration historique et littéraire, s'appuie sur les écrits de la grande romancière britannique, sur les photographies et les films qu'elle a réalisés. Ce qui suppose un important travail de coordination de prêts et de droits. Le département des antiquités orientales du Louvre et le musée des Beaux-Arts de Lyon ont exceptionnellement prêté des collections archéologiques provenant de Mésopotamie. L'exposition met en valeur des documents d'archives et des objets personnels mis à disposition par sa famille et celle de l'archéologue Max Mallowan, son second mari... Rencontré au Moyen-

Orient en 1930, partie seule et loin pour oublier son divorce. En l'accompagnant lors de nombreuses missions, en Syrie et en Irak, entre 1931 et 1938, puis entre 1949 et 1957, la romancière et aventurière a laissé libre cours à son imagination pour ses enquêtes policières mondialement connues. « Du Londres des années 1930 jusqu'à Bagdad, du voyage à bord de l'Orient-Express aux fouilles au Moyen-Orient, l'exposition évoque le quotidien d'une expédition archéologique à travers les yeux et la plume de la romancière », retracent les concepteurs de l'exposition. Le visiteur embarque à bord du mythique train pour se laisser guider sur les chantiers de fouilles, dans un contexte géopolitique déjà tendu,

il saisit ce que cette atmosphère a pu inspirer à l'autrice. Enquêtes policière et archéologique, même combat : recherche d'indices et sens du détail, mise au jour d'un passé invisible... C'est ce qu'on retrouve dans ses écrits (*La Romancière et l'Archéologue - Mes aventures au Moyen-Orient - Une autobiographie*) et bien sûr dans ses romans (*Rendez-vous à Bagdad, Meurtre en Mésopotamie, Rendez-vous avec la mort, Mort sur le Nil, Le Crime de l'Orient-Express*)

JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

L'exposition reste en place jusqu'au 31 décembre. Le catalogue édité pour l'occasion et un livret-jeu à tester en famille permettent de



© Ville de Périgueux

Tout commence dans l'Orient Express, bien sûr



© SBT

prolonger cet excellent moment. Et les animations se poursuivent tout l'été avec Antique, crime et belle tunique (sur réservation, les après-midis), des soirées à huis clos en mode murder party : Museal suspects – point final (sur réservation aussi, les mardis de juillet et août à 19 h 30 et 21 h 30). Et le musée jouera les prolongations à la rentrée pour les Journées européennes du patrimoine avec des animations et visites thématiques, puis du 13 au 15 octobre avec Agatha Christie et la BD dans le cadre du festival BD en Périgord de Bassillac. ■ perigueux-vesunna.fr



Beynac

LE DÉPARTEMENT DEVRA PAYER LES ASTREINTES

La décision de la Cour administrative d'appel de Bordeaux est tombée : le Conseil départemental est condamné à payer les 489 000 euros d'astreintes attendues pour non-démolition des travaux engagés sur le contournement de Beynac (LVE n° 2544), soit 3 000 euros par jour depuis le début d'année. Un nouveau projet a été déposé en février auprès de la préfecture, la décision des services de l'État est attendue sur ce dossier qui intègre des infrastructures de déplacement doux et la réutilisation des ouvrages déjà construits pour éviter « le gaspillage de 40 millions d'euros d'argent public », assure la collectivité. D'un côté comme de l'autre, on s'en réfère à l'intérêt général. Pour les opposants, la décision de ce 4 juillet, qui suit l'avis du rapporteur public, n'est qu'application du droit dans une affaire qui n'a que trop duré et coûté au contribuable.



Jean-Marc Meyer et Christian Ribes

Nouvelle-Aquitaine UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR FIBOIS

Christian Ribes a passé la main à Jean-Marc Meyer à la présidence de l'Interprofession régionale Forêt Bois Papier lors de l'assemblée générale du 28 juin à Périgueux, avec un bureau renouvelé tout comme l'identité visuelle de Fibois Nouvelle-Aquitaine. Jean-Marc Meyer, 44 ans, a débuté dans le commerce international et le monde de la parqueterie avant de créer en 2018 sa structure de conseil en stratégie industrielle orientée Bois et biosourcé : Liber design (17-33) travaille pour des entreprises en France et en Europe. Après un état des lieux Forêt Bois Papier, marqué par les ravages des incendies de l'été dernier, les orientations 2023 portent sur l'économie circulaire du bois « en intégrant le recyclage et la valorisation des déchets » avec tous les acteurs régionaux... et bien au-delà pour la création de richesse.



© PetitFuté

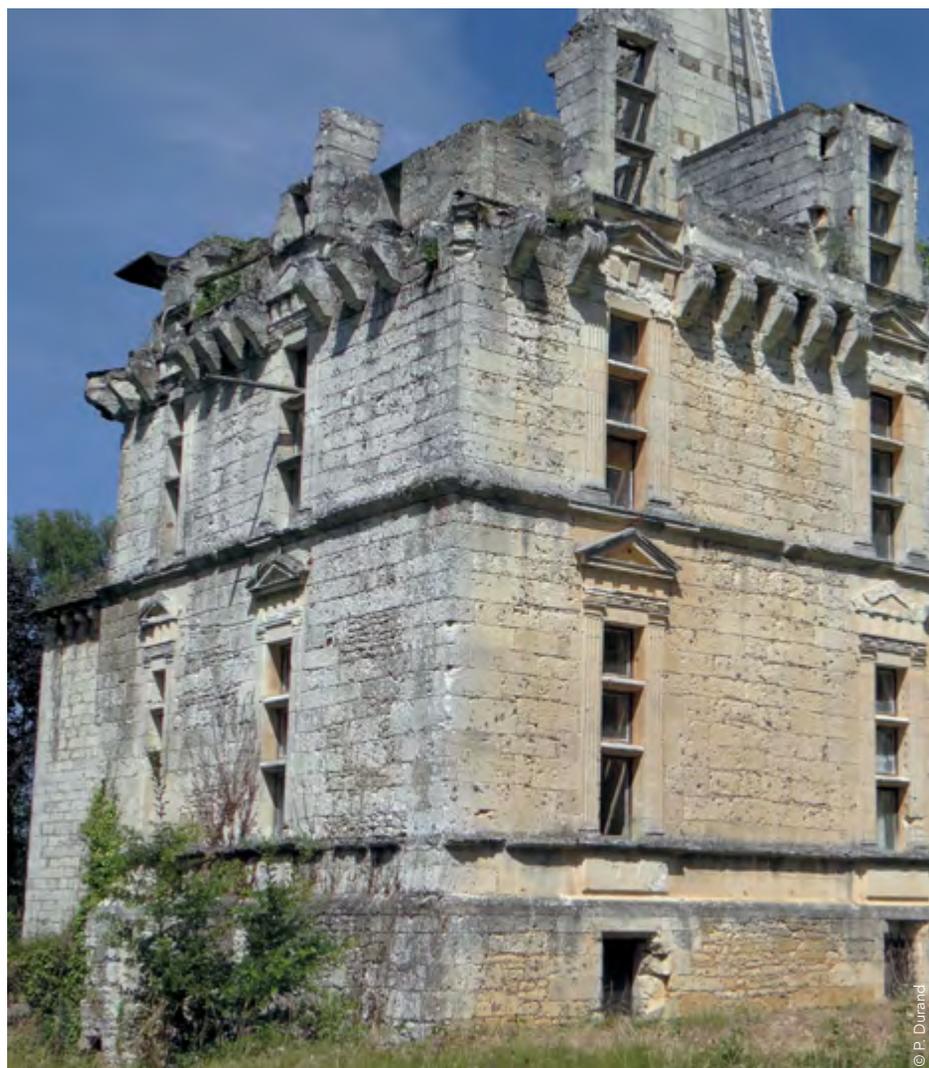
Périgord **NOUVELLE ÉDITION DU PETIT FUTÉ**

La nouvelle édition du *Petit Futé Périgord* a été présentée à ses partenaires par Maryline Ridouane, responsable d'édition, et Mathilde Cocquelin, autrice, en présence de Michel Grandseigne, responsable du réseau des 63 guides de la collection (imprimés en France), sur les terrasses du château de Losse. Repensé sur un mode plus interactif et fondé sur une expérience entre guide et magazine, le format papier est enrichi de contenus vidéo, photo et web accessibles sur smartphone (version numérique offerte). La destination est explorée à travers des fondamentaux et des coups de cœur, au plus près du terrain : sites, loisirs, hébergement, bonnes tables et productions locales. Le guide s'adresse aux visiteurs comme aux Périgourdins, source d'idées de balades à redécouvrir, entre Histoire et pleine nature.

Saint-Cyprien **LE CHÂTEAU DE FAGES LAURÉAT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Un site périgourdin figure parmi les deux lauréats régionaux du programme triennal Patrimoine et Tourisme local de la Fondation du Patrimoine pour dynamiser le tourisme à travers des projets de rénovation en zone rurale. Lancé en 2022, il bénéficie d'un mécénat de 5,6 millions d'euros d'Airbnb pour soutenir jusqu'à 200 projets de restauration d'édifices, privés et publics*. Le château de Fages, à Saint-Cyprien, a reçu une dotation de 20 000 euros pour aider les propriétaires à redonner une visibilité à ce monument méconnu qui pourrait devenir un nouveau centre d'intérêt dans la commune et l'économie locale. Construit du XII^e au XVII^e siècles, le château a été abandonné au XX^e siècle : devenu séchoir à tabac puis usine d'équarrissage, il a été pillé et saccagé jusqu'à son rachat en 1964 par l'architecte Louis Durand qui a mené une vaste campagne de restauration que ses enfants poursuivent pour ouvrir progressivement le site au public avec des visites guidées, des événements festifs et culturels.

**Les porteurs de projets peuvent postuler jusqu'au 8 septembre pour la prochaine sélection.*



© P. Durand

Des influenceurs responsables

La 2^e édition de Tubecon, le festival des influenceurs, s'est tenue à Toulouse le 1^{er} juillet. L'occasion pour les plus jeunes de rencontrer leurs idoles et pour les créateurs de contenus d'échanger notamment sur la récente loi encadrant leur profession.

Par Maxime FAYOLLE

Cette jeune fille de 9 ans s'est offert un souvenir pour la vie. Après avoir fait la queue pendant plusieurs minutes avec sa maman, elle peut enfin serrer dans ses bras son idole, la youtubeuse Ophenya. L'influenceuse, qui cumule près de 500 000 abonnés sur la plateforme, reçoit des dizaines de cadeaux, dessins, peluches en tous genres... En retour, elle distribue des sourires, des selfies, et sèche quelques larmes des adolescentes les plus émotives.

Au festival Tubecon, près de 1 000 jeunes de 13 à 25 ans sont venus rencontrer les influenceurs de leurs rêves. Au programme, des échanges donc, mais aussi des initiations au rugby avec l'ancien ailier du Stade Toulousain, Vincent Clerc, ou encore personnalisation de sneakers avec un graphiste. Mais le festival proposait aussi plusieurs tables rondes sur des sujets qui touchent de près les adolescents.

PAPILLOMAVIRUS ET CYBERHARCÈLEMENT

La première discussion porte sur la sensibilisation au papillomavirus. Plus tard, la table ronde sur le cyberharcèlement mobilise également plusieurs parents inquiets. Et il y a de quoi, au vu des chiffres rappelés par Lucie Pujol, de l'association E-Enfance. « Environ six adolescents sur dix ont été victimes de cyberharcèlement. Les chiffres ont explosé après le confinement. » Elle rappelle l'importance du 3018, le numéro national à composer en cas de violences numériques. Au bout du fil, des juristes et des psychologues écoutent et aident les adolescents.

LE RÊVE DE DEVENIR INFLUENCEUR

Les réseaux sociaux peuvent apporter le pire comme le meilleur. À Tubecon, beaucoup de jeunes adolescents rêvent d'imiter leurs stars et de se lancer dans une carrière d'influenceur. Une dernière table ronde est dédiée à ce sujet. Un jeune homme interpelle deux créateurs toulousains : « j'ai créé une chaîne YouTube, mais je n'arrive pas à percer. Quelle est la



Lucas Brasier (à gauche) et Ilias Morjane (à droite) prodiguent des conseils aux jeunes qui voudraient se lancer dans une carrière sur les réseaux sociaux

“ Il ne faut pas confondre les influenceurs de la TV réalité et les créateurs de contenus ”

© Maxime Fayolle

Yanis Le Pont, alias The Wingzer sur YouTube. Une influenceur qui choisit ses marques et refuse de promouvoir le CBD ou les paris sportifs.



“ Environ 6 adolescents sur 10 ont été victimes de cyberharcèlement. Les chiffres ont explosé après le confinement ”

recette du succès ? ». Lucas Brasier (24 000 abonnés sur TikTok) et Ilias Morjane (vidéaste) échangent un sourire complice. « Il n'y a pas de recette miracle », détaille Lucas. Il faut tester ! Faire des vidéos, voir ce que les spectateurs aiment. Et surtout faire ce que tu aimes, toi ! » Ilias approuve : « C'est un domaine très concurrentiel, surtout depuis le confinement. Si tu produis des vidéos dans le but de gagner de l'argent ou d'être célèbre, je ne vais pas te mentir, il y a peu de chance que cela réussisse ».

UN MAGICIEN AUX 3 MILLIONS D'ABONNÉS SUR TIKTOK

Un leitmotiv repris par Achille Breux, magicien aux trois millions d'abonnés sur TikTok. Le jeune homme de 19 ans gagne aujourd'hui très bien sa vie grâce à ses vues sur les différents réseaux, la vente de son livre, des prestations privées mais aussi grâce à des partenariats. « Je choisis toujours les marques avec lesquelles je travaille. Je ne fais pas la promotion de produits inutiles pour mes spectateurs, simplement pour gagner de l'argent. Il faut que ce soit éthique, et que ça corresponde à mon contenu. » Achille a mis en place un concept sur TikTok où il réalise les rêves de ses abonnés : « la prochaine fois, on part à New York. Ça va nous coûter envi-

ron 10 000 €. C'est le partenariat qui nous permet de financer cela. En moyenne, quand une vidéo est sponsorisée, 90 % de la somme donnée par la marque sert à fabriquer la vidéo ».

UNE LOI SUR LES INFLUENCEURS BIENVENUE

Tous les influenceurs présents à Tubecon ont suivi de près la dernière loi sur les influenceurs publiée le 9 juin. Elle encadre les partenariats commerciaux et vise à lutter contre les dérives. Plusieurs personnalités du web ont en effet été épinglées ces derniers mois pour des arnaques ou pour avoir fait la promotion de produits dangereux pour la santé. « Mais il ne faut pas confondre les influenceurs de la TV réalité et les créateurs de contenus que nous sommes », prévient Achille. Le Toulousain Yanis Le Pont (alias The Wingzer sur YouTube) abonde : « les

influenceurs de la TV réalité vont vendre tout et n'importe quoi, dans le seul but de faire de l'argent. C'est dommage que les pratiques frauduleuses de certains jettent le discrédit sur tout le monde ». Lui aussi sélectionne les marques avec lesquelles il travaille. « Je ne mets pas en valeur les produits comme le CBD, l'alcool ou les paris sportifs. On m'a pourtant proposé de grosses sommes d'argent mais on a une responsabilité en tant qu'influenceur. » Une responsabilité d'autant plus grande que la DGCCRF vient de mettre en place une politique de « name and shame » sur les réseaux, en affichant publiquement les influenceurs qui ne respectent pas les règles. « Je trouve cela très bien », estime Ilias Morjane. « S'attaquer à la notoriété, c'est ce qui fait le plus mal sur Internet. » Mais pour lui, la loi actuelle ne va pas assez loin. « On voit par exemple certains influenceurs proposer des formations en ligne payantes pour tout et n'importe quoi. » ■



La Youtubeuse Ophenya (à droite) en pleine rencontre avec deux abonnées à sa chaîne

UnaBiz vise l'équilibre

Un an après la reprise du Toulousain Sigfox, spécialisé dans l'internet des objets, UnaBiz annonce vouloir retrouver l'équilibre à la fin d'année 2024 porté par un secteur en pleine croissance.

Par Maxime FAYOLLE

L'annonce avait fait grand bruit en janvier 2022. Sigfox, la pépite toulousaine qui avait réussi à lever 300 millions d'euros pour développer des solutions dans l'Internet des objets, était placée en redressement judiciaire. Neuf candidats s'étaient portés volontaires pour la reprise de l'activité devant le tribunal de commerce de Toulouse. C'est finalement UnaBiz, qui exploitait le réseau mis en place par Sigfox à Singapour, qui a raflé la mise en avril 2022 pour un peu plus de 3 millions d'euros. Au total, 126 emplois sur les 168 ont pu être conservés.

UN ANCIEN DE SIGFOX AUX MANETTES

Le repreneur n'est pas un inconnu dans les locaux de Labège, où Sigfox a implanté son siège. Il s'agit d'Henri Bong, qui avait ouvert les bureaux de Sigfox à Singapour avant de quitter l'entreprise en 2016 pour fonder UnaBiz. « Quand j'ai appris les difficultés financières via la presse, j'ai de suite dit qu'on ne laisserait pas tomber Sigfox. C'était impensable. On a monté une offre, on a convaincu les salariés, les opérateurs dans tous les pays, les clients. Il ne manquait que l'accord de Bercy. »

Le ministère des Finances est en effet plus que réticent à l'idée de confier les rênes de l'ex-pépite à un groupe singapourien, d'autant plus que des capitaux publics ont été investis dans la levée de fonds. « J'ai écrit une lettre ouverte à Emmanuel Macron pour lui demander de nous suivre », rembobine Henri Bong. Des négociations débutent alors au printemps 2022 : « On nous a demandé de déplacer notre siège social en France. On est en train de travailler sur un déménagement à Toulouse. Il nous faut encore un délai supplémentaire. » Il a fallu surtout convaincre de la trajectoire économique empruntée. « On a réduit les dépenses d'exploitation de 60 %. Elles ne pèsent plus que 20 millions d'euros aujourd'hui, contre 54 millions auparavant. Et vu que nous n'avons perdu aucun client, on a pu augmenter notre chiffre d'affaires. » Le chiffre précis reste cependant chasse gardée. « Vous comprenez que l'année 2022 a été très particulière », souligne Patrick Cason, le directeur général Europe du Sud d'UnaBiz. « On se félicite de cette progression et on espère continuer pour 2023. »



Le compteur connecté mis en place par UnaBiz et le distributeur de gaz japonais Nicigas (UnaBiz)

© Maxime Fayolle

Mais les pertes sont encore conséquentes. Près de 20 millions en 2022 et une prévision à 15 millions cette année. « Nous visons malgré tout le retour à l'équilibre pour la fin d'année prochaine », promet Henri Bong, qui s'interdit toutefois de donner des chiffres irréalistes.

“ On travaille à un déménagement de notre siège social à Toulouse ”



Henri Bong, le PDG d'UnaBiz 2
 et Patrick Cason, le DG Europe du Sud d'UnaBiz

© Maxime Fayolle

SIGFOX SPACE HOTARU

“ UnaBiz compte un peu plus de 11 millions d'objets connectés dans son giron ”

PAS L'ELDORADO ATTENDU

L'internet des objets (IoT, pour Internet of Things) n'est en effet pas l'eldorado attendu. En 2019, les dirigeants de Sigfox misaient sur 1 milliard d'objets connectés en 2023. UnaBiz en compte un peu plus de 11 millions dans son giron. C'est peu par rapport à l'objectif initial, mais c'est toutefois 16 % de mieux sur un an (+ 1 million d'appareils).

Plusieurs réussites sont également à signaler. En janvier dernier, UnaBiz s'est associé au distributeur d'eau Sogedo pour déployer plus de 20 000 compteurs connectés. L'objectif : repérer les fuites et pouvoir ainsi intervenir plus rapidement pour économiser une ressource qui se fait plus rare. Et ça marche ! Depuis 2016 et la première mise en place par Sogedo de compteurs connectés, plus de 90 000 m³ d'eau ont été économisés.

UNE PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

Pour l'avenir, UnaBiz s'est fixé un cap : utiliser le moins d'énergie possible pour les échanges entre les objets connectés. Aujourd'hui, ces 11 millions d'objets s'échangent près de 100 millions de messages par jour. Les serveurs, basés un temps à Toulouse, ont été

déplacés « ailleurs en Europe » sans plus de précision de la part des dirigeants.

Mais si l'entreprise veut atteindre des millions d'objets connectés supplémentaires, la question environnementale va inévitablement se poser. « Aujourd'hui, votre téléphone est en 5G. Nos objets communiquent en 0G. Donc, il y a déjà un gain d'énergie. Mais nous voulons aller encore plus loin en divisant la consommation d'énergie de notre protocole par trois », annonce Henri Bong.

NOUVELLE LEVÉE DE FONDS À VENIR

En novembre dernier, une levée de fonds a permis d'investir 50 millions de dollars dans la R&D. Une nouvelle levée est prévue dans les 12 mois. « Avec pour objectif de faire mieux que la dernière fois », souligne Henri Bong. Si cette année, UnaBiz n'a pas pu développer de nouveaux brevets ni même embaucher de nouvelles têtes, l'avenir pourrait ouvrir des portes. « Nous avons repris les 223 brevets innovants de Sigfox, et nous avons l'ambition d'en déposer de nouveaux. Quant au recrutement, il n'est pas d'actualité, mais on verra après la nouvelle levée de fonds. » UnaBiz compte aujourd'hui 224 salariés, dont 124 en France (113 sur le site de Labège, 11 à Paris). ■

Toulouse IMMERSION DANS LA CHAPELLE SIXTINE

Le Vatican s'installe au sein de la Chambre de commerce et d'industrie Toulouse Haute-Garonne cet été. Une exposition temporaire *La Chapelle Sixtine de Michel-Ange* a débuté ce mercredi 5 juillet et sera visible jusqu'au 17 septembre. Au programme, une reproduction de 34 fresques grandeur nature de la Chapelle Sixtine, symbole de la Renaissance italienne. Il s'agit en fait de photographies haute définition, imprimées avec la technologie Silicone Edge Graphics qui imite à la perfection le rendu et la lumière des peintures originales de Michel-Ange.

Toulouse est la quatrième ville de France à présenter cette exposition après Lyon, Bordeaux et Marseille où elle a réuni plus de 75 000 visiteurs.

Infos pratiques : Palais consulaire CCI de Toulouse, 2 rue d'Alsace-Lorraine. Du 5 juillet au 17 septembre, de 10 h 30 à 20 h (9 h 30 à 20 h 30 le week-end). Entrée à partir 13,50 €.



© Fever



Saint-Bertrand-de-Comminges UN INCUBATEUR DE START-UPS OUVRE SES PORTES

« La Résidence » a été inaugurée le 24 juin dernier à Saint-Bertrand-de-Comminges, aux portes des Hautes-Pyrénées. C'est dans ce village de 250 habitants que le groupe INCO a choisi d'établir son nouvel incubateur de start-ups. « C'est un espace qui a trois vocations », détaille la maire Marie-Claire Uchan. « D'abord, c'est un lieu de rencontres mais aussi un espace de formation et enfin un endroit où les start-ups viendront grandir, chercher de l'accompagnement dans leur projet. » L'objectif est d'aider ces entreprises sur la gestion, le marketing et la commercialisation de leurs produits. Une ancienne ferme a été entièrement rénovée pour accueillir La Résidence. Une phase de test vient de se terminer avec huit jeunes pousses et un appel à projets aura lieu d'ici la fin de l'année. À terme, une dizaine de start-ups pourront être alors accompagnées par les quatre personnes de la structure.

Toulouse Métropole **LA LIGNE A DU MÉTRO FÊTE SES 30 ANS**

La Ville rose souffle les 30 bougies de sa toute première ligne de métro. Le 26 juin 1993, le Premier ministre Édouard Balladur inaugurerait la ligne A entre quartier de Basso-Combo, au sud-ouest de la ville, et Jolimont, au nord-est. Le réseau s'est ensuite densifié avec une extension vers l'est en 2003 et la création de la ligne B (Borderouge - Ramonville) en 2007. Et ce n'est pas fini, puisque les travaux de prolongation de la ligne B vers Labège, au sud-est de l'agglomération, sont entamés (livraison en 2027) tout comme les travaux de création de la ligne C. Cette troisième ligne de 21 arrêts et 27 km, qui ira de Labège à Colomiers, doit être inaugurée en 2028. Pour célébrer cet événement, la régie des transports toulousains Tisseo organise jusqu'au 7 juillet un concours photo sur Instagram avec le mot clé #30ansLigneA. L'auteur de la photo la plus likée remportera un séjour à Madrid pour deux personnes.



© Patrice Nin, Maire de Toulouse



© ATR

Haute-Garonne **ALEXIS VIDAL, NOUVEAU DIRECTEUR COMMERCIAL D'ATR**

À 42 ans, Alexis Vidal vient d'être nommé directeur commercial d'ATR, le leader de l'aviation régionale, détenu à égalité par Airbus et le groupe italien Leonardo. Pur produit d'Airbus où il a débuté en 2004 au sein de la division satellite (Airbus Defence and Space), Alexis Vidal rejoint ensuite Airbus Helicopters où il a occupé des postes de direction, notamment dans les services clients. Il devient responsable des ventes d'Airbus Commercial Aircraft en 2019 et, depuis deux ans, responsable marketing pour le programme avions gros porteurs. Son premier défi chez ATR sera de conquérir la Chine après la certification de l'ATR 42-600 par le régulateur chinois. Cette décision ouvre la voie à de nouvelles commandes pour l'entreprise qui affiche un chiffre d'affaires de 852 millions d'euros en 2022. Alexis Vidal succède à ce poste à Fabrice Vautier qui « assume de nouvelles responsabilités au sein du groupe » selon ATR.

Winehub Le coworking des métiers du vin



© Damien Madozo

Maxime Debure, fondateur de la plateforme WineFunding, lance WineHub, premier coworking dédié aux professionnels du vin, situé quai de Bacalan.

Par Nathalie VALLEZ

C'était l'endroit parfait ! Un ancien chai de négociant en vin, dans son jus, sis quai de Bacalan, face aux hangars. Maxime Debure, fondateur de la plateforme de crowdfunding WineFunding, a dû visiter une vingtaine d'entrepôts avant de trouver ce local dédié au coworking. Lui-même a partagé pendant des années un espace avec d'autres sociétés. Le hasard faisant bien les choses, ses coworkers étaient tous dans le milieu du vin : une agence de communication qui créait des sites inter-

net sur le vin, une entreprise organisatrice de winetours, et une autre qui a développé une application. Une véritable émulation s'est nouée entre eux, créant ainsi des synergies : « On passait bien sûr de bons moments, mais on s'est aussientraidés, on a fait des échanges de business ». Fort de ce constat, et ne pouvant pas

WINEHUB EN CHIFFRES

500 m²

70 postes de travail

Bureaux fermés ou openspace
de 4 à 14 postes

4 salles de réunion

5 cabines insonorisées

2 patios privés

1 rooftop

1 bar à vin

Espace privatisable pour
200 personnes max.

augmenter leur capacité d'accueil, il décide de lancer son propre coworking dédié aux professionnels du vin.

SUR 4 ÉTAGES

La recherche sera longue et fastidieuse. Avant de trouver ce local qui s'étire en hauteur sur 4 étages. Un an et demi a été nécessaire pour rénover ce lieu tout en conservant son cachet. Pierres apparentes (« la bonne surprise quand on a gratté les murs » commente Maxime Debure), tons de noirs, marine ou prune selon les étages, suspensions design, coins cosy, tout a été rénové avec goût et sobriété. Organisé autour de deux patios, avec tout un jeu d'escaliers menant à des demi-niveaux, l'espace est modulable et intime. Au dernier étage, un bel espace lounge s'ouvre sur un petit rooftop où l'on profite de la vue sur les Chartrons. Tout comme les bureaux du fond, alors que ceux en façade offrent une vue imprenable sur la Garonne.

“ L'idée est de créer un écosystème favorable aux échanges entre professionnels du vin ”

BUSINESS ET ÉVÉNEMENTIEL

« L'idée est de créer un écosystème favorable aux échanges entre professionnels du vin », précise Maxime

MAXIME DEBURE, ENTREPRENEUR INNOVANT

Après des études pour devenir ingénieur agronome, puis d'œnologie, Maxime Debure a travaillé dans la finance, en conseil et stratégie, puis dans la production internationale pour une société de négoce. En 2016, il crée WineFunding, une plateforme d'equity crowdfunding dédiée au vin. Depuis sa création, WineFunding a permis de financer 45 projets sur environ 1 000 dossiers étudiés. « Plusieurs critères sont pris en compte, prévient-il, la qualité du vin, la solidité financière de l'entreprise et sa dimension RSE. »

Debure. « Producteurs, négociants, sites de vente en ligne, agences de communication, fournisseurs de la filière, consultants, start-ups, etc. » Lieu de convivialité et d'échanges, WineHub s'ouvre sur un bar accueillant avec service à vin équipé d'un énomatic (distributeur de vin au verre) avec une sélection choisie par Maxime Debure. Le lieu est géré par Marie Dufau, responsable de la communication, de la commercialisation, de l'événementiel et de son animation quotidienne. Car l'espace est également privatisable et peut accueillir jusqu'à 200 personnes au rez-de-chaussée. La vitrine à galandage permet d'ailleurs une ouverture totale sur les quais. « Nous avons un événement programmé par semaine toute la saison », confirme Maxime Debure. ■



Mérignac UN VÉLO ÉLECTRIQUE À VITESSE AUTOMATIQUE

Fondateur de la société C du Cycle et d'un premier vélo électrique nommé Ariane, l'ingénieur aéronautique Adrien Duhamel lance sa dernière création : le MoBY – Made By You. Un clin d'œil de l'entrepreneur qui a fait appel à ses clients pour concevoir ce nouveau vélo. MoBY est équipé d'une boîte de vitesses automatique. En fonction de la vitesse de pédalage, la boîte de vitesses va sélectionner le pignon idéal pour gagner en efficacité et en confort de vitesse. Ce qui permet de pédaler à la bonne cadence et de diminuer la consommation de la batterie. Conçu et assemblé à Mérignac, MoBY dispose d'un cadre aluminium, d'une batterie intégrée amovible et d'un écran LED permettant de choisir le niveau d'assistance.



© Atelier Tonelli



© D.R.

Pessac HAPIIX DÉBUTE SON DÉPLOIEMENT AVEC DOMOFRANCE

La solution d'Hapiix, qui intègre des fonctionnalités et des services permettant de digitaliser les interphones et l'accès aux immeubles, a été installée pour la première fois au sein d'une cinquantaine de logements de Domofrance, à Pessac. « Au démarrage, nous avons mis l'expérience de nos entreprises au service du contrôle d'accès pour proposer une innovation d'usage répondant à un besoin que nous avons identifié, et en intégrant une dimension sociétale et environnementale qui nous est chère chez Hapiix. Aujourd'hui, notre ambition est d'équiper 3 000 logements d'ici fin 2023 en France, et 10 fois plus d'ici 5 ans dans plusieurs pays européens. Notre enjeu est donc d'accélérer le développement de l'entreprise et cela passe par un projet de levée de fonds sur le dernier trimestre 2023 et le recrutement d'une quinzaine de profils techniques, commerciaux et marketing », explique dans un communiqué Grégory Verdon, cofondateur avec Nicolas Cauhaupé et Arnaud Brouquier de Hapiix, et PDG de Soditel.



Nouvelle-Aquitaine **OUEST CROISSANCE RENFORCE SA PRÉSENCE RÉGIONALE**

Le bureau bordelais de la société de capital investissement des Banques Populaires, Ouest Croissance, se renforce avec l'arrivée de 2 nouveaux investisseurs et de sa responsable ESG (Environnemental, social et gouvernance) nationale, Clémence Lestra O'Reilly.

« Avec désormais 3 investisseurs dédiés à la région Nouvelle-Aquitaine, nous allons pouvoir couvrir plus finement la région et développer davantage nos relations avec l'écosystème économique local », se félicite dans un communiqué Thomas Dubourdieu, directeur d'investissement senior de Ouest Croissance à Bordeaux, nouvellement arrivé aux côtés de Quentin de Laège de Meux. Avec déjà 19 participations en Nouvelle-Aquitaine (Otonomy Aviation, Néméa, Noschool...), pour des montants entre 0,5 et 15 millions d'euros, Ouest Croissance s'affirme désormais « au plus près des dirigeants (...), au cœur des territoires ».



Nouvelle-Aquitaine **34 START-UPS FINANCÉES PAR NOUVELLE- AQUITAINE AMORÇAGE**

Le prêt d'honneur animé par Aquiti Gestion clôture son exercice 2022/2023 avec un bilan positif. Avec sa présence sur tous les départements de la région, l'association a octroyé 69 prêts d'honneur innovation, pour un montant de 1 778 000 euros, permettant ainsi de financer 34 start-ups. Parmi ces dernières : Cyclik et Midipile dans la mobilité électrique, Genevos et Vision Technology dans l'hydrogène, et Loopi, Charge-In et Pumps dans les services facilitant l'utilisation de moyens de transport responsables. Le domaine de la mobilité durable est le secteur d'activité le plus dynamique. Créée en 2002 à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse des dépôts, l'association encourage le développement des entreprises innovantes grâce à un programme de prêt d'honneur à 0 %. Ce dernier est accordé aux porteurs de projets pour accroître les fonds propres de leur entreprise sans prendre une participation au capital.

Courant Sauvage

De l'ombre à la lumière

Les deux amis remettent
au goût du jour ces parasols à franges
rétro, découverts lors d'un voyage
en Australie



Les parasols à franges vintage siglés Courant sauvage, lancés en 2020, déferlent sur la France et l'Europe, fleurissant les terrasses des grands hôtels et restaurants. Une véritable *success story* pour les deux jeunes créateurs dacquois de la marque, Tiphany Hayet-Saunois et Loïc Gauthier.

Par Anne TAUTOU

Dans un décor de French Riviera, les parasols écrus au style vintage ont sublimé la célèbre Terrasse by Albane, institution des soirées du 7^e art durant le dernier festival de Cannes. Une consécration pour la petite marque landaise Courant sauvage. Mais pas de quoi impressionner les jeunes entrepreneurs dacquois, Tiphany Hayet-Saunois, 29 ans, et Loïc Gauthier, 30 ans, qui se disent simplement très fiers du chemin parcouru en seulement trois ans. « Parfois on se pose, on s'assoit et on se dit : c'est abusé le chemin qu'on a fait ! », commente Loïc Gauthier. « Albane [Clairet] a repéré nos produits sur les réseaux sociaux et elle nous a contactés », explique Tiphany Hayet-Saunois. Le binôme n'a pas le temps de s'appesantir car une nouvelle livraison arrive. À quatre mains, ils assemblent les parasols dans leur atelier d'Orthevielle : « Nous sommes à la fois artisans, designers, commerciaux, logisticiens. De véritables couteaux suisses ! », s'amuse-t-elle. « Bien sûr, nous espérons bientôt pouvoir recruter », ajoute Loïc Gauthier.

UNE PETITE MARQUE QUI VOIT GRAND

Depuis sa création en 2020, l'entreprise a quadruplé son chiffre d'affaires qui dépasse désormais les 500 000 euros annuels. Alors que les premières commandes frôlaient à peine les 300 exemplaires au départ, aujourd'hui 1 200 parasols par an sortent des ateliers et les demandes ne font qu'augmenter.

La marque landaise rencontre un engouement que ses deux créateurs expliquent par la qualité des produits et leur design rétro. « 98 % des petits parasols (hors produits techniques) sont fabriqués en Asie, alors nous avons misé sur une production 100 % française conçue par des artisans. Un marché de niche qui nous a permis de nous démarquer », développe Tiphany Hayet-Saunois. Bien qu'autodidactes, les deux entrepreneurs ont sélectionné 10 artisans (couturier, ébéniste, passementier, fondeur...), dédiés chacun à créer sur mesure une pièce du parasol. « Le bois vient des Landes, l'accastillage et la toile du Nord... », énumère-t-elle. Le produit fini contribue à mettre en avant les savoir-faire français. C'est ainsi que leur parasol, initialement de plage, est devenu un objet de luxe. La première collection « Nomade » symbolise les plages du monde : le rose pour Waikiki (Hawaï), le moutarde pour Bondi (Australie) et les collections « Été Azur » sont inspirées par la Côte d'Azur au centre de leur communication.



Après avoir séduit les Landes, du restaurant le Surfing à Seignosse aux Planches éphémères à Capbreton et au Sunset Bowl à Hossegor, la marque a su conquérir le cœur de l'hôtellerie de luxe. Les parasols habillent les terrasses des Hautes Mers à l'Île-d'Yeu, du château de Brindos à Anglet, du Régina à Biarritz, de l'hôtel Vermelho de Christian Louboutin à Melides au Portugal ou de l'hôtel Monte-Carlo à Monaco. « Nous avons des revendeurs en Allemagne, en Norvège, en Espagne et même en Corée du Sud et bien sûr un peu partout en France, à Hossegor, Bordeaux, Marseille... Nous travaillons avec le monde entier et continuons sans cesse à chercher des prospects. Le salon Maison et Objet auquel nous participons nous permet de compléter notre carnet d'adresses français et nous a ouvert des portes à l'étranger. »



« UN CONCEPT ATYPIQUE QUI NOUS RESSEMBLE »

Réunis à Dax lors de la crise Covid, les deux amis d'enfance ont eu l'idée à l'issue d'une session de surf de remettre au goût du jour ces parasols à franges rétro, découverts lors d'un voyage en Australie. « Nous avons ce souhait d'entreprendre pour être indépendants, créer ce qu'on veut et donner vie à un concept atypique qui nous ressemble », raconte-t-elle.

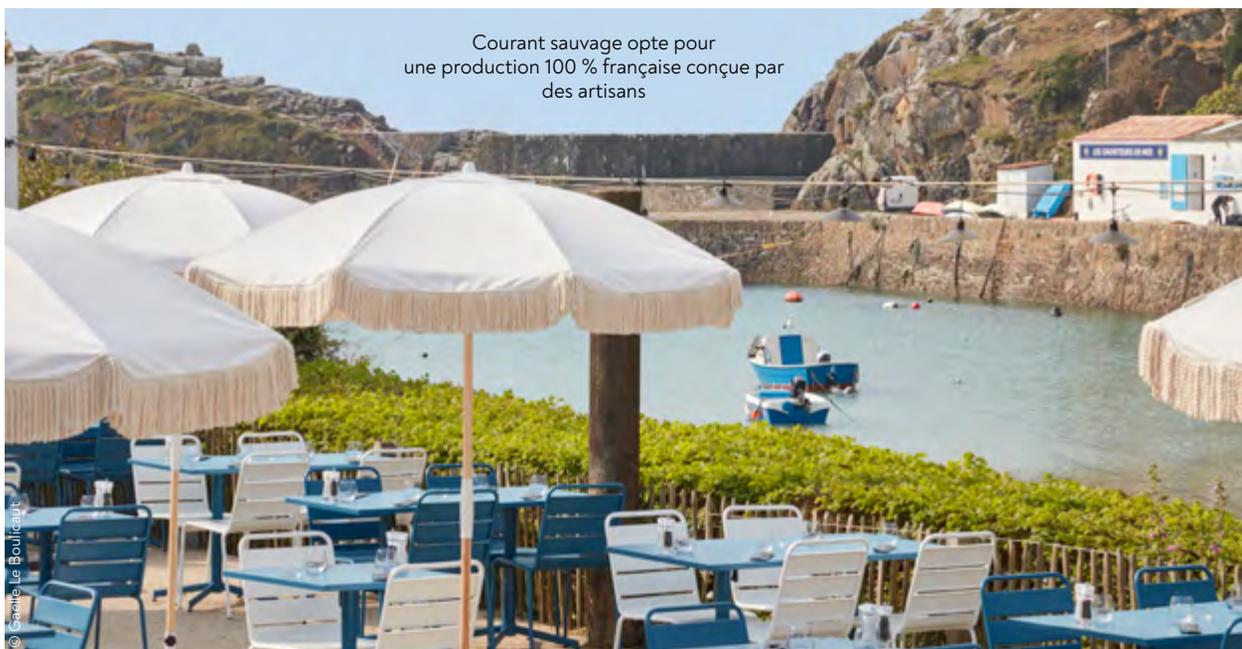
Loïc Gauthier, diplômé d'une école de commerce vient alors de quitter son travail à Bordeaux et Tiphany Hayet-Saunois, diplômée d'une école de design parisienne, rentre de plusieurs années de voyage entre l'Australie, les États-Unis et l'Équateur. Ils sont complémentaires, passionnés et croient en leur projet. Alors, il se lancent seuls avec leurs économies, soutenus par leurs parents. « On parlait de rien et on n'était pas toujours pris au sérieux quand on parlait de parasol. Malgré les refus, nous avons continué à chercher jusqu'à obtenir ce qu'on voulait », explique Loïc Gauthier.

Grâce à une cagnotte participative sur la plateforme Ulule, ils récoltent 11 000 euros et vendent leur premier parasol, tout en se faisant connaître : « Des restaurateurs et des propriétaires de maisons d'hôtes nous ont passé commande sur prototype et nous avons eu la chance de trouver des professionnels qualifiés qui nous ont fait confiance. On a bénéficié aussi du bouche-à-oreille. »

Aujourd'hui, le duo vient de décrocher un nouveau contrat avec une marque de luxe. « On espère continuer à inspirer les architectes, les hôteliers, renouveler notre carnet d'adresses et être présents en Europe et à l'export pour gagner de nouveaux marchés », concluent-ils d'une même voix, animés d'une créativité débordante qui les pousse déjà à explorer de nouvelles opportunités. ■

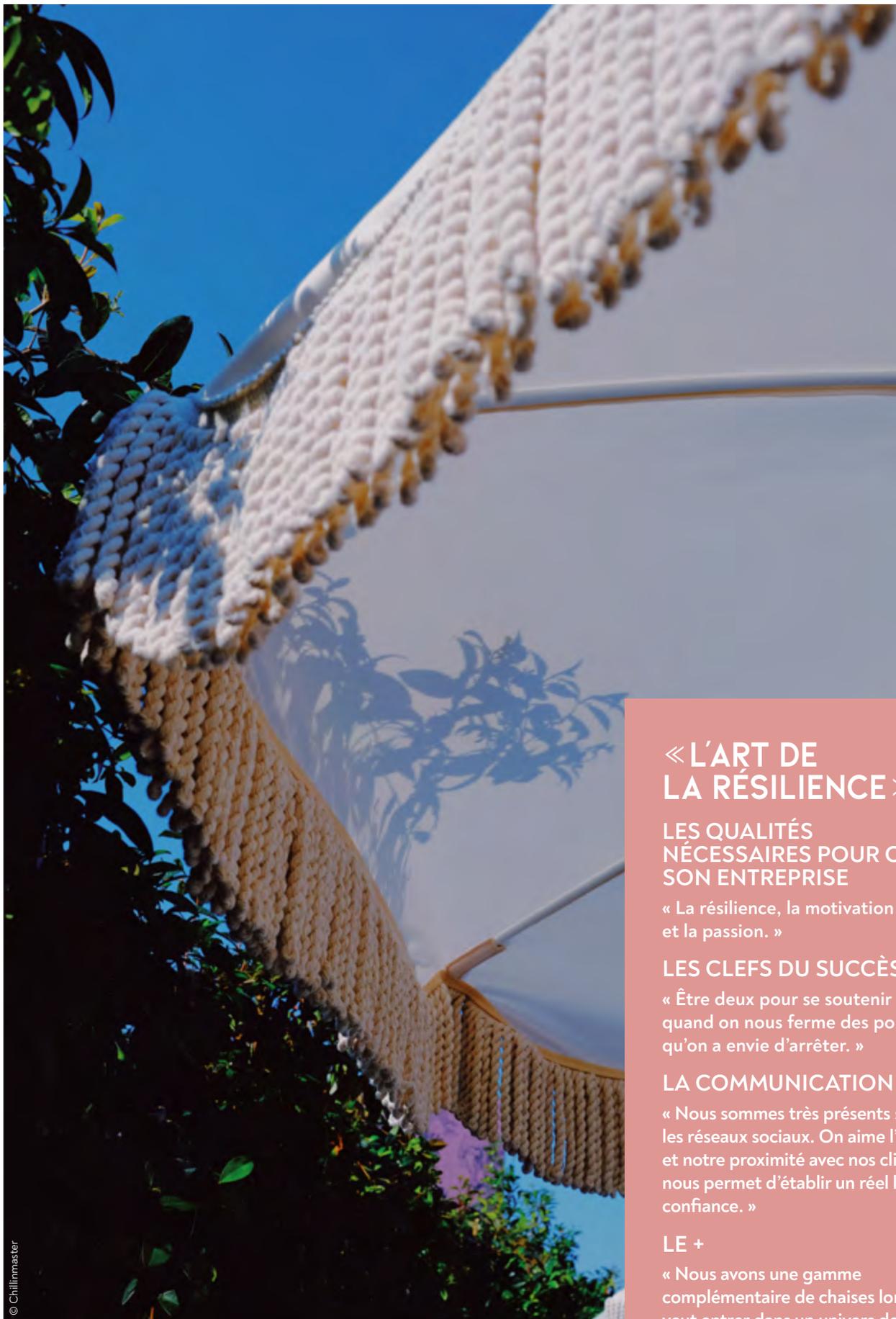


© Alexia Roux



Courant sauvage opte pour une production 100 % française conçue par des artisans

© Courant Sauvage



© Chillinmaster

« L'ART DE LA RÉSILIENCE »

LES QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR CRÉER SON ENTREPRISE

« La résilience, la motivation et la passion. »

LES CLEFS DU SUCCÈS

« Être deux pour se soutenir quand on nous ferme des portes et qu'on a envie d'arrêter. »

LA COMMUNICATION

« Nous sommes très présents sur les réseaux sociaux. On aime l'échange et notre proximité avec nos clients nous permet d'établir un réel lien de confiance. »

LE +

« Nous avons une gamme complémentaire de chaises longues. On veut entrer dans un univers de marque et valoriser des savoir-faire pour, à terme, développer d'autres projets sans se limiter à un domaine. »



MURIEL MOROT
Fondatrice de Traille

Agroécologie **LES TROPHÉES D'AGROLANDES**

Pour la deuxième édition de son Grand Prix Innovation, le technopôle Agrolandes dédié à l'agriculture et l'agroalimentaire, à Haut-Mauco, a décerné son premier prix à Muriel Morot, créatrice de la société basque Traille qui valorise la laine de brebis des Pyrénées dans une gamme d'ouate naturelle alternative au polyester, utilisée pour isoler les vêtements. Le deuxième prix est revenu à Oscar, le premier robot d'irrigation autonome et polyvalent pour les cultures d'industries européennes mis au point par la start-up Osiris, créée par trois fils d'agriculteurs ingénieurs à Illies (Nord), pour permettre aux agriculteurs « d'économiser 30 % d'eau, de l'énergie, des engrais, tout en les libérant d'une tâche manuelle et difficile ».

Photovoltaïque **ÉNERCOOP EN VISITE SUR LE SITE DE LA CENTRALE DE CANDATE**

Énercoop Nouvelle-Aquitaine, la coopérative régionale de fourniture et de production d'électricité d'origine renouvelable, dont la maîtrise est assurée par les acteurs du territoire et les citoyens, a choisi Saint-Paul-lès-Dax pour son assemblée générale annuelle, le 17 juin dernier. Un choix motivé par l'engagement de la commune dans la centrale solaire de Candate, société de projet créée en 2022 par l'association Transition énergétique Saint-Paul et qui devrait voir le jour en 2024. Un projet vertueux qui a été mis à l'honneur aux Assises européennes de la transition énergétique à Bordeaux, le 23 mai. L'occasion pour les participants d'une visite du site d'implantation de la future centrale photovoltaïque, route d'Herm, d'une puissance de 3 à 5 MWc (mégawatts crête), soit l'électricité consommée par 1 000 à 1 500 foyers (hors chauffage).





Hôtellerie **AZUREVA RECRUTE**

Le secteur de l'hôtellerie est confronté à une pénurie de main-d'œuvre jamais connue depuis des décennies. C'est ce que constate le groupe de résidences de vacances Azureva. À quelques jours du démarrage de la haute saison, une centaine de postes saisonniers en CDD et même des CDI, majoritairement dans l'hôtellerie et la restauration, sont encore à pourvoir dans ses établissements. Dans les Landes, le groupe recherche 10 personnes pour l'*Hôtel du Parc* (3 étoiles) à Hossegor. Neuf des emplois proposés sont saisonniers (réception, service, bar, ménage). Un poste de réceptionniste en CDI est également disponible.

<https://carrieres.azureva-vacances.com/>

Tourisme **TROPHÉES DE LA QUALITÉ**

Six nouveaux acteurs du tourisme landais ont été labellisés en 2022 pour leur démarche de qualité et de développement durable. À l'occasion des Trophées de la qualité qu'elle organisait le 15 juin dernier, l'agence de développement Landes Attractivité a ainsi remis la certification Écolabel européen à l'hôtel Baya. L'établissement capbretonnais figure désormais parmi les 12 hébergements landais (sur 60 en Nouvelle-Aquitaine) détenteurs de ce label qui garantit un niveau d'exigence élevé en termes de réduction des impacts environnementaux des services de l'hébergement, tout en maintenant une efficacité équivalente. « Cinq autres hébergements sont en cours d'accompagnement et devraient déposer leur dossier de certification d'ici fin 2023 », annonce déjà Landes Attractivité. La marque Qualité Tourisme™ a quant à elle été attribuée à deux écoles de surf (L'Esquiro et L'Agréou à Seignosse), deux structures de loisirs (Izi Rider à Labenne et Yak Océan à Sanguinet) et à la commune de Seignosse, gestionnaire de baignade pour la plage des Bourdaines, qui rejoignent les 81 structures déjà détentrices de la marque.



Un Garorock Marmande record



Alors que l'édition 2023 du festival lot-et-garonnais annonçait une baisse du budget artistique de 2 millions d'euros, Garorock a renoué avec des sommets de fréquentation. Retour sur l'événement en immersion avec les 150 000 festivaliers qui ont foulé la plaine de la Filhole durant 4 jours.

Par Jonathan BITEAU

“ David Guetta a battu le record d’affluence avec 50 000 personnes réunies en même temps sur site ”



rience » unique dans le monde des festivals.

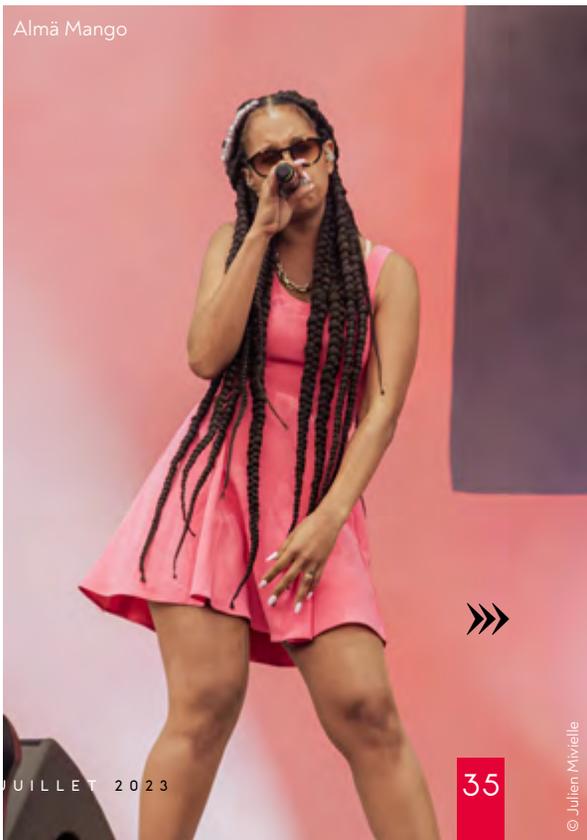
CONVIVALITÉ MADE IN SUD-OUEST

Et il s’avère que la mayonnaise a très bien pris. Il était plus qu’agréable de se balader sur cette plaine garonnaise qui alliait le charme d’une fête foraine avec des attractions comme la grande roue, la piste de roller, la scène rock façon chapiteau de cirque et tous les bars à ambiance qui donnaient des airs de ferias au Garorock. Si l’on ajoute à cela un espace restauration qui fleurait bon le canard, le festival marmandais avait ajouté la convivialité made in Sud-Ouest à sa programmation.

110 000 CAMPEURS ET 150 000 FESTIVALIERS

Avec 150 000 festivaliers, on a frôlé les 160 000 de 2019 et la

C’était un pari risqué lancé au printemps dernier par l’équipe organisatrice. Avec une enveloppe des cachets artistiques passant de 5 à 3 millions d’euros, beaucoup craignaient l’avènement d’un Garorock post-Covid moins ambitieux. Fini l’objectif d’atteindre les 200 000 festivaliers, l’heure était au retour aux sources avec la découverte de jeunes talents et la promotion d’une « Garo Expé-





soirée de samedi avec David Guetta a même battu le record d'affluence avec 50 000 personnes réunies en même temps sur site. Sur 4 jours, 110 000 campeurs ont dormi dans la plaine de la Filhole, plus grand camping d'Europe pour l'occasion. Un succès retrouvé qui a ravi l'organisation pour cette année qui inaugurerait plus qu'une nouvelle formule : un nouvel état d'esprit.

« I HATE MODELS » : LA RÉVÉLATION !

Et si la programmation était moins pléthorique en têtes d'affiches, les locomotives que sont Macklemore, Phoenix, David

Guetta, Shaka Ponk et Louise Attaque ont attiré les foules. On notera le spectacle électrisant du DJ « I Hate Models » avec « Femur » à la vidéo vendredi soir. Impossible de ne pas être captivé par la puissance des basses alliées à des visuels abstraits et hypnotiques. Les plus retors à la musique électronique n'ont pas pu s'empêcher de taper du pied en rythme et de se laisser emporter dans une foule totalement subjuguée. Le français « I Hate Models », survolté et masqué durant toute sa performance, fait d'ores et déjà des ravages sur la scène internationale et ses vidéos font des millions de vues sur les

réseaux sociaux. Les connaisseurs augurent qu'il pourrait être le prochain à percer la bulle de la scène électro pour prendre la relève des Daft Punk. Un avenir prometteur pour un artiste qui cultive le secret et ne répond à aucune interview, mais dont il se murmure qu'il serait originaire du Lot-et-Garonne.

Avec ce bilan plus que réussi, l'organisation a donné rendez-vous pour la 28^e édition du 27 au 30 juin 2024. Fort de ce succès, dès lundi 3 juillet, 500 pass à 190 euros (au lieu de 230 euros) étaient déjà mis en vente pour l'an prochain. Depuis 1997, le Garorock n'a pas fini de grandir et de nous surprendre. ■



© Julien Miviel

I hate Models



© Soraya Sanini

24
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

Phoenix



© Julien Miviel

Lomepal



© Julien Miviel

David Guetta



© Julien Miviel

Des tableaux Excel aux pierres ancestrales

Après plus de 20 ans d'activité dans le milieu bancaire, Valérie Blanchard a totalement changé de vie ! Elle accueille cet été les premiers visiteurs du gîte de la Tourmaline, labellisé 4 épis chez Gîtes de France et 4 étoiles en meublé de tourisme, sur la commune de Moncaut.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Quand elle repense à sa première rencontre avec cette maison achetée en 2016, Valérie Blanchard a encore du mal à réaliser l'ampleur des travaux réalisés en grande partie par son mari, Éric. Fraîchement labellisé Gîte de France, le gîte de la Tourmaline vient d'ouvrir ses portes et reçoit cet été ses premiers visiteurs, essentiellement originaires de Grande-Bretagne et de la région parisienne, conquis par la beauté d'un site idéalement situé entre Nérac et Agen.



Totalement rénové tout en conservant l'âme des anciennes écuries du château de Moncaut, aujourd'hui disparu, le gîte de la Tourmaline dispose de 6 chambres (pour une capacité totale d'accueil de 12 personnes), d'un jacuzzi isolé dans un espace boisé équipé d'un juke-box et d'un mini-bar, d'un hammam, sauna (installé dans le pigeonnier), terrain de pétanque ainsi que d'une piscine à débordement offrant une vue exceptionnelle sur la vallée de l'Albret et la chaîne des Pyrénées : « Nous avons beaucoup travaillé sur la terrasse et la piscine. On assiste à des couchers de soleil inoubliables tout en étant dans l'eau de la piscine », précise Valérie Blanchard.

“ Une piscine à débordement offre une vue exceptionnelle sur la vallée de l’Albret et la chaîne des Pyrénées ”

RÉNOVATION TOTALE

Pourvu de deux bâtisses, la maison principale (ancien logement des écuyers) faisant face à une dépendance (anciennes écuries ayant conservé les anneaux servant à attacher les bêtes), le gîte a été totalement rénové pendant de longues années de travail effectué par Éric, le mari de Valérie Blanchard, artisan professionnel à la tête de l’entreprise EPS Habitat spécialisée dans la construction de villas : « Quand nous l’avons achetée en 2016, il y avait de la moquette au plafond, des volets verts, la

cour intérieure était en terre battue, le lierre était partout et des pins bouchaient la vue ! » se remémore encore l’ancienne directrice de banque. Habitué à construire des maisons, et à en changer régulièrement, le couple s’est cette fois-ci lancé dans un projet de rénovation de bâti ancien avec l’objectif lointain de le transformer en gîte, à l’heure de la retraite. Après deux ans de travail acharné, notamment entre 2018 et 2020, la rénovation des anciennes écuries du château de Moncaut a pris forme tandis que Valérie traversait une période difficile

dans son métier de directrice de banque. Touchée par un burn-out, elle décide alors de changer de voie professionnelle en juin 2022 : « C’est là que l’idée d’ouvrir le gîte est devenue une évidence ! ».

LABEL GÎTES DE FRANCE

Totalement novice dans cette nouvelle activité, l’ex-cadre bancaire se tourne alors vers Gîtes de France pour bénéficier du label (il est même classé

dans la catégorie 4 épis sur une échelle qui en compte 5) et d’un accompagnement professionnel : « Ils m’ont aidé sur les normes de sécurité à mettre en place pour accueillir du public, notamment les enfants. Il nous a donc fallu près d’un an de travaux supplémentaires pour la mise aux normes », souligne Valérie Blanchard. Passionnée de lithothérapie (ensemble de méthodes pour se soigner à base d’éléments naturels) et de pierres depuis l’âge de 5 ans (une passion oubliée mais ravivée pendant le confinement), la propriétaire de Moncaut décide donc de baptiser chaque chambre du gîte d’un nom de pierre : « La tourmaline protège des ondes électro-magnétiques. J’en ai mis quelques-unes tout autour du site et nous avons naturellement donné le nom de cette pierre à notre gîte », précise Valérie Blanchard.

COMPLÈT CET ÉTÉ

Après des années de travaux, de doutes et d’attente, l’ancienne directrice de banque vient donc d’entamer une nouvelle vie en accueillant ses premiers visiteurs. Loin des bureaux et des tableaux Excel, l’ancienne directrice de banque a fait ses comptes et table sur une durée minimale de 5 mois de location par an pour être rentable. À peine ouvert, le gîte de la Tourmaline affiche déjà complet cet été... ■



VALÉRIE
BLANCHARD

Agen UN NOUVEAU CABINET D'EXPERTISE-COMPTABLE

Anne-Sophie Mondin a inauguré le cabinet d'expertise-comptable qu'elle vient de créer : Experitus. Travaillant au sein d'un cabinet depuis 2012, diplômée en 2019, elle a souhaité saisir les opportunités que la vie lui a offertes pour se mettre à son compte. Avec une formation solide en droit des affaires et en responsabilité sociale des entreprises, Anne-Sophie Mondin a complété son cursus par deux diplômes universitaires en droit des entreprises en difficulté et en expertise judiciaire. Elle est ainsi inscrite auprès de la Cour d'Appel d'Agen. En parallèle d'Experitus, elle intervient également dans les formations comptables auprès des jeunes, dans les jurys d'examen depuis 2017 et elle collabore régulièrement avec la maison d'édition Dunod, spécialisée en expertise-comptable. Experitus a ouvert ses portes au 44 boulevard Carnot.



Villeneuve-sur-Lot UN CAMPING INAUGURÉ

Le camping Lot et Bastides a rouvert ses portes ce printemps sous le nom de *Camping Paradis Vallée du Lot*. L'Agglomération du Grand Villeneuvois a choisi en mars dernier de confier l'exploitation de son établissement communautaire, classé trois étoiles, à la société Alpha Camping sous la forme d'une délégation de service public. Pour marquer symboliquement le lancement officiel de la saison 1 de ce camping Paradis, son inauguration a été faite en présence notamment de Guillaume Lepers, président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Anne Delliaux, présidente de l'office de tourisme du Grand Villeneuvois et vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois en charge de l'attractivité touristique et Didier Bourgoïn, président-fondateur d'Alpha Camping, qui gère 27 campings dont 17 Campings Paradis.

Nouvelle-Aquitaine LES ARTISANS EN ALLEMAGNE

Dans le cadre du partenariat entre la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine (CMA NA) et son homologue germanique, la Handwerkskammer Dresden (CMA de Dresde), une délégation néo-aquitaine s'est déplacée outre-Rhin les 22 et 23 juin. Parmi elle, le président lot-et-garonnais, Jean-François Blanchet, a accompagné le président régional, Gérard Lopez. Les élus des deux organisations ont fait un point sur les échanges d'apprentis lors d'une visite du centre de formation technique de Dresde. À l'occasion de tables rondes, les représentants des deux pays ont évoqué des projets d'actions de lobbying auprès de l'Union européenne pour une meilleure prise en compte des problématiques de l'artisanat dans sa politique économique, sociale et normative.



Lot-et-Garonne LE COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT NOUVELLE-AQUITAINE ET EDF RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT

C'est à l'occasion de la journée mondiale olympique et paralympique, qui se tenait le 23 juin, qu'EDF a renouvelé son parrainage pour la saison sportive 2023 avec le comité régional handisport en Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de cet engagement, histoire ayant vu le jour il y a plusieurs décennies, les deux partenaires se mobilisent pour promouvoir le handisport. Pionnier dans l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise, (avec un effectif de 5 500 salariés reconnus en situation de handicap, dont plus de 400 en Nouvelle-Aquitaine), EDF va poursuivre ses opérations de sensibilisation en milieu scolaire, organisées depuis 2016, avec le concours des athlètes paralympiques de la team EDF. Enfin, ce nouveau partenariat, signé à Agen, met en avant le travail effectué par les équipes d'ingénieurs du groupe EDF pour le perfectionnement des matériels des athlètes, via des applications technologiques de haut niveau.



Léo Brien, Président du Comité Régional Handisport ; Martin Leys, Directeur de l'Action Régionale EDF Nouvelle-Aquitaine et deux athlètes qui préparent en Nouvelle-Aquitaine les Jeux paralympiques de Paris 2024 : Perle Bouge, championne du monde d'Aviron handi, et Heidi Gaugain, vice-championne du monde de para-cyclisme et membre du Team EDF.

Villeneuvois LES ÉLUS RENCONTRENT LES AGRICULTEURS

C'est avec la volonté de se rapprocher des exploitations agricoles du territoire, afin d'accompagner au mieux l'agriculture que les représentants de l'Agglomération du Grand Villeneuvois ont visité la ferme de Galy, située sur la commune d'Allez-et-Cazeneuve. Appartenant à la famille de Carole Crozat depuis 4 générations, l'exploitation a opté pour la diversification en 2018. Démarrée avec 10 hectares de noisetiers et un lac de 51 000 m³, la production compte aujourd'hui 25 ha de prunes, 20 ha de noisettes et 25 ha de céréales. Si la ferme de Galy prévoit l'installation de 2 000 m² de panneaux photovoltaïques et la construction d'un nouveau bâtiment de 400 m², elle héberge déjà un canon anti-grêle dont le rayon d'action porte sur 10 km. Pour rappel, le dispositif anti-grêle est développé par la chambre d'agriculture et couvre tout le Lot-et-Garonne.



Monsieur Laurent, artiste biscuitier

Philippe Laurent, l'homme derrière les incontournables cookies de la Mort qui Tue, vient d'ouvrir une nouvelle boutique « Les Biscuits de Mr Laurent », au centre-ville de Pau. En un peu plus de dix ans, l'artisan biscuitier-chocolatier a fait de son nom une marque largement identifiée des Béarnais.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

De professeur de saxophone à biscuitier-chocolatier, il y a un monde que Philippe Laurent n'a pas hésité à parcourir il y a un peu plus de dix ans. Avec raison semble-t-il, en témoigne l'ouverture d'une boutique « Les Biscuits de Mr Laurent » au Palais des Pyrénées, à Pau. Entouré par deux gros franchisés, le seul commerçant local de cette galerie à ciel ouvert redonne des couleurs béarnaises à cette rue piétonne qui relie la place Clemenceau au boulevard des Pyrénées. Un choix risqué, au vu du prix du loyer, mais assumé par Philippe Laurent qui souhaitait être davantage visible qu'au quartier du Château, où se trouvait jusqu'alors le magasin palois, troisième point de vente de l'enseigne. Comme à chaque nouvelle étape de son aventure d'entrepreneur, ce Béarnais d'adoption se fie à son intuition, bonne conseillère depuis sa reconversion réussie jusqu'à l'incroyable succès de ses cookies de la Mort qui Tue.

19 SALARIÉS AUJOURD'HUI

Malgré tout, l'histoire des Biscuits de Mr Laurent ne s'est pas faite en un jour. Si aujourd'hui Philippe Laurent emploie 19 salariés, à ses débuts en 2012 il est seul sur les marchés de l'agglomération paloise à vendre ses Deniers de Navarre, des biscuits en hommage au Béarn. Mais cela n'est pas suffisant pour permettre à sa petite entreprise d'éclorre. Jusqu'à ce jour où sa belle-fille croque dans un cookie dont il vient de tester la recette. « Elle s'est écriée : c'est un cookie de la Mort qui Tue ! Le nom était tout trouvé.

“ Les cookies sont fabriqués dans les locaux de Lescar avant d'être cuits en boutiques ”





PHILIPPE
LAURENT

© Cyril Garrabos

“ Depuis le premier cookie vendu par Monsieur Laurent il y a une dizaine d’années, 80 parfums ont déjà été créés ”

Beaucoup m’ont dit de ne pas les appeler ainsi, que ce n’était pas vendeur, et pourtant... », sourit le gérant, décidément souvent à contre-courant. Le biscuitier redouble d’efforts pour trouver ses clients et décide, par praticité, de cuire ses cookies directement sur les marchés : « sans le vouloir, j’ai réalisé l’effet « poulet rôti ». Les gens sentaient l’odeur depuis l’autre bout du marché et venaient jusqu’à moi ». Le bouche à oreille fonctionne, les cookies de la Mort qui Tue se font un nom et Philippe Laurent avec.

DES COOKIES, MAIS PAS SEULEMENT

En 2016, ce dernier ouvre son atelier et une boutique attenante à Idron, où le rejoignent trois salariés, avant d’aménager le point de vente palois près du château. En 2021, il achète un local de 520 m² à Lescar, où sont désormais fabriqués les cookies avant d’être cuits en boutiques. Si les cookies de la Mort qui Tue ont permis la croissance de l’entreprise, hors de question pour son dirigeant de « rester sur un mono-produit ». Évoquant un thème et ses variations », comme en musique, ce dernier ne cesse de proposer de nouvelles gourmandises : tablettes de chocolat, sablés, ou encore barres chocolatées viennent agrandir la liste des références à retrouver

dans les boutiques de Philippe Laurent. « L’innovation et la créativité » forment d’ailleurs l’un des trois piliers de son entreprise, avec « l’esprit d’équipe » et « la recherche de l’excellence ». Des bases que l’homme n’oublie jamais de répéter à ses salariés, « ambassadeurs » de la marque à ses yeux. Sous son côté poète, manifestement ce dernier n’en garde pas moins les pieds sur terre.

UNE GAMME VÉGÉTALE À L'AUTOMNE

Chef d’entreprise autant que biscuitier, l’homme ne dévoile pas davantage les secrets de la recette de ses cookies que les quantités écoulées. Ce mercredi matin-là, quelques minutes avant l’ouverture, on saura seulement que 500 cookies ont été cuits dans l’arrière-salle de la boutique paloise. Et qu’ils ne feront pas long feu, appelant au moins une autre fournée... Depuis le premier cookie vendu par Monsieur Laurent il y a une dizaine d’années, 80 parfums ont déjà été créés. Aux côtés d’une gamme permanente, des collections sont renouvelées régulièrement : la prochaine aura des accents italiens. « À l’automne, nous sortirons une gamme végétale », dévoile par ailleurs le maître des lieux dont l’imagination sans limites ne doit certainement pas être étrangère à son succès. ■

Adour Atlantique L'UIMM FIXE SON CAP

Le 27 juin dernier, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Adour Atlantique tenait son assemblée générale annuelle, au Pôle Formation Adour d'Assat. Les membres du conseil d'administration, présidé par Évrard Willemaers, ainsi que les dirigeants présents, ont échangé autour de la compétitivité et de la durabilité des entreprises industrielles et de l'attractivité du territoire. L'organisation patronale, qui s'est donnée pour mission de défendre, représenter, fédérer et conseiller les dirigeants de l'industrie métallurgique, a également fixé les enjeux stratégiques et perspectives pour 2023, résumés en trois axes : donner envie de s'épanouir dans la métallurgie aux chefs d'entreprises comme aux salariés, créer de la valeur sociale dans les entreprises et enfin soutenir la création de valeur économique et environnementale des entreprises en priorisant la décarbonation.



Béarn PARTENARIAT RECONDUIT ENTRE OGEU ET LA SECTION

Le groupe béarnais Ogeu a renouvelé son engagement comme partenaire et fournisseur officiel de la Section Paloise jusqu'en 2027. Mathieu Lignac, directeur marketing et développement commercial du groupe Ogeu, était présent au Stade du Hameau, en compagnie de Bernard Pontneau, président de la Section Paloise, pour officialiser la poursuite de cette collaboration. « La Section Paloise et Ogeu Pyrénées sont deux institutions historiques et importantes dans le Béarn dont leur activité fait rayonner le territoire au-delà de ses frontières », souligne Mathieu Lignac. « Il s'agit d'un point commun extrêmement important qui naturellement amène la Section et Ogeu à collaborer. » De son côté, Bernard Pontneau s'est félicité de « la reconduction de ce partenariat, qui perdure depuis plusieurs décennies, donne de la cohérence à notre projet territorial et témoigne d'une certaine fidélité ».



Au centre, Mathieu Lignac, directeur marketing du groupe Ogeu et Bernard Pontneau, président de la Section paloise



Agglomération de Pau DES EAUX USÉES AU BIOMÉTHANE

Les premières molécules de biométhane produites à partir de boues d'épuration des eaux usées de l'agglomération paloise ont été injectées le jeudi 22 juin dans le réseau public de gaz naturel, après 6 mois de conception, 16 mois de travaux et 2 mois de réglages et mise en route. « Une première étape d'importance dans la transformation de l'usine de dépollution des eaux usées de Lescar en centre de ressources », se félicite François Bayrou, président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées qui porte ce projet. Démarrée en janvier 2022, la construction des unités de méthanisation et de méthanation fera de l'usine de dépollution des eaux usées une « véritable station à énergie positive » produisant 10 ressources et énergies d'ici 2024. Cette usine est par ailleurs située sur le site Cap Ecologia qui, rappelle l' élu, comprend « notamment l'unité de valorisation énergétique des ordures ménagères de Valor Béarn, le réseau de chaleur urbain et la future centrale photovoltaïque ».



GUILLAUME
BERBINOU

© Octime

Pau GUILLAUME BERBINOU, NOUVEL ACTIONNAIRE DE L'ÉLAN

L'Élan Béarnais a confirmé ce lundi 3 juillet l'arrivée de Guillaume Berbinou comme nouveau partenaire du club de basket palois, qui a été relégué en pro B cette fin de saison. L'Orthésien et chef d'entreprise rejoint le conseil d'administration et entrera prochainement au capital de la SASP EPBLO. À 49 ans, Guillaume Berbinou est une figure entrepreneuriale locale à la tête du groupe Octime (32 M€ de CA en 2022, 280 salariés et 6 500 clients) et par ailleurs également membre du conseil consultatif de la Banque de France pour les Pyrénées-Atlantiques. Passionné de sports, expert en marketing sportif digital, Guillaume Berbinou a démarré sa carrière au sein du Groupe TF1, menant des opérations marketing pour des grands clubs de football français, l'UCPF ou encore la LNB dans les années 2000 à 2008. Il est aussi un ancien intervenant du CDES pour la formation digitale des managers sportifs de clubs professionnels. « Mon objectif est simple : renforcer le club dans le respect de sa culture et de son histoire », a-t-il déclaré. « Ensemble, je suis convaincu que nous réussirons à développer un projet sportif ambitieux, humain et durable. »

Saint-Jean-de-Luz Les canneurs à l'Arche du goût

L'association Slow Food International vient d'inscrire la technique de pêche à la canne du thon rouge dans son Arche du goût. Pour célébrer cette reconnaissance, l'association Bizi Ona créée par Bixente Marichular organisait une soirée de présentation de ce savoir-faire emblématique du port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure.

Par Vincent BIARD

« **L**a pêche au thon demande de la force », assure Didier Martinez, l'un des derniers canneurs de la Côte basque avec l'*Airosa* le bateau familial construit en 1954. Après avoir repéré une matte de thons en surface, l'équipage jette de l'appât vivant composé d'anchois, de sardines ou de chinchards pour fixer le banc tout près du navire. Avec des cannes de 3 à 6 m de long également appâtées, les thons rouges sont alors ferrés vigoureusement et remontés à bord. Durant cette pêche, des jets d'eau sont projetés depuis le navire pour masquer la présence du bateau. La pêche du thon rouge à la canne se pratique les mois d'été au large de la Côte basque. « Nous cherchons l'eau foncée, l'eau du large entre 18 et 23 °C » indique Didier Martinez.

AU PATRIMOINE DES SAVOIR-FAIRE MENACÉS

Il ne reste plus aujourd'hui qu'un bateau à Hendaye, un à Capbreton et deux à Saint-Jean-de-Luz à pratiquer

cette pêche qui a fait les beaux jours du port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure. C'est pour préserver la mémoire, et peut-être aussi pérenniser ce savoir-faire, que l'association Bizi Ona avait proposé l'inscription de la pêche à la canne du thon rouge à l'Arche du goût de Slow Food International. Créé en Italie en 1986 pour s'opposer à la malbouffe et à la création d'un fast food dans le centre historique de Rome, ce mouvement entend sensibiliser les citoyens à l'écogastronomie. Présent dans une centaine de pays, Slow Food a institué l'Arche du goût pour consacrer une technique, race ou variété traditionnelle d'un territoire menacée de disparition.

DÉGUSTATION AU CHAI EGIATEGIA

Après le canard Kriaxera, la brebis Sasi Ardi et le merlu de ligne de Saint-Jean-de-Luz, l'association Bizi Ona présidée par Bixente Marichular continue son œuvre de reconnaissance du patrimoine culinaire du Pays basque. Pour célébrer l'inscription de la pêche à la canne du thon rouge à l'Arche du goût, Bizi Ona avait convié ses membres à une dégustation de thon rouge préparé par les chefs Gaby Biscay et Cédric Béchade accompagnés des élèves du lycée hôtelier de Saint-Jean-Pied-de-Port encadrés par Marie Amiano, leur professeur de cuisine. La soirée s'est déroulée le 29 juin à Socoa dans le chai d'Egiategia connu pour immerger ses fûts de vin en baie de Saint-Jean-de-Luz.

“ Il ne reste qu'un bateau à Hendaye, un à Capbreton et deux à Saint-Jean-de-Luz à pratiquer cette pêche ”

“Aujourd’hui la ressource du thon rouge est aussi importante que dans les années 70”

UNE TECHNIQUE IMPORTÉE DEPUIS SAN DIEGO

Avant la dégustation, David Milly, directeur de la coopérative des pêcheurs d'Aquitaine et Nicolas Susperregui, chargé de mission au comité des pêches 64-40, ont exposé l'histoire et les subtilités de cette technique de pêche. C'est depuis San Diego en Californie qu'elle a été importée sur la Côte basque dans les années 30 et essayée par une poignée de pêcheurs. La sardine était alors la principale espèce débarquée mais avec 66 tonnes de thon rouge débarqué en août et 450 tonnes en septembre, 1948 a été une année charnière. Saint-Jean-de-Luz est ensuite devenu le premier port thonier de France et a connu une période nommée « les 20 Glorieuses » par Nicolas Susperregui.

LE TEMPS DES QUOTAS

Cette technique de pêche à l'appât vivant a été déployée jusqu'au large du Sénégal par les pêcheurs luziens et cibouriens. En 1961 un navire congélateur d'une capacité de 1 200 tonnes a même été mis en service tandis qu'à Saint-Jean-de-Luz des conserveries ont été édifiées pour le thon rouge mais aussi le thon blanc et la sardine. Hélas la ressource du thon rouge s'est inéluctablement réduite et en 1969 la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) a été créée. Le développement massif de flottes de pêche dans le monde a conduit à l'instauration des

premiers quotas. À Saint-Jean-de-Luz l'activité de la pêche s'est amoindrie et dans le monde la flottille thonnière s'est stabilisée. En 2007, les quotas ont été au plus bas avec 70 tonnes pour la Côte basque.

UNE PÊCHE SÉLECTIVE

« Aujourd'hui la ressource du thon rouge est aussi importante que dans les années 70 », assure Nicolas Susperregui. Depuis la fin 2022, il a été décidé que les quotas ne seront plus révisés chaque année mais tous les trois ans. Pour la France c'est 6 700 tonnes de thon rouge dont 90 % pour la Méditerranée et 10 % pour l'Atlantique. Les 110 tonnes allouées à la Côte basque sont à 85 % pêchées à la palangre (une ligne mère sur laquelle sont fixés des avançons) et 15 % à la canne. Cette technique permet pourtant une pêche sélective et donc respectueuse de l'environnement. Raison de plus pour la pérenniser. ■



Bixente Marichular,
président de
l'association Bizi Ona

© V. Biard

Une licorne à Bidart

Créée en Suisse, Sophia Genetics est cotée au NASDAQ pour sa technologie d'analyses de données médicales permettant des diagnostics plus précis. En installant des équipes sur le technopôle Izarbel de Bidart, son dirigeant, Jurgi Camblong, revient vers son Pays basque natal dont il stimule la filière naissante des biotechnologies.

Par Vincent BIARD



D'un coût de 11 millions d'euros financés par la Communauté Pays Basque et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, c'est un bâtiment de 3 450 m² sur trois niveaux construit sur le technopôle Izarbel de Bidart. Inauguré officiellement le 28 juin dernier, le bâtiment « MedTech » accueillera la société Sophia Genetics qui prévoit d'y installer une centaine de ses salariés sur l'étage qui lui est alloué. Déjà présente sur le site d'Izarbel avec une soixantaine d'ingénieurs et de techniciens informatiques, Sophia Genetics emploie 450 personnes dans le monde. Environ 250 personnes travaillent en Suisse où Jurgi

Camblong a créé cette start-up en 2011 avec les Suisses Pierre Hutter et Lars Steinmetz, deux experts internationaux en génétique.

DES DONNÉES TRAITÉES PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sophia Genetics est spécialisée dans la médecine basée sur les données. En recueillant et en analysant des informations génomiques auprès d'un réseau mondial de 750 établissements de santé de 72 pays, la société fournit des informations précieuses aux équipes soignantes. Sophia Genetics les aide à établir un diagnostic notamment pour les cancers et les maladies héréditaires. Avec sa plateforme basée sur

l'intelligence artificielle, la startup standardise la qualité des données produites par le séquençage à haut débit de l'ADN. La collecte croissante de données lui permet de trouver des similitudes entre des patients de différents continents et d'affiner toujours plus ses diagnostics fournis aux professionnels de la santé.

DE GENÈVE À BIDART

Si Jurgi Camblong a choisi la Côte basque pour implanter l'activité de développement informatique de Sofia Genetics, c'est notamment parce qu'il en est originaire. Ramuntxo Camblong, son père, était une figure du Pays basque. Professeur, entrepreneur, élu d'Anglet, militant de la cause basque, il a été président de l'Institut culturel basque et du Conseil de développement. Après sa scolarité au sein d'une ikastola (école en langue basque), Jurgi Camblong a étudié la chimie à l'université de Pau et des Pays de l'Adour puis la biologie à l'université de Bordeaux. Expatrié ensuite à Genève, il a obtenu un doctorat en science de la vie (spécialité biologie moléculaire) et un diplôme international en management de la technologie à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne où il a ensuite fondé Sofia Genetics.

UN LEADER MONDIAL DES BIOTECHS

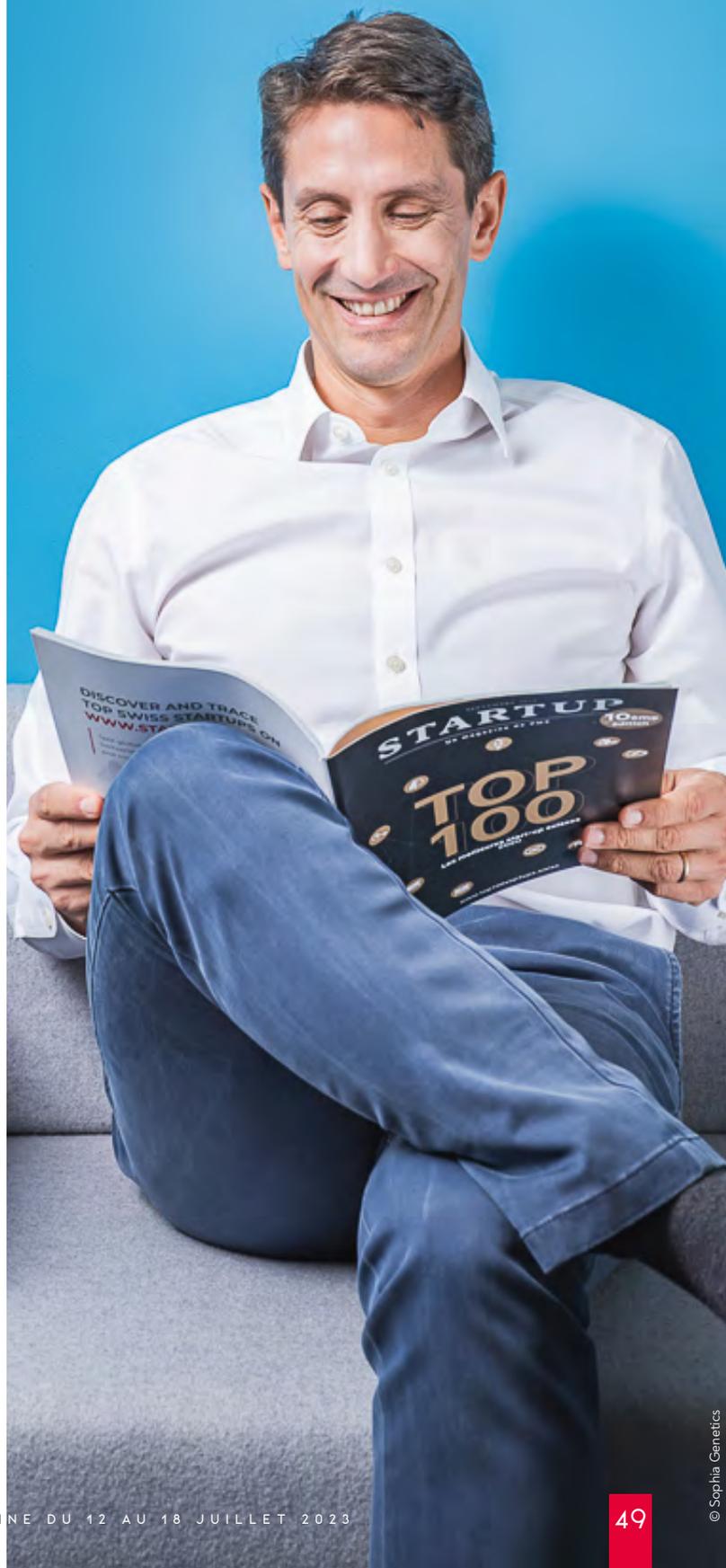
Depuis sa création en 2011, la start-up a réalisé des levées de fonds à chaque fois plus impressionnantes. Présentée comme le leader mondial de la médecine basée sur les données (Data-Driven Medicine), Sofia Genetics a ainsi levé 110 millions de dollars en 2020 puis 234 millions lors de son entrée en bourse (Nasdaq) en 2021. La start-up avait alors obtenu le statut de licorne en atteignant une capitalisation boursière d'un milliard de dollars. Mais le cours des biotechs a ensuite chuté et fait baisser la valeur des actions de Sofia Genetics. Avec un chiffre d'affaires de 47,6 millions de dollars en 2022 mais des pertes récurrentes, Sofia Genetics reste l'une des sociétés les plus prometteuses des biotechnologies. Son développement sur la Côte basque sera bénéfique à la filière biotech soutenue par les collectivités territoriales. ■

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA MEDTECH

La Communauté Pays Basque a adopté sa feuille de route « Industries de la Santé et MedTech » le 1^{er} juillet dernier. L'objectif est d'accompagner et soutenir les 5 484 entreprises et établissements de santé du territoire de la Communauté Pays Basque avec une priorité accordée à la centaine d'entreprises engagées en recherche et développement de technologies novatrices. Le rez-de-chaussée du tout nouveau bâtiment « MedTech » du technopôle Izarbel accueillera des start-ups et des projets de ce secteur des biotechnologies.

JURGI CAMBLONG

cofondateur et dirigeant de Sofia Genetics





Bayonne MAILLOT JAUNE POUR LA SOGECA

À l'occasion du passage du Tour de France à Bayonne le 3 juillet dernier, la banque LCL a décerné le « maillot jaune des entrepreneurs » à la société de gestion, d'expertise comptable et d'audit connue sous le nom de SOGECA. Dans une vidéo tournée pour l'occasion, Pantxo Lissar, l'un des 17 associés de la SOGECA présente l'actualité de ce groupe indépendant rassemblant 260 collaborateurs dans ses 14 sites. Parmi les sujets présentés par Pantxo Lissar, la création d'un nouveau portail Sogeca Connect pour répondre à toutes les demandes digitales des clients et l'ouverture récente de bureaux à Bordeaux, Paris et Annecy donnant une connotation nationale à la SOGECA.

Anglet FIBRE DE LIN ET RÉSINE BIOSOURCÉE POUR LE VÉLO LARRUN

La marque de vélo à assistance électrique créée par Gilles Labrude à Anglet vient d'annoncer le lancement d'un vélo conçu avec un cadre en fibre de lin et de la résine biosourcée d'origine française. C'est lors du salon Prodays, organisé début juillet à Paris, que ce vélo annoncé comme le « le premier à intégrer ces matériaux innovants respectueux de l'environnement » a été présenté. La fibre de lin est un matériau naturel, léger, résistant et aux excellentes propriétés d'absorption des vibrations. L'utilisation de résine biosourcée réduit considérablement l'empreinte carbone de sa production. Le modèle Lorea utilisant ces matériaux sera produit à la fin de l'année 2023.





Thomas Nares, Jacques Oloa et Simon Garito

Biarritz UNE MASTERCARD EN FAVEUR DES ANIMAUX

Créée à Biarritz par Thomas Nares, Jacques Oloa et Simon Garito la startup PennyPet propose la première MasterCard s'engageant pour la santé des animaux. Sur chaque paiement effectué avec la carte, 0,10 % du montant est reversé dans un fonds de solidarité soutenant des associations défendant le bien-être animal. La carte PennyPet propose également un service de cashback (entre 5 et 15 %) auprès des partenaires de PennyPet. Enfin, en arrondissant chaque transaction à l'euro ou au montant supérieur le plus proche, l'utilisateur de la carte peut constituer un capital mobilisable en cas d'imprévu. Lancée en avril dernier, PennyPet propose un système d'abonnement mensuel sans engagement à 9 euros. L'objectif de la startup est de convaincre 10 000 utilisateurs dans les douze prochains mois.

Hendaye 80 CERTIFICATIONS ACCOMPAGNÉES PAR L'UIMM ADOUR ATLANTIQUE

L'Union des industries et métiers de la métallurgie des Pyrénées-Atlantiques (64) et du canton du Seignanx (40) a organisé une cérémonie de remise de certifications le 4 juillet dernier au sein de l'entreprise Epta à Hendaye. Sur le dernier trimestre 2022 et le 1^{er} semestre 2023, l'UIMM Adour Atlantique a accompagné 81 candidats à la présentation d'une certification de branche concernant 20 métiers. L'opération est un succès avec un taux de réussite de 99 % chez ces salariés, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle (85 % d'hommes et 15 % de femmes) en formation dans des métiers qui recrutent sur le bassin de l'Adour : technicien de cellules d'essais, inspecteur qualité, soudeur, équipier d'unité autonome de production industrielle, tourneur, fraiseur...



Les Hauts de Saint-Lary

Un village dans le village

Suite au succès des 4 premiers chalets, les associés des Hauts de Saint-Lary ont investi dans l'extension de ces hébergements de charme : 6 nouveaux chalets, 5 appartements, un bâtiment d'accueil et un restaurant gastronomique enrichissent désormais Sailhan, bourg pastoral situé à 910 mètres d'altitude.

Par Hermance HITTE

Sans la bruyère et les falaises d'une nature sauvage dont les landes de l'Angleterre ont le secret, les Hauts de Hurlevent auraient eu une tout autre atmosphère... Il en va de même pour les Hauts de Saint-Lary qui eux ont choisi l'incroyable panorama qu'offre le minuscule village de Sailhan pour écrire leur histoire. Et cette vue, Joël Clavé y tenait : c'était une des conditions pour que son projet immobilier voie le jour. Avec pour écrin les merveilles de la vallée d'Aure, son concept d'hébergement atypique ne pouvait trouver plus bel environnement. Si le succès des quatre premiers chalets a immédiatement été au rendez-vous, l'extension qui en prévoit six de plus poursuit la belle aventure : les réservations estivales affichent déjà quasiment complet. Un engouement justifié par la qualité des prestations mais qui fait office de pari réussi... proposer un complexe de standing dans un bourg pastoral était loin d'aller de soi.

COUP DE FOUDRE À SAILHAN

Il y a une dizaine d'années, lorsque le projet a pris forme, Joël Clavé ne cache pas qu'il « était novateur » : « Le concept, c'était de l'espace, du confort, rien d'ostentatoire mais un site cosy propice à la sérénité ». S'il est originaire du bassin d'Arcachon, l'attachement de l'exploitant pour les Pyrénées ne date pas d'aujourd'hui. Lorsque l'idée d'investir à plusieurs dans des hébergements fait son chemin, c'est tout naturel-



lement qu'elle emprunte celui des montagnes. Gîtes, hôtels, résidences, les offres sont là mais pas le coup de cœur : « Avec des copains, on ne trouvait pas ce qu'on cherchait en termes de confort, d'accueil et de qualité... Donc on a décidé de le fabriquer nous-même ! ». Après de longues prospections dans toutes les vallées, le déclic a lieu dans les hauteurs de Saint-Lary pour ce qui n'était alors qu'un vaste pré à moutons face au Pla d'Adet : « On est tombés amoureux du terrain. Sailhan est très ensoleillé, c'est un promontoire, la nature y est fabuleuse, c'est près des pistes et de l'Espagne, le site était parfait ».

AUTHENTICITÉ ET CONFORT

Et c'est là, dans ce hameau de 163 habitants, que quatre premiers chalets vont voir le jour en 2016. Bâties dans une pure architecture pyrénéenne où la pierre locale, l'ardoise et le bois servent de matières nobles, avec leur allure de grange bigourdane, ils sont exactement comme les associés les avaient imaginés. Avec cette extension qui les portent à dix, c'est un véritable village dans le village qui attend désormais les touristes

après 20 mois de chantier. Traversé par des ruelles où les fleurs embaument, l'harmonie est celle d'une bulle hors du temps où seul le bien-être dicte les prestations, agrandies elles aussi. Sauna panoramique, hammam, salle de massage, aire de jeux pour enfants, cardio-training et livraisons quotidiennes : de la conciergerie touristique aux terrasses avec brasero, le lieu est si enchanteur qu'il a décroché les 4 étoiles de la classification nationale des meublés de tourisme.

“ Nous voulons que les séminaires d'entreprises puissent se dérouler dans une ambiance propice à la détente et la concentration ”



TOURISME D'AFFAIRES ET SPORTIF

Les travaux vont plus loin que les seuls hébergements, Joël Clavé et ses associés ont structuré les séjours avec la construction d'un bâtiment d'accueil aux multiples fonctions. Dans le même esprit architectural, le bien-nommé Refuge est le centre du site, il dispose en plus d'une épicerie où les produits locaux comme le miel, la bière d'Arreau, les tisanes et le porc noir de Bigorre sont les stars. L'ensemble est surplombé de cinq appartements en duplex qui portent la capacité totale des Hauts de Saint-Lary à 86 couchages. Si les vacanciers étaient jusqu'à présent la principale clientèle, deux innovations leur permettent de s'ouvrir à d'autres catégories, tout d'abord aux sportifs grâce à un espace de 12 boxes pour les vélos : « Il est parfaitement équipé pour la réparation, l'entretien et le nettoyage des deux-roues, on l'a voulu idéal pour recevoir les équipes et les cyclistes. C'est une clientèle que nous ciblons et nous avons énormément travaillé avec Destination Vélo et Alta Monta pour être dans le cahier des charges des tours opérateurs ».

Un tourisme d'affaires est également attendu avec la création d'une salle de séminaire aussi intimiste que la vue est grandiose : « On a voulu proposer une salle de réunion cocooning de 20 à 25 personnes. Nous voulons que les séminaires d'entreprises puissent se dérouler dans une ambiance propice à la détente et la concentration ». Concentration qui risque d'être émoussée tant le panorama sur le Pla d'Adet est somptueux.

“ Le montant total de l'opération s'élève à 9 millions d'euros : un investissement conséquent et inattendu dans cette partie du territoire ”

51 ASSOCIÉS DANS LA SAS

Le montant total de l'opération s'élève à 9 millions d'euros dont une première tranche à 2,5 millions d'euros. Un investissement conséquent, inattendu dans cette partie du territoire et permis par un système communautaire ingénieux : « La SAS qui gère et exploite cet investissement comporte une cinquantaine d'associés qui sont des petits, des moyens et des grands porteurs. Chacun a amené du financement et tous sont au capital du projet ». Des associés situés dans toute la France, de Bordeaux à Paris, très hétéroclites dans leurs profils qui comptent de nombreux chefs d'entreprises ou des experts comptables... et réunis par un fil rouge : l'attachement à la vallée d'Aure. Un coup de foudre pour Sailhan qui en fait autant d'ardents ambassadeurs :



« Tous en parlent avec amour, ce sont les meilleurs commerciaux », s'amuse Joël Clavé. Les assemblées générales se déroulent évidemment aux Hauts de Saint-Lary où un restaurant bistrannique a également ouvert ses tables.

COUP DE BOOST POUR LE TERRITOIRE

Avec l'extension, le chiffre d'affaires qui était de 250 000 € vise les 700 000 €. Ouvert toute l'année, en toutes saisons, cet apport de vie est également un énorme coup de boost économique pour le territoire :



La salle de séminaire et sa vue panoramique.

© D.R.



© D.R.

« C'est un travail d'équipe à mener avec les élus et les professionnels du tourisme, on amène une qualité et du pouvoir d'achat, nos clients sollicitent souvent les prestataires extérieurs, achètent des forfaits de ski l'hiver, c'est un cercle vertueux qui fait tourner l'économie ». Avec un fichier clients de 1200 familles, l'activité qui comptait 800 nuitées vise désormais les 3 000. À 910 m d'altitude, les Hauts de Saint-Lary et leur vue à 360 ° ont réussi à s'intégrer dans le paysage et participent à la volonté de montée en gamme de la première station des Pyrénées, un territoire plein d'avenir. ■



© D.R.

Patrick et Marie Duvignau, les maîtres de maison, aux côtés de Julia Clavé, directrice d'exploitation des Hauts de Saint-Lary et Julien Saltet, chef du restaurant *Erassens*.

LE RESTAURANT ERASSENS

Le 8 juillet, le restaurant bistronomique *Erassens* ouvrira ses portes et avec elles ses tables de 35 couverts. Un défi qu'ont relevé Julia Clavé et Julien Saltet, un jeune couple qui a choisi de mettre à l'honneur la richesse du terroir et les produits locaux : « Dans un rayon de 200 km puisque les poissons sont de la criée de Ciboure », précise la directrice d'exploitation. Poissons que le chef apprécie particulièrement travailler après une belle carrière dans les établissements étoilés et traditionnels du Pays basque. Venus de Biarritz où Julia officiait à l'*Hôtel du Palais*, les deux gérants s'installent à Sailhan puisque le restaurant sera lui aussi ouvert à l'année et à tous. À terme le but est de créer 8 emplois, en salle et cuisine, des postes sont d'ailleurs à pourvoir dès maintenant. Terrasse de 20 places, menu du marché, un gastronomique et un en cinq services : le restaurant est déjà au sommet.

Equestria

3 nuits hors du temps

Du 18 au 23 juillet, le festival d'art équestre revient pour sa 27^e édition, rendez-vous majeur pour la culture et le tourisme à Tarbes où 40 000 visiteurs sont attendus.

Par Hermance HITTE

Souvent associée à son industrie, Tarbes a quelque chose de fougueux que seul le Haras raconte sans dire un mot. Dans ses murs d'architecture Empire, il suffit de poser la main pour comprendre qu'ici-même, une histoire d'amour insoupçonnée a lié la ville au cheval, croisant leurs destins à jamais. Berceau de l'anglo-arabe, entre hussards et brigade équestre, cet incroyable site de 8 hectares en cœur urbain n'en finit pas de battre mais en juillet, c'est toute la cité qui suit son rythme... et du pas chassé au galop fou, il faut l'avoir bien accroché.

40 000 VISITEURS ATTENDUS

Festival d'art équestre mondialement connu et respecté, Equestria entraîne chaque année ses spectateurs dans son monde. Féérique, subtil, parfois rigoureux comme une musique millimétrée, toutes les créations ont forgé sa renommée et en ont fait un des plus importants au niveau européen. Du 18 au 23 juillet, c'est une édition intimiste qui revient et avec elle un des rendez-vous majeurs de Tarbes : près de 40 000 visiteurs venus principalement de toute l'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine vont une nouvelle fois se laisser happer par la magie des artistes qui ont choisi le cheval comme partenaire et source d'inspiration.

TEMPS FORT DE L'ANNÉE

Le budget est à la hauteur de l'événement, 600 000 euros, près de 200 sponsors, si les spectacles nocturnes sont le point d'orgue d'Equestria, toutes les animations programmées autour drainent un public familial qui assurent un million d'euros de retombées économiques pour la ville. L'hébergement, la restauration et le commerce entrent dans ce galop fou qui, durant quelques jours, emballe le quotidien. Tous les



clubs du département participent à l'événement et le Haras, créé en 1806 par Napoléon, se pare d'une vie dont il est l'écrin merveilleux.

TROIS GRANDS SPECTACLES

Pour cette 27^e édition, la nouvelle formule permet de découvrir la diversité de l'art équestre et fait découvrir trois grands spectacles, au choix. La nuit, c'est le seul endroit où personne ne peut mentir et cette année, la piste offre la folie des voltigeurs de la Compagnie Pagnozoo, mêle la puissance envoûtante de la danse et celle des quatre chevaux de l'illustre Théâtre du Centaure et enfin l'humour empli de poésie de la Compagnie Hors(e) Série. L'occasion de laisser les chevaux murmurer à l'oreille de ses émotions et comme il l'est d'usage dans la vile du cheval, ces histoires-là seront inoubliables. ■



Occitanie FONDATION BANQUE POPULAIRE OCCITANE : 165 577 € POUR LES ASSOS

Suite à la sélection du printemps 2023, la Fondation d'Entreprise de la Banque Populaire Occitane a fait le choix d'accompagner 18 nouveaux projets de solidarité portés par des associations de son territoire. « Les membres du conseil d'administration de la Fondation sont très attentifs à la qualité des projets qui leur sont présentés et veillent à ce que les actions de la Fondation irriguent son territoire régional. Les associations lauréates incarnent pleinement l'engagement coopératif et sociétal de notre Banque », souligne Christophe Bosson, Président de la Fondation. Avec un nombre de candidatures en

progression de 30 %, les actions liées au handicap (7 projets), à l'éducation (3 projets) et à la santé (3 projets) ont dominé cette sélection qui a également encouragé 2 projets environnementaux, 2 liés à l'insertion professionnelle et 1 action de lien social. Les lauréats issus de 6 des 8 départements de la Banque Populaire Occitane ont bénéficié d'une enveloppe totale de 165 577 €. L'appel à projet pour la sélection de l'automne est lancé.

Tarbes OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE SHIVA

La réforme de l'avance immédiate du crédit d'impôt a entraîné une augmentation de demandes enregistrées par le spécialiste du ménage et repassage Shiva. Afin d'y répondre, elle a ouvert quatre nouvelles agences en Occitanie, développant ainsi son réseau et étendant son périmètre d'activités à Carcassonne, Colomiers, Toulouse et Tarbes. Dans le 65, c'est Nelly Dubarry qui se charge de cette expansion, une franchise bien connue puisqu'elle a d'abord été commerciale avant d'être responsable d'une agence de véhicules industriels. En rejoignant Shiva en 2008, elle a exercé dans l'agence de Pau, en a ouvert une seconde à Tarbes-Lourdes puis une troisième à Lescaur. Nelly Dubarry se lance aujourd'hui dans une quatrième enseigne située à Tarbes Nord, ville où la demande n'a cessé de croître. A ce jour, Shiva compte 70 employés dans le département, chiffre que la franchisee compte doubler d'ici un an.





Néouvielle PARC NATIONAL ET EDF : 30 ANS DE PARTENARIAT

Acteurs de proximité qui œuvrent sur le même territoire d'exception, EDF et le parc national des Pyrénées partagent la volonté d'y réduire drastiquement l'impact des activités humaines, y compris la production d'hydro-électricité. Des valeurs communes qui ont induit dès 1992 la signature d'une première convention qui est devenue le point de départ de trois décennies d'échanges et de partages mais aussi de travaux et de sensibilisation du public et des collectivités. Dans le cadre de cet anniversaire, des animations gratuites sont organisées durant tout l'été au Parc national afin de partir à la rencontre des espèces endémiques qui y vivent mais aussi de comprendre dans quelles mesures le partenariat entre EDF, gestionnaire des ouvrages hydroélectriques, et le Parc participent à leur protection. La première a eu lieu le 13 juillet au barrage du lac d'Aubert.

© Sylvain Rollet

Occitanie MÉCÉNAT : DAHER S'ENGAGE POUR LES AILES DE L'AVENIR

Grace au soutien de Fondaher, Aviation Sans Frontières a lancé en 2020 une mission pilote pour accompagner les jeunes en décrochage scolaire avec un objectif : la construction d'un aéronef biplace.

Quinze jeunes ont suivi cette mission pilote et travaillé sur l'élaboration de l'ULM Nynja à Toulouse, un succès qui a conduit Fondaher à renouveler son partenariat. Le fonds de dotation soutenu par la famille Daher, l'entreprise et ses collaborateurs vient de signer une convention de mécénat de deux années supplémentaires pour soutenir « Les Ailes de l'avenir », un programme d'insertion et de formation pour ces jeunes.

Dans ce cadre, un chèque de 100 000 € a été remis à Aviations Sans Frontières afin de soutenir ses missions et au Salon du Bourget, un simulateur a permis de les promouvoir auprès de la communauté des passionnés d'aviation à travers un espace dédié sur le stand Daher.



© D.R.

Hautes-Pyrénées TROP PEU DE RECHARGES POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La période estivale est aussi celle des vacances et pour les propriétaires de véhicule électrique la question de leur recharge est bien légitime... Force est de constater que les Hautes-Pyrénées ne sont pas les mieux classées dans ces équipements. C'est en tous cas ce qui ressort du classement des régions et départements de France pour la recharge dans les hébergements touristiques réalisé par la startup Monta. Avec 3,4 % des hébergements proposant des stations dédiées, l'Occitanie est légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est de 3,7 % et le 65 arrive à la 81^e place dans ce classement national. Sur 1 455 sites recensés, seuls 42 sont équipés soit 2,9 % des hébergements touristiques. Le Gers arrive en tête avec 4,5 % et l'Aude, qui affiche 2,7 %, est le dernier département occitan.



Occitanie LES CCI SUR TOUS LES FRONTS

Lors de la dernière enquête CCI/France OpinionWay, les chefs d'entreprises de la région ont attribué une note de satisfaction globale de 8,5/10 aux actions des CCI Occitanie : le rapport d'activité 2022 les illustrent parfaitement. L'an passé, elles ont accompagné 18 000 projets d'entreprises dont 7 496 porteurs de projet, jeunes entreprises et cédants accompagnés, réalisés 1 015 accompagnements numériques, appuyé individuellement 2 100 demandes sur le développement des compétences et de la gestion RH, mené 2 830 accompagnements à la recherche de financements, 3 380 accompagnements en matière de développement durable, d'environnement et de RSE, réalisé 315 études, informé et accompagné à l'export 1 097 entreprises et accompagné autour des opportunités liées à l'Europe 492 entreprises. Un dynamisme qui se retrouve dans les Hautes-Pyrénées qui compte 13 395 établissements, 34 684 salariés, a vu 1 889 créations et 900 radiations enregistrées en 2022.





VINCENT
MAYMO

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

Territoires et entreprises

Ces agences

qui mènent la danse

Si la Nouvelle-Aquitaine affiche un dynamisme insolent avec 84 864 créations d'entreprise en 2021, la situation est disparate sur le territoire. Pour survivre, certains territoires doivent redoubler d'attractivité, supportés par un réseau d'acteurs dans lequel l'entrepreneur trouve sa place. L'écosystème se tisse alors sur un canevas fait de technopoles, d'accélérateurs, de parcs et de pépinières d'entreprises, d'accélérateurs, d'incubateurs ou de fablabs.

Par Vincent MAYMO
professeur des universités, IAE Bordeaux

D'aucuns voient dans notre beau territoire les souvenirs enfantins des sorties qui berçaient notre jeunesse et nous font rêver encore aujourd'hui : les vignes, la forêt, les coteaux, le temps du temps, la mer et plus loin la montagne. Au fil des ans, le territoire a connu des mutations, des révolutions parfois, les uns sont venus, les autres sont partis, et l'on peine à reconnaître en lui les traits que l'on avait aimés il y a quelques années. Car notre Sud-Ouest s'est révélé, s'est affirmé. Il connaît aujourd'hui plusieurs visages entre une façade bordelaise irisant la France de sa vivacité chatoyante, une façade maritime aimée des touristes petits et grands et des campagnes verdoyantes où s'activent les tracteurs aux côtés des chasseurs et des amoureux de la nature. Et derrière ces images d'Épinal décrites à la va-vite se trame une réalité que l'on ne saurait cacher.

LA RECETTE DU SUD-OUEST

Certes avec une croissance démographique soutenue par un des taux d'accueil des plus forts de France, un

“Cdiscount, Back Market, Manomano, Immersion, Ubisoft, Deezer ou Aquitem sont autant d'étendards ayant trouvé un terreau favorable pour s'implanter, grandir et recruter”

développement continu de l'activité économique renforcé par des conditions d'accueil remarquables pour les entreprises, un dynamisme des habitants tirés par des secteurs porteurs et des entrepreneurs investis, la recette du Sud-Ouest est prometteuse. Mais notre belle région connaît ses secrets, ses paradoxes, une complexité insoupçonnée et des dilemmes dont nous ne pouvons que nous faire l'écho.

Un territoire vit par les Hommes qui y créent du lien, se rencontrent, s'approprient et s'engagent pour que la folie d'une idée projetée sur le zinc d'un bistro se fasse jour et enrichisse le monde. Aujourd'hui, certains recoins de ce « paradis » peinent à se retrouver dans le développement à marche forcée auquel il les a soumis. Si les déserts humains accueillent bien des aviateurs perdus, c'est pour le moins le rêve auquel un Saint-Exupéry nous



invite à croire, ils souffrent aussi de la solitude. Un territoire c'est avant tout des Hommes et les liens qu'ils nouent dans un environnement fait de géographie, de culture et d'histoire.

3^E RÉGION LA PLUS PEUPLÉE DE FRANCE

La Nouvelle-Aquitaine est la troisième région la plus peuplée de France avec 6,03 millions d'habitants en 2020 et 2 365 000 emplois dont près des deux tiers salariés. Elle est aussi une des plus dynamiques avec 563 000 établissements et 84 864 créations d'entreprise en 2021. « Notre territoire néo-aquitain connaît une grande richesse par l'hétérogénéité des modèles qui le composent. Il a aussi largement investi de nombreux secteurs où il s'est taillé la part belle au fil du temps », nous rappelle William Ballue, d'Invest In Bordeaux. L'excellent « Profil économique Bordeaux et Gironde » édité chaque année par l'agence qu'il dirige est la bible de ceux qui souhaitent en découvrir les principaux traits économiques. On y retrouve notamment pour sa mouture 2023 les faits stylisés résumés en quelques pages : une pépite !

“ Le tissu économique vit des petites entreprises qui constituent l'essentiel des cellules vivantes ”

VIN ET TOURISME

S'il n'est pas possible de dresser dans cette tribune un inventaire exhaustif des joyaux de notre belle région, on peut néanmoins rappeler qu'elle s'illustre notamment dans le secteur viticole, l'Aquitaine étant la première région mondiale de production de vins d'appellation ; dans le tourisme où la Gironde pour ne citer qu'elle est le premier département de séjour après Paris en 2021. On évoquera aussi la pole position de la Nouvelle-Aquitaine dans l'agroalimentaire, à la fois sur le plan qualitatif par le nombre de labels et sur le plan quantitatif en étant le premier secteur régional exportateur. Toujours au titre des métiers historiques, le massif forestier landais, consolidé au dix-neuvième siècle à l'initiative de Nicolas Brémontier, contribue à classer notre région en première position au plan national.

« RÉGÉNÉRATION ÉCONOMIQUE »

Or ces secteurs se distinguent nous le précise William Ballue « par une orientation développement durable à chaque fois conçue comme un pivot stratégique permettant de passer d'un modèle de développement économique à un modèle de régénération écono-

mique ». En phase avec les objectifs de développement durable de l'Onu, la région Nouvelle-Aquitaine ambitionne en effet d'être la première région écoresponsable de France en s'appuyant sur son écosystème d'entreprises et ses innovations. Cette ambition se prolonge alors dans les secteurs innovants, initiateurs d'un renouvellement de grande ampleur, dans lesquels elle a également investi.

UISSANTS RÉSEAUX

Et notre expert du territoire poursuit : « Ces innovations sont portées notamment par les secteurs de l'aéronautique-spatial-défense, de l'énergie, de la chimie, de la santé et de l'e-santé, des laboratoires de recherche, le secteur de l'électronique et de la photonique, mais aussi dans le numérique, avec La French Tech Bordeaux et le pôle de compétitivité « Numérique Responsable » récemment labellisé ». Elles sont aussi soutenues par la finance avec notamment le militantisme de l'association Bordeaux Place Financière et Tertiaire présidée par Axel Champeil pour une finance à impact sur le territoire. Enfin et non des moindres, les liens tissés entre ses têtes de pont comme le club



des ETI ou digital Aquitaine avec les laboratoires de recherche des universités favorisent les transferts de technologie. Cet engagement dans la transition constitue un terreau favorable pour le développement de la filière greentech qui s'appuie autant sur les savoir-faire en matière d'innovation, de numérique que sur l'importance accordée à l'environnement. Toujours dans cet engagement vers davantage de soutenabilité, le secteur de l'économie sociale et solidaire participe aussi au dynamisme néo-aquitain, impulsé notamment par sa capitale bordelaise élue capitale mondiale de l'ESS en 2022. On retrouve encore cette dynamique dans les investissements réalisés dans la transition écologique comme dans l'effort promis par tous les acteurs d'un territoire pour être leader sur ces questions devenues plus que jamais fondamentales.

PÔLE D'EXCELLENCE NUMÉRIQUE

Engagée dans les transitions, la Région Nouvelle-Aquitaine ne délaisse pas le versant numérique. Celui-ci est un autre pôle d'excellence pour la région où Bordeaux en étant la troisième ville en termes de création d'entreprise dans le secteur. Cette réus-

site s'explique par un écosystème d'entrepreneurs et d'écoles d'ingénieurs et d'informatique permettant à la ville de se démarquer dans le commerce notamment mais aussi dans les jeux vidéo, dans la réalité virtuelle ou dans le multimédia. Des noms comme Cdiscount, Back Market, Manomano, Immersion, Ubisoft, Deezer ou Aquitem sont autant d'étendards ayant trouvé un terreau favorable pour s'implanter, grandir et recruter.

Ces quelques lignes nous rappellent qu'une dynamique structurée est à l'œuvre, fondée notamment sur le rôle structurant de la Région. Rappelons que depuis la loi NOTRE, « l'institution présidée par Alain Rousset a vu son rôle de chef de file renforcé en matière de développement économique », nous précise William Ballue.

L'ENJEU DE « DESSERREMENT TERRITORIAL »

Mais l'on ne peut que questionner la portée de ces chiffres égrénés dans les précédents paragraphes pour mettre en exergue le découplage flagrant entre l'hyperdéveloppement du port de la Lune et l'effacement prégnant des campagnes venant souligner une





fois de plus l'enjeu de « desserrement territorial ». Le développement d'un territoire s'appuie sur des pivots comme cela a pu être le cas de l'agriculture, de la mer ou des minerais par le passé. Mais les recettes qui faisaient le succès d'une région dans le monde industriel du XIX^e siècle ont perdu de leur attrait, d'autant plus que de nouvelles problématiques se sont fait jour, on l'a vu. Un territoire meurt s'il n'est pas attractif et ne se saisit pas des virages que constituent entre autres aujourd'hui le numérique ou l'écologie.

Un territoire se vide lorsqu'il est délaissé par les administrations, lorsque les dispositifs médicaux et sociaux ne sont plus convaincants, lorsque les entreprises peinent à trouver les ressources et les débouchés indispensables à leur développement. Aborder le sujet des déserts médicaux reste trivial si l'on ne l'intègre pas dans une réflexion systémique englobant les dimensions sociales, entrepreneuriales, financières et administratives pour ne citer qu'elles. La vulnérabilité est une caractéristique intrinsèque de tels écosystèmes. Les infrastructures en constituent également une pièce maîtresse pour favoriser les déplacements tant locaux, avec les bus, tram, car, que régionaux car, TER/RER, TGV, et nationaux voire internationaux avec le TGV, ou l'avion. Et l'on comprendra souvent trop tard que le désinvestissement porte en lui l'abandon de notre patrimoine commun. Alors que les métropoles grossissent jusqu'à « l'embolie », les territoires apparaissent trop souvent délaissés.

“ Alors que les métropoles grossissent jusqu'à « l'embolie », les territoires apparaissent trop souvent délaissés. ”

REPENSER LES ÉCHANGES

La responsabilité de chacun au sein des territoires est alors de favoriser la concorde indispensable aux échanges. Il ne suffit pas pour autant d'avoir des idées pour réussir, mais bien de s'appuyer sur un écosystème fait d'entrepreneurs, de conseils, d'acteurs publics, d'instituts de formation et d'investisseurs, tous concentrés dans quelques kilomètres carrés au sein d'une métropole. Les chefs d'entreprise se trouvent bien souvent isolés lorsqu'il s'agit de déceler des opportunités et de trouver des relais dans leur environnement d'affaires. Il est urgent de favoriser les apprentissages par le développement d'une intelligence au service des entreprises pour attirer et accompagner les entrepreneurs et pour renouveler l'imaginaire construit autour du territoire. De tels apprentissages ne peuvent rester dans le champ des idées on l'a vu, et doivent s'implé-



menter dans les routines d'affaires qui sont dans les territoires reculés tantôt inadaptées, tantôt dépassées faute de forces vives renouvelées. Ces affirmations nous invitent à repenser les échanges, les coordinations et les processus à l'œuvre. Ils nous invitent aussi à repenser l'organisation des espaces à l'échelle régionale. Enfin, cela pose la question du partage de la valeur lorsque les capitales se taillent la part belle pour créer des emplois et « vampirisent » leurs provinces, un héritage jamais vraiment questionné.

FONDAMENTALES TPE

Pour survivre, ces territoires doivent être attractifs et offrir des opportunités, en étant supportés par un réseau d'acteurs dans lequel l'entrepreneur trouve sa place. L'écosystème se tisse alors sur un canevas fait de technopoles, d'accélérateurs, de parcs et de pépinières d'entreprises, d'accélérateurs, d'incubateurs ou de fablabs, ou d'EPL. Dans ce registre, on comprend aujourd'hui toute l'importance des agences de développement pour impulser des dynamiques au plus près des entrepreneurs et des acteurs de terrain. Il s'agit alors de partager l'information, de mettre en relation, de reconnaître le travail réalisé. Contre l'imaginaire souvent véhiculé par les médias nationaux, le tissu économique vit des petites entreprises qui constituent l'essentiel des cellules vivantes et dont les grands groupes restent souvent des contre-exemples remarquables, pour le meilleur et parfois pour le pire.

La présence économique de la TPE est fondamentale et les agences de développement les soutiennent face à des territoires qui peuvent se retrouver livrés à eux-mêmes. « L'accompagnement du développement des entreprises repose sur de l'apport en intelligence au sens anglo-saxon du terme, pour avoir l'information, pour mettre les bons outils à disposition des bonnes personnes, pour révéler au cœur de notre écosystème le diamant caché et lui donner toutes les chances de briller », nous précise Bertrand Cousin, directeur de Talence Innovation Sud Développement, une agence particulièrement dynamique en proximité immédiate de la capitale bordelaise, et qui fêtera en 2024 ses 25 bougies. « À l'heure de ChatGPT et des réseaux sociaux se pose la question du lien, et le principe de subsidiarité est essentiel dans l'accompagnement des TPE », poursuit-il.

Son président, Bertrand Blancheton, également doyen de la faculté d'Économie de Bordeaux, rappelle que « L'agence de développement TISD a été créée à l'initiative des collectivités. Elle s'adapte en fonction des spécificités d'un territoire pour développer les entreprises et l'économie locale. Les interactions entre le campus, sa recherche et ses étudiants d'une part et les entreprises d'autre part sont une spécificité de notre territoire qui s'inscrit dans le génome de TISD ». Lorsqu'on l'interroge sur les enjeux majeurs, il nous rappelle que « l'accès aux ressources est un défi majeur pour les membres de notre association. Nous animons des groupes de réflexion, nous accompagnons les entrepreneurs dans la recherche de foncier et de financement. » Et au fil de la discussion, on comprend bien que l'objectif est aussi de favoriser la continuité d'activité en accompagnant la transmission pour ne pas laisser l'économie et les savoir-faire s'éteindre, en accueillant de nouveaux entrepreneurs pour apporter du sang neuf et en leur donnant les bons conseils qui leur permettront de se renouveler. « Développer un territoire, c'est aussi construire une image, une marque », conclue-t-il.

LA FLAMME ENTREPRENEURIALE

Il faut imaginer les difficultés rencontrées par les territoires plus reculés pour faire vivre la flamme entrepreneuriale sans laquelle les administrations, les soins ou l'éducation ne trouvent plus de place. Nous sommes responsables du patrimoine que nous léguons à la postérité, un patrimoine fait de terres dont les sols doivent être préservés, de forêts dont l'exploitation s'étale sur plusieurs générations, d'une faune et d'une flore dont la diversité est essentielle à l'équilibre d'ensemble. Ce patrimoine comprend aussi ce qui nous unit, notre culture, une histoire, des liens et des entrepreneurs. « La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, mais d'échapper aux idées anciennes », nous mettait en garde John Maynard Keynes dans sa théorie générale. ■

Ralentissement de l'inflation : à quel prix ?

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est en baisse depuis quelques mois. Hélas, sous l'apparence d'une bonne nouvelle, cette désinflation pourrait être le prélude à un sérieux ralentissement de l'activité, voire une récession...

Par Raphaël DIDIER

Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi au mois de mai à 6,1 % contre 8,1 % un an auparavant. La Banque centrale européenne (BCE) a bien entendu voulu y voir les premiers fruits du resserrement de la politique monétaire, tandis que les dirigeants des États membres ont mis en avant l'efficacité de leurs mesures de politique budgétaire. Mais soyons clair, ce ralentissement de la hausse des prix (qualifié de désinflation) ne signifie absolument pas que les prix baissent : ils augmentent, mais moins vite que l'année dernière !

Cette confusion savamment entretenue entre désinflation et déflation rappelle à s'y méprendre les débats du début des années 1980, qui ont vu naître le concept de « désinflation compétitive »...

UNE DÉSINFLATION DANS LA ZONE EURO

Ce ralentissement de l'inflation s'observe dans tous les pays de la zone euro, même si certains partaient de bien plus haut que d'autres. Ainsi, entre janvier et mai 2023, le taux d'inflation annuel est passé de 7,4 % à 2,7 % en Belgique, de 9,2 % à 6,3 % en Allemagne, 7 % à 6 % en France, de 10,7 % à 8,1 % en Italie, de 21,4 % à



12,3 % en Lettonie, etc. Ce n'est désormais plus l'énergie qui tire l'inflation à la hausse (encore que le niveau atteint demeure extrêmement élevé), mais l'alimentation (y compris alcool et tabac).

Ce constat chiffré fait écho au ressenti des ménages qui, d'après les sondages et les enquêtes, arbitrent de plus en plus dans leurs achats, en raison principalement des fortes hausses sur les produits alimentaires, depuis plus d'un an. Et pour les entreprises, cela revient à dire que les prix de l'énergie restent un poids lourd dans le compte de résultats, qui se conjugue à la hausse

“La zone euro risque de payer sa désinflation par une récession”

des prix des biens industriels et des services. Bref, à ce stade, il n'est pas certain qu'il faille se réjouir outre mesure de ces chiffres, d'autant que certains économistes y voient la fin du mécanisme prix-profit, qui consistait pour les entreprises, alors en position de force, à augmenter leurs prix pour conserver ou augmenter leurs profits.

VERS UNE RÉCESSION ?

Les coûts élevés des matières premières et des consommations intermédiaires des entreprises se conjuguent donc à la perte de pouvoir d'achat des ménages, ce qui pèse lourdement sur la demande interne. Et la Banque centrale européenne (BCE) vient d'ajouter un clou en remontant ses taux d'intérêt directeurs, dans l'espoir de juguler l'inflation. Le taux des opérations principales de refinancement atteint ainsi 3,75 % fin mai 2023 contre 0 % au début de l'année 2022, hausse qui, associée à l'inflation, se reporte sur les taux d'intérêt des emprunts. Conséquemment, le crédit tend à s'essouffler, en particulier dans l'investissement immobilier, ce qui met sur la touche de nombreux corps de métiers et menace de faire éclater la bulle immobilière qui s'est formée dans certaines villes. Et encore, comme la hausse des taux d'intérêt nominaux ne suit pas celle de l'inflation, les taux réels demeurent négatifs, ce qui soutient en prin-

cipe encore l'investissement. Toujours est-il que, depuis trois décennies, la croissance européenne reposait avant tout sur l'endettement et qu'un tel resserrement de taux est donc susceptible de gripper l'économie.

Le salut de l'économie européenne ne viendra pas non plus du commerce international, malgré la multiplication des aides à l'export dans chaque État membre. En effet, toutes les entreprises n'ont pas vocation à devenir exportatrices et la reprise économique des autres régions du monde ne s'est pas accompagnée de la forte relance espérée de leurs importations.

En un mot, la zone euro risque de payer sa désinflation par une récession, ce que tend à montrer l'économie allemande dont le PIB s'est contracté de 0,3 % au premier trimestre 2023, après un premier recul de 0,5 % à la fin de l'année 2022.

DÉSINFLATION ET FIN DE L'ILLUSION MONÉTAIRE

Trop souvent célébrée comme la clé d'un retour à la croissance, la désinflation fait en vérité réémerger de nombreux problèmes économiques que l'inflation avait réussi à dissimuler pour un temps. Il en va ainsi des recettes fiscales de l'État, catalysées par l'inflation, ce qui permet à nombre d'États de la zone euro d'afficher des déficits publics et des taux d'endettement en recul, alors même que la dépense publique et la dette ont considérablement augmenté depuis la pandémie. Qu'en sera-t-il alors de la soutenabilité des finances publiques dans un contexte de désinflation ?

Du côté des entreprises qui disposaient d'un pouvoir de marché suffisant pour augmenter leurs prix et ainsi maintenir leur rentabilité à court terme, la désinflation signifie le retour à des ajustements réels : baisse des coûts (licenciements, contrats précaires, renégociations avec les sous-traitants...) ou recherche de gains de productivité (automatisation, hausse des cadences...). Comme les seconds sont plus longs et difficiles à obtenir, la main-d'œuvre risque fort de redevenir la variable d'ajustement de l'économie dans les prochains mois... ■

Les Algues vertes

UNE VÉRITÉ TOXIQUE

Avertée par le médecin urgentiste Pierre Philippe sur la toxicité des algues vertes qui envahissent les plages du Finistère en dégageant un gaz mortel, la journaliste Inès Léraud s'installe en Bretagne pour mener une enquête diffusée sous forme de chroniques hebdomadaires à la radio, en rencontrant des personnes impliquées dont un ex-syndicaliste qui a déjà recensé de nombreux documents accablants et des agriculteurs. Elle espère décrypter la culture du silence autour de ce fléau mais faire triompher la vérité ne sera guère aisé... Pierre Jolivet a adapté avec Inès Léraud la bande dessinée *Les Algues vertes - l'histoire interdite* (vendue à plus de 100 000 exemplaires) qu'elle a signé avec l'illustrateur Pierre Van Hove en 2019. L'ouvrage revenait sur l'enquête qu'elle a menée pour dévoiler au grand jour un immense désastre écologique...

« Les producteurs avec qui je travaille m'ont conseillé de lire cette BD et ça m'a tout de suite plu. Le propos est très puissant et l'enquête pointe beaucoup d'éléments. J'ai découvert à quel point il régnait une omerta incroyable derrière cet enjeu de santé publique. Un bon ingrédient pour imaginer un film de cinéma qui reposerait sur deux axes : l'aventure personnelle d'Inès et la découverte hallucinante de cette omerta. »

C'est grâce à son patient travail d'immersion que le voile qui pesait sur ces secrets est en partie levé, mais pour un résultat frustrant. Depuis une cinquantaine d'années, un silence coupable est entretenu par des pouvoirs publics déterminés à étouffer ce scandale pour protéger le tourisme et une industrie agro-alimentaire aux pratiques douteuses, avec disparitions de preuves (échantillons de sol empoisonné perdus ou non traités, corps enterrés sans autopsie...) ou les pressions parfois directes d'hommes politiques sur les proches de victimes, manipulés voire menacés pour renoncer à obtenir justice. La santé des citoyens se voit sacrifiée sur l'autel des intérêts économiques, et les lanceurs d'alerte sont vilipendés au lieu d'être écoutés.

« Les algues vertes sont un symbole puissant de la surexploitation mondiale de la terre par les hommes qui, en surproduisant, finissent par créer leur propre cancer. J'aurais pu faire un film plus long en racontant tout ce que j'ai découvert et compris en travaillant sur le sujet. Cette histoire dit aussi que les lanceurs d'alerte sont les vrais héros de notre époque. Ils sont vitaux pour l'avenir du monde et le cinéma se doit d'être un relais pour eux. Le travail d'enquêtrices comme Inès qui vont mettre à jour, sans relâche, les vérités qui dérangent, est indispensable. »

La part humaine n'est pas négligée, avec cet accent sur la vie privée épanouie de la reporter pugnace

incarnée par une Céline Sallette magistrale, soutenue dans son combat de longue haleine par sa compagne. Nina Meurisse joue avec douceur cette partenaire aimante, encourageante et si solaire qu'elle allège un engagement professionnel lourd. Cette dimension n'était peut-être pas évidente à intégrer mais Pierre Jolivet y tenait.

« Inès est très pudique. Les terminaisons nerveuses de son engagement sur ce sujet, je les avais à travers des interviews ou des portraits d'elle mais pour ce qui est de sa vie intime, c'était plus compliqué. J'étais convaincu que le film serait d'autant plus fort si ce n'était pas simplement une fiction inspirée de faits réels mais s'il s'appuyait sur des épisodes vécus, de vrais lieux, des vrais noms de personnes impliquées. Cela procure un effet d'authenticité qui entraîne le spectateur. Je me souviens de l'angoisse la première fois où je lui ai fait relire les dix premières pages. Elle m'a rappelé dans la foulée et m'a dit : « mais, t'étais là ou quoi ?! ». J'ai su que le ton était le bon, et que mon intrusion dans sa vie était vécue de façon pertinente. Il se trouve qu'Inès et Céline n'ont qu'un an d'écart et qu'elles font sensiblement la

même taille, certains des vêtements qu'elle porte sont d'ailleurs ceux d'Inès ! Elles ont aussi en commun de combiner élégance et autorité. Céline garde une vraie finesse dans sa posture de combattante. C'est très rare de parvenir à manier une telle fermeté avec cette fluidité du corps, ce côté aérien et agile qui la caractérise. »

Un film engagé passionnant qui, contrairement à ce qu'affirment certains personnages hostiles à la quête de la vérité, est une déclaration d'amour à une région malmenée par une pollution toujours d'actualité.

« Les agriculteurs reprochent à Inès d'attaquer la Bretagne mais en réalité elle tombe amoureuse de ce territoire. Or, plus on est amoureux d'un pays, plus on est sensible au fait qu'il soit défiguré ! Je cherchais une manière de raconter ça et que le spectateur tombe amoureux de la Bretagne en même temps qu'Inès, d'où la multiplication de paysages et l'usage du scope pour en traduire au mieux la beauté. Le cinéma, même militant, doit rester du cinéma avec de la largeur, des moments de repos ou d'exaltation, et avec des héroïnes qui savent parfois rire de leur situation ! ». ■

**En salle
le 12 juillet**

Un film de
Pierre Jolivet
Avec
Céline Sallette,
Nina Meurisse,
Julie Ferrier

Drame, Thriller



E-mail : annonces-legales@vie-economique.com

Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

INFORMATIONS



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à une demande de défrichement et de permis de construire pour un projet d'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de MÉZOS

Demandeur : SAS Centrale photovoltaïque de Sallebert Représentée par Monsieur Thibault VEYSSIERE-POMOT 100 esplanade du Général De Gaulle, Coeur Défense, Tour B, 92400 Courbevoie

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Mézos, siège de l'enquête publique unique, durant 32 jours consécutifs, **du lundi 3 juillet 2023 à 08 h 30 au jeudi 3 août 2023 à 17 h.**

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et l'arrêté accordant permis de construire.

Monsieur Philippe LAFITTE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Guénaëlle GUÉGAN en qualité de suppléante, par décision n° E23000045/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 23 mai 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement et de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- Sur support papier : à la mairie de Mézos, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 30 ;

- Sur un poste informatique : à la mairie de Mézos, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 3 juillet 2023 à 08 h 30 au jeudi 3 août 2023 à 17 h, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Mézos, siège de l'enquête publique unique ;

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Mézos, siège de l'enquête publique unique - 1 avenue du Born 40170 Mézos.

- Transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le jeudi 3 août 2023 à 17 h. Elles devront porter la mention : «à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Déf + PC CPV MEZOS)».

Monsieur Philippe LAFITTE recevra le public à la mairie de Mézos aux dates et heures suivantes : **jeudi 6 juillet 2023 de 08 h 30 à 12 h 30 - mercredi 12 juillet 2023 de 08 h 30 à 12 h 30 - mardi 25 juillet 2023 de 14 h à 17 h - jeudi 3 août 2023 de 14 h à 17 h.**

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, la SAS Centrale photovoltaïque de Sallebert, représentée par Monsieur Thibault VEYSSIERE-POMOT 100 esplanade du Général de Gaulle, Coeur Défense, Tour B, 92400 Courbevoie - 06 23 69 52 19 - marlene.potee@edf-re.fr.

Copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie de Mézos, siège de l'enquête publique unique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes - service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) - service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) - et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23VE05311

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

annonces-legales@vie-economique.com

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE MARCHÉ DE TRAVAUX MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS
156 route de Mahoumic 40300 Peyrehorade

Contact : service commande publique - 05.58.73.60.03 - contact@orthes-arrigans.fr

Siret n°200 069 417 00067

Groupement de commandes : non

Accès aux documents de la consultation :
<https://marchespublics.landespublic.org>

L'intégralité des documents se trouvent sur le profil acheteur

Utilisation de moyens communément disponibles : oui.

Objet du marché : Création d'un parking de covoiturage à Orthevielle

Durée : environ 4 mois hors période de préparation.

Le marché est décomposé en 4 lots :

Lot 01 : Terrassement - Voirie

Lot 02 : Assainissement eaux pluviales - Eau potable

Lot 03 : Réseaux secs (télécommunication - éclairage public - pré-équipement IRVE)

Lot 04 : Aménagements paysagers

Le règlement de la consultation précise les critères de jugement, les documents à remettre au titre de la candidature et de l'offre et les modalités de négociations.

Possibilité d'attribuer les marchés sans négociations : oui

Lieu principal d'exécution du marché : Orthevielle

Le marché n'est pas décomposé en tranches

Marché réservé : non

Présentation des offres par catalogue électronique : non

Réduction du nombre de candidats : non

Variants autorisées ou imposées : non

Tous les documents de la consultation sont disponibles sur le profil acheteur (moyens de communication communément disponibles).

Visite obligatoire : non

Date et heure limite de réception des offres : 1^{er} août 2023 à 12h sur la plateforme marchés publics des Landes <https://marchespublics.landespublic.org>

Renseignements complémentaires : <https://marchespublics.landespublic.org>

Date d'envoi de l'avis à publication : 04/07/2023

L23VE06072

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE06066

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 juillet 2023, à SAINT PAUL DE SERRE.

Dénomination : ATELIER LANNET.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 680 Route des Moulins, 24380 St Paul de Serre.

Objet : Maîtrise d'œuvre, suivi des travaux, coordination des corps de métiers, assistance, conseil et accompagnement de tous projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction de bâtiments, ingénierie et toutes activités annexes ou complémentaires à cet objet social.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1500 euros divisé en 150 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cession libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Hervé Roland René LANNET 680 route des Moulins 24380 St Paul de Serre.

La société sera immatriculée au RCS PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE06076



Bertrand CIRON
Notaire Associé
B.P 21
24330
SAINT-PIERRE
DE-CHIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Bertrand CIRON, Notaire à ST PIERRE DE CHIGNAC (24330), le 29 juin 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : PIRES IMMOBILIER.

Siège social : TRELISSAC (24750), 1 rue des roses.

Durée : 99 années

Capital social : QUATRE CENTS EUROS (400,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Eric PIRES demeurant à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750) 33 Rue François Mitterrand.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.

L23VE06268

Par ASSP en date du 05/07/23, il a été constitué une SASU dénommée : RCBK PINEUILH

Siège social : 8, route de la Rebière Haute - 24520 MOULEYDIER - Capital : 10 000 € - **Objet social :** La création, l'acquisition, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce de restauration à service rapide et la vente associée de tous accessoires, produits et biens s'y rattachant, le tout sur place, à distance, à domicile, à emporter et à livrer. **Président :** la société RC EURL située 118, avenue Charles de Gaulle - 15000 AURILLAC immatriculée au RCS de AURILLAC sous le numéro 794 591 065 - Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** agrément pour toute cession entre vifs et pour cause de mort de Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE06305

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 juillet 2023, à ST Mayne de Pereyrol.

Dénomination : BFDMM IMMOBILIER.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 40 Route de la Forge, 24380 St Maime de Pereyrol.

Objet : - L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 2000 euros

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés. Agrément pour tiers.

Gérant : Monsieur Fabrice DELLA - MUTA, demeurant 40 Route de la Forge, 24380 St Maime de Pereyrol

Gérant : Monsieur Bernard FRANQUET, demeurant La Sauvetat, 24140 Douville

La société sera immatriculée au RCS PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE06340

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

SOLYMAM

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Impasses des Terres Blanches
Les Courrichoux
24600 ST MARTIN DE RIBERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à ST MARTIN DE RIBERAC, du 13 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : SOLYMAM

Siège social : 2 Impasse des Terres Blanches, Les Courrichoux, 24600 ST MARTIN DE RIBERAC

Objet social : Activité de holding ; Prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés créées ou à créer ; L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration, la gestion, la location meublée et non meublée, par tous moyens directs ou

indirects, de tous droits et biens immobiliers ; L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers ; L'acquisition, la cession et la gestion pour son compte de toutes valeurs mobilières et instruments financiers ; La régularisation de tous emprunts auprès de toute banque, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur les biens et droits mobiliers et immobiliers de la Société ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ses droits par vente, échange ou apport en société ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Lydéric REBIERE, demeurant 2 Impasse des Terres Blanches Les Courrichoux, 24600 ST MARTIN DE RIBERAC

Et Madame Sophie LESPINASSE, épouse REBIERE, demeurant 2 Impasse des Terres Blanches Les Courrichoux, 24600 ST MARTIN DE RIBERAC

Clauses relatives aux cessions de parts :

MODIFICATIONS



CABINET RAYNAUD AVOCAT
35 boulevard Saint Assisole
66028 PERPIGNAN CEDEX

ARGETEC

Société par actions simplifiée au capital de 110 000 euros
Siège social : 544 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
439 972 076 RCS PERIGUEUX

AVIS DE FUSION

La société ARGETEC a été établie en date du 17/04/2023 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société BAT PLAN, absorbée, société par action simplifiée au capital de 25 000 euros, dont le siège social est sis 40, Rue des Charbonniers, 34200 SETE, immatriculée sous le numéro 488 525 452 RCS MONTPELLIER.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 07/05/2023 (Greffe de MONTPELLIER) et du 16/05/2023 (Greffe de PERIGUEUX) et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 01/11/2022.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société G.M. PARTICIPATIONS, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés ARGETEC et BAT PLAN depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société ARGETEC, la société BAT PLAN s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/11/2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 01/11/2022 jusqu'au 17/06/2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société ARGETEC et considérées comme accomplies par la société ARGETEC depuis le 01/11/2022.

Pour avis. Le Président.

L23VE06053

SCI JEMATHIEPONT24. Société civile immobilière au capital de 1.000 € sise 1 Rue Pierre Lalumière Porte B Appartement 17 33320 EYSINES. 791341985 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 25/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 11 Route de la Petite Borie 24750 BOULAZAC. Gérant : M. BOUDOT MATHIEU 11 ROUTE DE LA PETITE BORIE 24750 BOULAZAC. Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de PERIGUEUX.

L23VE06055



LABATTUT & ASSOCIES
Société d'avocats
15 rue Colbert
33000 BORDEAUX
Tel : 05.47.74.54.20

Par décision en date du 30 juin 2023, l'associée unique de la société **MOTO-CULTURE ALBERT CHANCEAULME** (SAS au capital de 354 000 euros - siège social : 2 ROUTE DES ANES - ROUTE DE BORDEAUX - 24230 VELINES - RCS BERGERAC n°323 221 952) a désigné comme Présidente la société ALIDAD' INVEST (SARL au capital de 10 000 000 euros - siège social : sis 11 Allée JAMES WATT 33700 MERIGNAC - RCS BORDEAUX n°422 456 939) en remplacement de Madame Sylvie CHANCEAULME, démissionnaire, et ce à compter du 30 juin 2023.

Pour avis.

L23VE06092



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

DYSK

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 500 €
Siège social : 93 rue Neuve d'Argenson
24100 BERGERAC
819 344 615 RCS BERGERAC

Par décision du 01/06/23, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 93, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC au 2, rue Lesparée - 24100 BERGERAC, de changer l'objet social qui est désormais : l'activité de bricolage, dépannage, réparation, entretien, maintenance, aménagement d'intérieur, fixation de cloisons, d'étagères, divers travaux de finition, remplacement de robinet, de mécanisme de chasse, petite électricité, branchement des équipements électroménagers, pose de plans de travail et d'éléments de cuisine, entretien et nettoyage d'immeubles, prestations locatives de biens et service, entre autre ensemble de prestations de services et d'activités artisanales qui pourront évoluer dans le temps au regard de l'expertise acquise, de modifier la dénomination sociale qui est désormais YANNICK MULTISERVICES. Les articles 2, 3 et 4 ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

L23VE06110

LES CHÊNES DE CALVIAC

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : Lieu-dit Le Vignalou
2490 Route de L'Enéa
24370 CALVIAC EN PERIGORD
893 533 919 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bastien DESCHAMPS de ses fonctions de gérant à compter du 30 juin 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance

L23VE06184



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CHANGEMENT DE DENOMINATION ET DE PRESIDENCE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2023, les associés de la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS GAILLARD, SAS au capital de 65.740 euros, dont le siège social est 1 avenue de Latrre de Tassigny 24700 MONTPON MENESTEROL, 403 912 587 RCS PERIGUEUX, ont pris les décisions suivantes :

- Nouvelle dénomination à compter de ce jour : GAILLARD AUTOMOBILES.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

- Nouveau Président : Monsieur Nicolas GAILLARD domicilié 12 rue Marcel Pagnol 24700 MONTPON MENESTEROL en remplacement de Monsieur Yannick GAILLARD, et ce à compter de ce jour et pour une durée illimitée

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE06228

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 01/07/2023 la société **SAINT PRIEST BATIMENT** Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, Le Bois du Guay 24450 SAINT PRIEST LES FOUGERES immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 503497190, Il a été décidé de transformer la Société à responsabilité limitée en Société par Actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

A été nommé : - Président - Patrick AUPETIT - Directrice générale Patricia Marie -Alice JARRY épouse AUPETIT demeurant ensemble Le Bois du Guay 24450 SAINT PRIEST LES FOUGERES, Cessions d'actions libre entre actionnaires et agrément pour tiers.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote conformément aux statuts. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX. Pour avis

L23VE06230



Philippe DUTHEIL
Avocat
4 bis, avenue du Général de Gaulle - 64000 PAU

TRAVAUX PUBLICS DESSOUBZDANES DUMONT ET FILS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500.000 €
Siège social : Les Rivières - 24460 NEGRONDES
R.C.S. PERIGUEUX 340 243 849

L'associée unique a décidé le 28 juin 2023 de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, la société KPMG S.A., dont le siège social est : Tour Eqho, 2, avenue Gambetta, CS 60055, 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, en remplacement de la SARL H. AUDIT dont le mandat est arrivé à expiration et a par ailleurs décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la SA HOCHÉ & ASSOCIES arrivé à expiration, sans pourvoir à son remplacement en application des dispositions de l'article L.823-1-I alinéa 2 du Code de commerce.

L23VE06255



Philippe DUTHEIL
Avocat
4 bis, avenue du Général de Gaulle - 64000 PAU

SOCIETE D'EXPLOITATION DES CARRIERES D'AQUITAINE

«SECA»
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100.000 €
Siège social : Zone Les Rivières - 24460 NEGRONDES
R.C.S. PERIGUEUX 401 251 681

L'associée unique a décidé le 28 juin 2023 de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, la société KPMG S.A., dont le siège social est : Tour Eqho, 2, avenue Gambetta, CS 60055, 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, en remplacement de la SA HOCHÉ & ASSOCIES dont le mandat est arrivé à expiration et a par ailleurs décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Alain LEUGER arrivé à expiration, sans pourvoir à son remplacement en application des dispositions de l'article L.823-1-I alinéa 2 du Code de commerce.

L23VE06256



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SOCIETE GARONNAISE D'OPTIQUE ET DE LUNETTERIE « SOGAROL »

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €
Siège social : 154 Avenue de la Roque
- Centre Commercial Carrefour
24100 CREYSSE
377 519 251 RCS BERGERAC

L'AGE du 30/06/23 a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01/07/23 sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. Ces modifications rendent nécessaires la publication des mentions suivantes : Forme : la société précédemment sous la forme SARL a adopté celle de SAS Président : M Frédéric BALUZE, demeurant à CHANCELADE 24650 - 16, chemin des Genévriers. Le dépôt sera effectué au RCS de BERGERAC. Pour avis

L23VE06280

PHARMACIE CHIVIT

SELARL TRANSFORMEE EN SELAS AU CAPITAL DE 15 000 €
SIEGE SOCIAL : CITE NOUVELLE 24110 SAINT LEON SUR L'ISLE
795 351 352 RCS PERIGUEUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant décision du 14/06/2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SELAS à compter du 01/07/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le siège de la Société, sa durée, sa dénomination et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. La mention SARL est supprimée de la dénomination sociale. Le capital social reste fixé à la somme de 15 000 €. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : la cession des actions de l'associée unique est libre. Il a été mis fin aux fonctions de gérante de Mme Martine CHIVIT. Sous sa nouvelle forme de SELAS, la société est dirigée par Mme Martine CHIVIT demeurant lieu-dit Jean Buvant 24110 MANZAC SUR VERN en qualité de Présidente. Pour avis

L23VE06290

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **MARTY EXPERT.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : LA CROIX DU COURRET, 24320 VERTEILLAC.

902025212 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 1 juin 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 juin 2023. Monsieur Guy MARTY, demeurant 4 rue SALOMON 24110 St Astier a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE06136

ELLAN VANNIN

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 101 700 euros
Siège social : Impasse du Château - 24600 RIBERAC
Siège de liquidation : Impasse du Château - 24600 RIBERAC
818.163.388 RCS PERIGUEUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 6 juillet 2023 à l'adresse Impasse du Château - 24600 RIBERAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Keith HELLOWELL, demeurant FIQQ 1ZZ SAN CARLOS (ILES FALKLAND), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE06271

FONDS DE COMMERCE



SELARL N. STUHLER
NOTAIRES
12 rue Joseph et Alfred
Maloubier
24450 LA COQUILLE

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nathanaëlle STUHLER, le 21 juin 2023, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **TRANSPORTS MONDOUT BERNARD**, dont le siège est à SAINT-PIERRE-DE-FRUGIE (24450) 2555 Route du Moulin, Loubatour, identifiée au SIREN sous le numéro 388195133 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX. A : La Société dénommée **LA COQUILLE MATERIAUX**, dont le siège est à LA COQUILLE (24) 8 avenue de Périgueux, identifiée au SIREN sous le numéro 952265924 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX. Désignation du fonds : fonds de commerce de négoce de matériaux sis à LA COQUILLE (24) Route de Périgueux. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100000,00 €), s'appliquant : aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE SEPT CENT VINGT-CINQ EUROS ET QUATORZE CENTIMES (99725,14 €), au matériel pour DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZE EUROS ET QUATRE-VINGT-SIX CENTIMES (274,86 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L23VE06139

RECTIFICATIFS



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRÉLISSAC

SNC PHARMACIE BIGOT au capital de 1 524,49 euros. Avenue de Théorat - 24190 NEUVIC SUR L'ISLE. 344 665 443 RCS PERIGUEUX. Il fallait lire : le compte définitif de liquidation établi au 31/05/21 et la clôture de liquidation au 31/05/21. Pour avis.

L23VE06199

Additif à l'annonce parue le 7 Juin 2023 relative à la création de la SAS à associé unique : **AERO SC**. Il y a lieu de lire : Objet social : Prestation de pilotage d'avion pour le compte de tiers, non réglementée. L23VE05562

AUTRES ANNONCES



LATOUR & Associés
Notaires
27 rue Gambetta, BP
40120
24000A PERIGUEUX
CEDEX

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 décembre 2011,

Madame Jeannine GABRIEL, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à HAUTEFORT (24390) avenue Jacques Maigret - EHPAD HAUTEFORT née à TOURTOIRAC (24390) le 22 avril 1929, décédée à HAUTEFORT (24390) le 17 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benoît PELISSON, Notaire associé à Périgueux (Dordogne), 27 rue Gambetta, le 9 juin 2023.

Opposition à l'exercice des droits du légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé référence CRPEN : 24001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

L23VE06115

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 juillet 2023)

RUSSO Thierry, Lacour, 24300 Augnac, RM 378 033 674. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_704

LAMOTHE née BURGUET (nom d'usage LAMOTHE née BURGUET) Maryvonne, 4 place de la Victoire, 24490 La Roche Chalais. 798 059 077 RCS Périgueux. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_705

BARBERI née VOSGES (nom d'usage BARBERI née VOSGES) Marie, Suzie, 268 chemin de la Requeyrie, 24290 Montignac. 811 113 570 RCS Périgueux. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_706

SARL MACOBAT, 7 Avenue Jean Jaures, Bp 65, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 394 823 108. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_708

SARL CORDONNERIE LIMOGEANNE, 38 Rue Limogeanne, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 839 337 102. Réparation de chaussures et d'articles en cuir. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_709

SAS ARV RENOV, le Bourg St Michel de Riviere, 24490 La Roche-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 882 778 830. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_711

SAS La société OPTICAL FIBRE TELECOM, 95 avenue Président Wilson - CS 5003, 93108 Montreuil Cedex. 838 981 611 RCS Bobigny. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_712

SARL JL BOISSERIE FOIE GRAS, Route de Vergt, Parc d'Activité Créé vallée Sud Zone Couture-Rue Phoebus, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 803 876 309. Commerce de gros (commerce interentreprises) de volailles et gibier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_713

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 juillet 2023)

SAS FLCI (FLCI), Lieu-Dit Saltgourde, 24430 Marsac-sur-Isle, RCS Greffe de Périgueux 438 664 773. Fabrication d'ar-

ticles de voyage, de maroquinerie et de sellerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Juin 2023, désignant administrateur Me Aurélien Morel - Selarl Ascagne AJ SO 46, rue des Trois Conils - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_703

SARL ABCDM, 155 Route d'Atur, Bâtiment le Valon Atur, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 504 361 106. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_710

(Jugement du 07 juillet 2023)

BIDEGAIN Anatole, 39 rue du Président Wilson, 24000 Périgueux. Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_723

SARL ARDIROY, Place Francheville, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 803 962 406. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Juin 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_725

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 04 juillet 2023)

SARL KE INDUSTRIES, Lac Ladoux, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 831 270 871. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_707

(Jugement du 07 juillet 2023)

SARL LEOVAL, 14 Place André Maurois, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 799 736 863. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_724

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 04 juillet 2023)

SAS ATELIER DU DIAMANT NOIR, 160 Impasse du Grand Chêne, 24300 Saint-Martial-de-Valette, RCS Greffe de Périgueux 812 050 599. Fabrication de chaussures. Jugement arrêtant le plan de cession au profit de M. Pascal FRAD-COURT avec clause de substitution à personne morale.

2023_2402_721

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 juillet 2023)

SARL COUTANT, Route de Ribérac, Parking Intermarché, 24650 Chancelade, RCS Greffe de Périgueux 533 912 259. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_2402_718

SARL CHARENTES ANGOULEME DIFFUSION PRESSE, 12 Impasse du Vieux Chemin, 24430 Annesse-et-Beaulieu, RCS Greffe de Périgueux 440 670 966. Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Février 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_2402_719

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 juillet 2023)

SARL TELMA, Avenue Marcel Paul, Zone d'Activité, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 830 797 940. Cuisson de produits de boulangerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2023_2402_716

SARL AUX QUATRE MAINS, 34 Rue de Bergerac, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 840 863 161. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2023_2402_717

SAS S. M. CONSTRUCTIONS, 7 Rue du Lys, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 844 243 873. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2023_2402_720

SAS ATELIER DU DIAMANT NOIR, 160 Impasse du Grand Chêne, 24300 Saint-Martial-de-Valette, RCS Greffe de Périgueux 812 050 599. Fabrication de chaussures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux, et maintient en fonction de l'administrateur Maître Sylvain Hustaix - Selarl Fhb jusqu'à l'accomplissement des actes de cession.

2023_2402_722

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 04 juillet 2023)

SAS NATURE DU MONDE, 28 Rue Président Wilson, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 842 801 664. Soins de beauté. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2022 et désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2023_2402_715

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 04 juillet 2023)

SARL GRANNY S2C, 8 Rue Lafayette, 24110 Saint-Astier, RCS Greffe de Périgueux 792 215 675. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_714

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

SARL OSERIS - OUEST SOLAIRE ENERGIE RENOUVELABLE

Siège : Zone Acti Sud 92 Rue René Coty 85000 La Roche-sur-Yon (RCS 502 730 138)

Etablissement secondaire : le Theil 24390 Boisseuilh

Jugement du tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON, ayant prononcé, en date du 05/07/2023, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05/07/2023, et a désigné liquidateur SELARL PELLETIER ET ASSOCIES MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Nicolas PELLETIER 52-56 Rue Molière 85000 La Roche-Sur-Yon.

L23VE06296

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 03 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a converti la procédure de redressement judiciaire en LIQUIDATION JUDICIAIRE à l'égard de : **L'Association SPORT ATHLETIQUE TRELISSACOIS** ayant son siège Mairie - Place Napoléon Magne - 24750 TRELISSAC. Activité : club de sport. Date de cessation des paiements au : 09 janvier 2023. LIQUIDATEUR: SCP AMAUGER TEXIER 11, Avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06080

AVIS

Par jugement en date du 03 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE à l'égard de : **L'Association RIMSHOT'S COOL** ayant son siège 43 avenue Michel Grandou - 24750 TRELISSAC. Activité : Enseignement culturel. Date de cessation des paiements au : 31 mai 2023. LIQUIDATEUR : S.E.L.A.R.L LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L LGA sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L23VE06084

AVIS

Par jugement en date du 03 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a arrêté le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE pour une durée de : 12 ANS, de : **M. Stéphane RAPNOUIL**, demeurant 7 rue de la Forêt - 24420 ESCOIRE. Activité : Exploitant agricole (horticulture, maraîchage, entretien parcs et jardins). COMMISSAIRE AU PLAN : SELARL LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06086

AVIS

Par jugement en date du 03 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a modifié le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE du : **G.A.E.C. DES ESCURES**. Ayant son siège Les Escures - 24210 AZERAT. Activité : Exploitation de biens agricoles. COMMISSAIRE AU PLAN : SELARL L.G.A. 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06087

AVIS

Par jugement en date du 03 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a modifié le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE de **Monsieur Patrice BRACHET** Demeurant Les Escures

- 24210 AZERAT. Activité : Exploitant agricole. COMMISSAIRE AU PLAN : SELARL L.G.A. 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06089

AVIS

Par jugement en date du 03 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a modifié le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE de **Monsieur David BRACHET** Demeurant Les Escures - 24210 AZERAT. Activité : Exploitant agricole. COMMISSAIRE AU PLAN : SELARL L.G.A. 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06090

AVIS

Par jugement en date du 03 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a modifié le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE de **Madame Claude SAMBAT épouse BRACHET** Demeurant Les Escures - 24210 AZERAT. Activité : Exploitante agricole. COMMISSAIRE AU PLAN : SELARL L.G.A. 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06093

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 19 0192 01

Parcelles de terres.

SAINT-MARTIN-DE-BEAUVILLE 3 ha 51 a 20 ca

'Sarget haut': ZA- 3[F1]- 3[F2]- 4[F1]- 4[F2]- 53[2]- 55[2]- 56[2]- 82[60]

LA SAUVETAT-DE-SAVERES 1 ha 21 a 30 ca

'Baillot': ZA- 4- 5- 148[3]- 150[3]- 151[3]- 171[155]

XA 47 23 0131 01

Parcelles de terres et bois taillis

MARMONT-PACHAS 1 ha 07 a 69 ca

'Tucot de vidalet': B- 28- 810[19]- 870[802]

XA 47 23 0132 01

Parcelles de terres et bois taillis

MARMONT-PACHAS 4 ha 26 a 79 ca

'Tucot de vidalet': B- 25- 806[17]- 808[18]- 900[696](A)- 900[696](B)- 900[696](BK)- 900[696](BL) - 'Vidalet': B- 888[49]- 895[57]- 898[694]

XA 47 23 0088 01

Parcelles de terres en nature de pré.

VIANNE 7 ha 56 a 70 ca

'Lamothe': D- 469- 473- 475- 476- 477- 1976[474]- 1978[478]- 1979[479]- 1980[479] - 'Laroche': D- 838 - 'Latripe': D- 444 - 'Medecin': D- 497- 498- 521- 522 - 'Voirie absente': D- 1974[471]

Loué sur la totalité

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 26/07/2023 ; par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabot - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L23VE06260

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 17/05/2023, il a été constitué une SCL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DYDALES
Objet social : Propriété et gestion de tous biens mobiliers et immobiliers et toutes prises de participations ou d'intérêts dans toutes Sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet
Siège social : 155 Avenue Joseph Amouroux, 47000 AGEN
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN
Co-gérance : M. DIDES Nicolas, demeurant 155 Avenue Joseph Amouroux, 47000 AGEN et Mme DIDES Stéphanie, demeurant 155 Avenue Joseph Amouroux, 47000 AGEN
Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire et par le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.
L23VE04962



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT PARDOUX DU BREUIL du 30/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LEX@ INVEST
Siège : 38 Chemin de la fontaine du breuil, 47200 ST PARDOUX DU BREUIL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 7 000 euros

Objet : La détention et la prise de participations directes ou indirectes, par tous moyens, dans le capital de sociétés, groupement ou entités juridiques de tout type, la constitution et le contrôle de filiales, la gestion et la disposition de ses détentions et participations et de tous autres instruments financiers et/ou titres de placement que la société pourrait détenir ;

Toutes prestations de services et notamment en matière de politique commerciale, de recherche, de développement, de marketing, de promotion, administrative, financière, comptable et informatique, pour le compte de ses filiales et de toutes entités dans lesquelles elle détient une part d'intérêt ;
La gestion de patrimoine immobilier et mobilier ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Nicolas MINER, demeurant 38 Chemin de la Fontaine du Breuil 47200 ST PARDOUX DU BREUIL.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

L23VE06161

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

MODIFICATIONS



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

SNB IMMOBILIER devenue AGEN CARNOT IMMOBILIER
Siège : ACI
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 50 Boulevard Carnot
47000 AGEN
502 731 748 R.C.S. AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 3 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de modifier la dénomination sociale, qui devient AGEN CARNOT IMMOBILIER, ayant pour sigle «ACI», et ce à compter du 3 juillet 2023. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis. Le Gérant.

L23VE06042



AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2023, l'Assemblée Générale Mixte de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIER DU DOMAINE DE PATIENT, Société civile immobilière au capital de 56 550 euros, ayant son siège social : PATIENT - 47160 AMBRUS, immatriculée sous le numéro 352 560 452 RCS AGEN, a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société soit jusqu'au 20 juin 2122 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE06085



AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2023, l'Assemblée Générale Mixte de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIER DU CHATEAU DE PADERE, Société civile immobilière au capital de 105 000 euros, ayant son siège social : 497, Chemin de PADERE - 47160 AMBRUS, immatriculée sous le numéro 352 498 380 RCS AGEN, a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société soit jusqu'au 20 juin 2122 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE06091

CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATARRI CLASSIC.
Forme : SARL.
Capital social : 50000 euros.
Siège social : 32 Boulevard DE LA REPUBLIQUE, 47000 AGEN.
908096316 RCS d'AGEN.

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 30 juin 2023, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

L23VE06094

RECTO VERSO

S.A.R.L. au capital de 12 000,00 Euros
Siège social : 20 Boulevard de la République 47000 AGEN
R.C.S : 812 460 939

AVIS DE MODIFICATIONS

Suite à la cession de parts consentie par Mme Cloé DULCIDE, à Mme Célia MAYE-CORNE,

L'article 8 - Parts sociales des statuts a été modifié par décision des associées au 31 mai 2023.

Ancienne mention :

- à Mme Célia MAYE-CORNE, cinquante parts, ci...50 parts numérotées de 1 à 50,

- à Mme Cloé DULCIDE, cinquante parts, ci...50 parts numérotées de 51 à 100,

Nouvelle mention :

- Mme Célia MAYE-CORNE, à concurrence de cent parts (100 parts), numérotées de 1 à 100.

Mention sera faite au RCS de AGEN

Pour avis, la Gérance

L23VE06101



ELSA COMPANY

ELSA COMPANY Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros. Siège social 155 Rue Joseph Teulère 47240 CASTELCULIER. 819 934 597 RCS AGEN. Aux termes des Décisions de l'Associé Unique du 30 juin 2023, il résulte que les mandats de la société FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société KPMG, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est PAS procédé à la désignation de Commissaires aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

L23VE06109



QUINOAK

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4.189.983 euros
Siège social : Bâtiment Agropole Innovations Technopole Agropole - ZI Lasserre 47310 ESTILLAC
902 393 891 R.C.S. AGEN

Il résulte de l'Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023 que les associés ont décidé de transférer, à compter du 30/06/2023, le siège social sis Bâtiment Agropole Innovations - Technopole Agropole - ZI Lasserre - 47310 ESTILLAC à Gaussens - 47520 LE PASSAGE D'AGEN, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Présidente

L23VE06121



2 rue du Lieutenant
Colonel Pélissier
31000 TOULOUSE
05 34 30 40 50

AGRISEM CONSERVATION FARMING

Société par Actions Simplifiée au capital de 16370 €
Siège social : LA MADELEINE 47210 BOURNEL
RCS d'AGEN 532147907

Par assemblée générale ordinaire du 13/06/2023, et à compter du 13/06/2023, il a été pris acte de la fin du mandat en tant que commissaire aux comptes titulaire de la société SARL TRIAXE ; en tant que commissaire aux comptes suppléant de M. BERSANS Alain. Et a été désigné, en qualité de commissaire aux comptes titulaire TRIAXE AUDIT Société à Responsabilité Limitée située 1089 AV DU GENERAL LECLERC 47000 AGEN immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 833127897 représentée par M. BISTUER Frédéric.

Modification au RCS d'AGEN.

L23VE06134

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM



Suivant délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **CHEVAILLER**, Société en nom collectif, au capital de 500 000 euros, ayant son siège social : 191, Boulevard de la République - 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 815 404 009 RCS AGEN, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé :

- de transférer le siège social du 191, Boulevard de la République, 47000 AGEN au 10, Rue Chevalier de Vivens - 47550 BOE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de modifier l'objet social, et en conséquence l'article 2 des statuts, désormais rédigé comme suit : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ; L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; L'achat et la vente à distance, au détail et en gros, via internet (e-commerce), de tous biens, articles, produits et services ; L'activité de drop shipping ; L'investissement dans une ou plusieurs installations photovoltaïques ; L'aménagement et l'exploitation d'installations photovoltaïques ; La production et la vente d'énergie électrique d'origine photovoltaïque ; Toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous brevets et brevets concernant ces activités ;

- de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 500 000 euros, divisé en 5 000 actions de 100 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Madame Christelle CHEVAILLER et Monsieur Richard CHEVAILLER, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la Société est représentée par son Président, Monsieur Richard CHEVAILLER et son Directeur Général, Madame Christelle CHEVAILLER, demeurant ensemble 10, Rue Chevalier de Vivens - 47550 BOE

- de modifier la dénomination sociale «SNC CHEVAILLER», désormais «SC@R» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, Le Président

L23VE06140

par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 €. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mme Fabienne BOISSERIE. Cette dernière, demeurant 505 chemin de Redondin 47300 VILLENEUVE SUR LOT, devient Présidente de la société sous sa nouvelle forme de SAS. POUR AVIS.

L23VE06176



CELLIER DE LA LEMANCE SARL au capital de 7 623 €. Siège social : 119 CHE DE LALANDETTE 47500 CONDEZAY-GUES. 424 554 863 RCS AGEN. Selon l'AGE du 30/06/2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter dudit jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 7 623 €. La cession des actions de l'associée unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mme Fernande DELORME. Cette dernière demeurant 333 route de Loubejac 47500 SAUVETERRE LA LEMANCE devient Présidente de la Société sous sa nouvelle forme. Pour avis

L23VE06180



23 rue Lafayette
31000 TOULOUSE

JUMP KONSULTING

Société par actions simplifiée
Ancien capital : 100 euros
Nouveau capital : 20.100 euros
Siège social : 616, route de la Côte 47270 PUYMIROL
RCS AGEN 908 235 609

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision d'associé unique en date du 8 juin 2023, le capital social de la société JUMP KONSULTING

a été augmenté de 20.000 euros pour être porté de 100 euros à 20.100 euros, par voie d'apport en nature. Le capital social est fixé à la somme de 20.100 euros, divisé en 20.100 actions de 1 euro chacune. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Cette modification fera l'objet d'une inscription au Registre du commerce et des sociétés de AGEN. Pour avis, Le Président.

L23VE06194



Par décisions de l'associé unique du 30/06/2023 de la société **POP ACTION**, SASU, Capital : 1 000 €, Siège social : 30 rue Royale - 47270 PUYMIROL, 953 257 433 RCS AGEN, le capital social a été augmenté d'un montant de 1 266 840 €, pour être porté de 1 000 € à 1 267 840 €, par voie d'apport en nature.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS d'Agén.

Pour avis,

L23VE06201



Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2023, l'Assemblée Générale Mixte de la **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIER DU DOMAINE DE PRADA**, Société civile immobilière au capital de 70 950 euros, ayant son siège social : PRADA - 47160 AMBRUS, immatriculée sous le numéro 352 498 554 RCS AGEN, a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société soit jusqu'au 20 juin 2122 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN

Pour avis

La Gérance

L23VE06236



Aux termes d'une délibération en date du 19/06/2023, la collectivité des associés de la SARL **DOMINIQUE PIERRE**, au capital de 3000€ dont le siège social est 68 C Avenue Pierre Buffin, Résidence Parc des Cordeliers, Bât C, Porte 56 47200 MARMANDE, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°801 011 172, a pris acte du décès de M. Dominique AGNOLA intervenu le 15/01/2023 et a nommé en qualité de gérante Mme Delphine-Elisabeth ALLARD-AGNOLA, demeurant 5 Impasse des Ombelles 33127 MARTIGNAS SUR JALLE, pour une durée illimitée à compter du 19/06/2023.

L23VE06273



L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **A BISTO DE NAS**, SARL au capital de 10 125 euros, sise Allée de Riols, ZAC AGEN SUD, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 489 036 863 RCS AGEN, réunie en date du 27 juin 2023, a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 1 125 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille cent vingt-cinq euros (10 125 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à onze mille deux cent cinquante euros (11 250 euros)

Pour avis

La Gérance

L23VE06277



ETABLISSEMENTS ORAZIO
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1.000.000EUROS
SIEGE SOCIAL : 3200, AVENUE DE CAHORS

47480 PONT-DU-CASSE
429.380.108 RCS D'AGEN

Par décisions de l'associée unique du 29 juin 2023, il résulte les modifications suivantes :

Ancienne mention :

Commissaire aux comptes titulaire : CLUZEL ECHEVERRIALESGOURGUES, 21 Rue Chauvin Dragon 64500 Saint-Jean-de-Luz

Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Alain CLUZEL, 21 Rue Chauvin Dragon 64500 Saint-Jean-de-Luz

Nouvelle mention :

Commissaire aux comptes titulaire : DCS AUDIT SARL, 359Avenue Charles Chone - 54710 Ludres

Commissaire aux comptes suppléant : Néant.

Pour avis

L23VE06292



PHM MANAGEMENT
Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1 100 euros
Siège social : Lieu-dit Payrol
4, rue Pierre Mendès France - 47550 BOE
840 168 231 RCS AGEN

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 3 juillet 2023, ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux Délégués à compter du 1er juillet 2023 et sans limitation de durée :

M. Xavier HORVAIS, demeurant 112, Chemin Summer 97434 ST GILLES LES BAINS ;

M. Matthieu CHENE, demeurant 6, Allée des Prêles 49450 VILLEDIEU LA BLOUERE ;

M. Hubert PHILOUZE, demeurant 40, Rue Sainte Anne 97400 SAINT DENIS ;

M. Ludovic CARBONNEL, demeurant 7, Rue de Pelisse - 47310 à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS.

POUR AVIS
Le Président

L23VE06331



NEVIMASA. SARL au capital de 100 000 €. Siège social : 29, Place des Arcades 47150 MONFLANQUIN 523 434 009. RCS AGEN. Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 30/06/2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

SCI DU CANAL

Société civile en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : MEILHAN SUR GARONNE
47180 Route de la Réole
Siège de liquidation : 2 bis Teysseron
33580 SAINTE GEMME
833 231 632 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/06/23 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Christophe PALLAS, demeurant 2 bis Teysseron 33580 SAINTE GEMME, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 bis Teysseron 33580 SAINTE GEMME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur
L23VE06116

THERMODRONES. SAS au capital de 1 000 €. Siège social : Combet, 47150 LA SAUVETAT SUR LEDE. 897 689 386 RCS AGEN. Selon décision du 06/07/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Anne MENERET, demeurant VILLENEUVE SUR LOT 47 300 Lalande Nord, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Combet 47150 LA SAUVETAT SUR LEDE, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AGEN. Pour avis
L23VE06253

ADUL. Société civile de moyens en liquidation au capital de 1 219,60 €. Siège : 2 TER RUE ANDRE MAZEAU 47000 AGEN. 420 255 051 RCS AGEN. L'AGE du 30/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme FERRANDO POINGT Mary Florence, demeurant 2 Ter rue A. Mazeau, 47000 AGEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 TER RUE ANDRE MAZEAU 47000 AGEN, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AGEN. Pour avis
L23VE06311

ABONNEZ VOUS

M P M. SCI en liquidation au capital de 1 000 €. Siège social et de liquidation : 25 Rue Rouget de L'Isle 47300 PUJOLS. 491 813 895 RCS AGEN. L'AGE du 28/06/2023 réunie au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Maria MIALLET, demeurant 25 Rue Rouget de L'Isle 47300 PUJOLS, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AGEN. Pour avis
L23VE06250

TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AGENOUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 février 2022)

SARL JEAN MARC SEBBAN, lieu-dit Darrey-Laborde, 47440 Casseneuil. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Octobre 2021, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

100

(Jugement du 05 juillet 2023)

SARL HEGA, 5 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, RCS Greffe d'AGEN 795 185 677. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 AGEN. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_990

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juillet 2023)

SAS LUCIEN GEORGELIN CEREALES, 9003 Rue Louis Ducos-du-Hauron, Zone Industrielle la Boulbène, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'AGEN 831 904 982. Autres activités du travail des grains. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 Juin 2023, désignant administrateurs CBF ASSOCIES prise en la personne de Maître Thibaud PATARD-PIEDMONT et de Maître Christian CAVIGLIOLI 10, rue Alsace-lorraine - 31000 Toulouse et la SELARL APEX prise en la personne de Maître Philippe THIOUJOLLET - 4 rue Jules Ressayguier - 31000 Toulouse, avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataires judiciaires SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot et la SELARL LMJ prise en la personne de Me Céline LERAY 9 rue Pontarique 47000 AGEN. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_991

SARL LUCIEN GEORGELIN, «Saint-Pierre de Londres», 47200 Virazeil, RCS Greffe d'AGEN 382 510 816. Transformation et conservation de fruits. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 Juin 2023, désignant administrateurs CBF ASSOCIES prise en la personne de Maître Thibaud PATARD-PIEDMONT et de Maître Christian CAVIGLIOLI 10, rue Alsace-lorraine - 31000 Toulouse et la SELARL APEX prise en la personne de Maître Philippe THIOUJOLLET, 4 rue Jules Ressayguier 31000 TOULOUSE, avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataires

judiciaires SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot et la SELARL LMJ prise en la personne de Me Céline LERAY 9 rue Pontarique 47000 AGEN. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2023_4701_992

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 22 février 2023)

CASTANHEIRA DUARTE (nom d'usage CASTANHEIRA DUARTE) Carlos, 1 rue d'Agen, 47310 Roquefort, RM 790

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2023, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : LUZORI
Forme juridique : SASU
Capital : 1.000 €
Siège social : 30 Avenue du Sabaou 64200 Biarritz.

Objet social : La prise de toutes participations majoritaires ou minoritaires directes ou indirectes dans toutes entreprises, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique de ces entreprises, par tous moyens, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou parts sociales, de fusion, de société de participation ou de groupement, ou autrement.

Durée : 99 ans
Droits et obligations attachés aux titres : Chaque action donne droit à son porteur dans l'actif social, les bénéfices et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts, aux modifications ultérieures et à toute décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Cession des titres : Les actions sont librement cessibles dans le respect des stipulations des Statuts et des stipulations prévues dans tout accord extra-statutaire conclu, le cas échéant, entre tout associé de la Société. Toutes cessions autres que celles-ci nécessitent l'agrément préalable des associés statuant à la majorité simple des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Président : Mme Oriane LUSSAGNET demeurant 30 Avenue du Sabaou 64200 Biarritz.

La société sera immatriculée au RCS de BAYONNE.

L23VE06041



SAS ZURIA

SAS
Au capital de 1 000 €
Siège social : 6 Avenue Larreguy
64500 ST-JEAN-DE-LUZ

AVIS DE
CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 30/06/2023 à ST-JEAN-DE-LUZ (64), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SAS
DENOMINATION SOCIALE : SAS ZURIA

SIEGE SOCIAL : ST-JEAN-DE-LUZ (64500) 6 Avenue Larreguy
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Le pressing, le blanchissage, le nettoyage à sec, le repassage, de tous les articles d'habillement et de matières textiles
- La vente de produits d'entretien de linge et de maison, la vente de linge de maison, la location de linge et de matériel d'entretien de la maison

708 291. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_758

(Jugement du 28 juin 2023)

SAS BOUCHERIE ZAHAR, 65 BIS Avenue Jean Jaures, 47000 Agen, RCS Greffe d'AGEN 827 657 990. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_967

CAPITAL SOCIAL : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 €

PRESIDENT : Mme Véronique PALLI demeurant à BLANQUEFORT (33290) 72 rue de la Forteresse, nommée pour une durée illimitée

DIRECTRICE GENERALE : Mr Gérard HOCQ demeurant à BLANQUEFORT (33290) 72 rue de la Forteresse, nommé pour une durée illimitée

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE
Pour avis

L23VE06326



Par acte SSP en date à Toulon (Var), du 07/07/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MATA'I PAHI
Forme : Société par actions simplifiée
Capital: 40 000,00 euros
Siège : 399 Chemin Axeri Mendi 64200 BASSUSSARRY

Objet : La société a pour objet sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, l'exploitation, la création, l'acquisition, la prise en location gérance, de tous fonds de commerce ayant pour activité : L'achat, la vente et la location de bateaux.

Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Agrement : Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'après agrément préalable donné par la collectivité des associés statuant à majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Président : Mme Christine, Claude DUPONT épouse LELLOUCHE dt à BASSUSSARRY (64200), 399 Chemin Axeri Mendi nommée pour une durée illimitée ; Directeur Général : M. Jean-Marc, Maurice LELLOUCHE, dt à BASSUSSARRY (64200), 399 Chemin Axeri Mendi.

Immatriculation : RCS de BAYONNE
L23VE06327

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pau du 01^{er} juillet 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : SFJPM BERNADOTTE

Siège social : 5 Lotissement de l'Oussère, 64320 SENDETS

Objet social : La gestion et la mise en location, meublée ou non, de tous biens immobiliers appartenant à la société ou non ; l'acquisition, l'achat et exceptionnellement la vente de tous biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Associés en nom :
Monsieur Michel JOUANNOT, demeurant 5 Lotissement de l'Oussère 64320 SENDETS

Monsieur Jean-Pierre LAFFITTE FI-TOU, demeurant 5 Lotissement de l'Oussère 64320 SENDETS

Madame Florence RODRIGUEZ, demeurant 4 place des Sources 33290 BLANQUEFORT

Madame Sandrine STACCHINI, demeurant 4 place des Sources 33290 BLANQUEFORT

Gérance :
Monsieur Michel JOUANNOT, demeurant 5 Lotissement de l'Oussère 64320 SENDETS, associé

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Pau.

Michel JOUANNOT
L23VE06333

MODIFICATIONS

Le 30 mai 2023, l'AGE de la SCI AR-GUIBEL au capital de 648529,42€, 9 AV SULLY 92370 CHAVILLE, 422 468 355 RCS NANTERRE a décidé de transférer le siège au domicile de la gérante Martine Aycaquer sis 1 Route de Lanne, Lieu-dit Costentin guerre, 64470 Montory, à compter du 30 mai 2023. Radiation au RCS de NANTERRE et ré-immatriculation au RCS de PAU

L23VE05579



LEX-PORT
Société d'avocats
14 Rue Alix d'Unienville
33100 BORDEAUX

Original Bohémiennes
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 500 Chemin de Morzelai,
64310 ASCAIN
851 787 689 RCS Bayonne

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 30 Juin 2023, il résulte que :

Les Statuts prévoient désormais la possibilité de désigner un Directeur Général et que Monsieur Mikel ARRUA-BARRERENA, demeurant 500 Chemin de Morzelai, 64310 ASCAIN

a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS
Le Président
L23VE06038



AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **CONRIE COTE BASQUE**, Société civile immobilière au capital de 2 000 euros, immatriculée sous le numéro 828 398 610 RCS BAYONNE, a décidé de transférer le siège social du 267, Chemin URA MENDI, 64310 ASCAIN au 72, avenue du Maréchal Juin 64200 BIARRITZ à compter du 31 mai 2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE

Pour avis
Le Gérant
L23VE06040



CF Société d'Avocats
www.cf-avocats.fr
contact@cf-avocats.fr

Bordeaux - Toulouse - Pau

STJ
Société Civile Immobilière au capital de
1 000 €
Rue de la Tour d'Auvergne 33200 Bor-
deaux
847 538 592 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT

Par assemblée générale en date du 05.05.2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société STJ à compter du même jour 77, Rue de la Tour d'Auvergne 33200 Bordeaux. L'article 4 des statuts a été modifiée en conséquence.

Radiation au RCS PAU et ré-immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
La Gérance
L23VE06047

ONETIK
SAS au capital de 5 707 641 €
ROUTE DEPARTEMENTALE 252 64240
MACAYE
351 119 482 RCS BAYONNE

le 28.06.2023, l'AGM a décidé d'augmenter le capital social de la société de 931 428 € pour le porter à 6 639 069 €. L23VE06052



CF Société d'Avocats
www.cf-avocats.fr
contact@cf-avocats.fr

Bordeaux - Toulouse - Pau

DRAGAGES DU PONT DE LESCAR (DPL)
Société par Actions Simplifiée au capital
de 2 008 300 €
Siège Social :
Avenue du Vert Galant - 64230 LESCAR
095 782 223 RCS PAU

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR VOIE DE SCISSION

Suivant acte sous seing privé en date du 20.03.2023 il a été établi un traité de scission de la société AGREGATS ET BETONS CONTROLES DE LA VALLEE DE LUCHON A SALECHAN (A.B.C.V.L.), Société par Actions Simplifiée au capital de 1 268 800 €, dont le siège social est

situé à SALECHAN (65370), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tarbes sous le numéro 339 779 662 au profit de la société DPL et BCB.

Le montant total de l'actif apporté étant de 2.078.973,25 €, et montant total du passif pris en charge s'élevant à la somme totale de 525.978,99 €, l'actif net apporté par la ABCVL au titre de la branche d'activité extraction s'élève à 1.552.994,26 €.

Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base des comptes sociaux de la société absorbée arrêtés au 30/06/2022. La date d'effet de l'opération a été fixée au 30 juin 2023.

En rémunération de l'apport, la SAS DPL a augmenté son capital de 242.900 € pour le porter de 2.008.300 € à 2.251.200 € par création de 347 actions nouvelles, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société DPL. La prime de scission s'élève à 1.310.094,26. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes des décisions de l'assemblée générale de la société DPL en date du 21.06.2023 et des décisions de l'assemblée générale de la société ABCVL en date du même jour, il résulte que le projet de scission a été approuvé, que la scission est devenue définitive le 30.06.2023. En conséquence, la société ABCVL se trouve dissoute sans liquidation à compter de cette date.

Mention en sera faite au RCS. POUR AVIS

L23VE06065



CF Société d'Avocats
www.cf-avocats.fr
contact@cf-avocats.fr

Bordeaux - Toulouse - Pau

BETON CONTROLE DU BÉARN (BCB)
Société par Actions Simplifiée au capital
de 1 144 000 €
Avenue du Vert Galant - 64230 LESCAR
096 680 244 RCS PAU

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR VOIE DE SCISSION

Suivant acte sous seing privé en date du 20.03.2023 il a été établi un traité de scission de la société AGREGATS ET BETONS CONTROLES DE LA VALLEE DE LUCHON A SALECHAN (A.B.C.V.L.), Société par Actions Simplifiée au capital de 1 268 800 €, dont le siège social est situé à SALECHAN (65370), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tarbes sous le numéro 339 779 662 au profit de la société DPL et BCB.

Le montant total de l'actif apporté étant de 360.736,94 €, et montant total du

passif pris en charge s'élevant à la somme totale de 183.485,62 €, l'actif net apporté par la ABCVL au titre de la branche d'activité béton s'élève à 177.251,32 €.

Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base des comptes sociaux de la société absorbée arrêtés au 30/06/2022. La date d'effet de l'opération a été fixée au 30 juin 2023.

En rémunération de l'apport, la SAS BCB a augmenté son capital de 124.800 € pour le porter de 1.144.000 € à 1.268.800 € par création de 600 actions nouvelles, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société ABCVL. La prime de scission s'élève à 52.451,32. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes des décisions de l'assemblée générale de la société BCB en date du 21.06.2023 et des décisions de l'assemblée générale de la société ABCVL en date du même jour, il résulte que le projet de scission a été approuvé, que la scission est devenue définitive le 30.06.2023. En conséquence, la société ABCVL se trouve dissoute sans liquidation à compter de cette date.

Mention en sera faite au RCS. POUR AVIS

L23VE06070

SCCV FABRIK
Société civile de construction et vente au
capital de 900 euros
Siège social : 55 avenue d'Espagne 64600
Anglet
820 208 692 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne. L23VE06074

SCCV FRIANT
Société civile de construction vente au
capital de 900 euros
Siège social : 55, avenue d'Espagne -
64600 Anglet
819 331 208 RCS Bayonne

Aux termes de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne. L23VE06077

SCCV FACTORY LOGEMENTS
Société civile de construction et vente au
capital de 900 euros
Siège social : 55 avenue d'Espagne 64600
Anglet
850 021 247 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne. L23VE06078

LA VIE ÉCONOMIQUE DU
SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES
DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65

ÉGALEMENT NOUS
PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

SCCV LA GARDE FREINET
Société civile de construction vente au capital social de 900 €
Siège social : 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet
908 690 944 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06081

SCCV KENNEDY 37
Société civile de construction vente au capital social de 900 €
Siège social : 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet
912 518 412 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06083

LE CRETET DES FILLES
Société civile de construction vente au capital de 2.000 euros
Siège social : 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet
902 374 131 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06088

MJ DEVELOPPEMENT IMMOBILIER & INVESTISSEMENT
SAS au capital de 600.000 €
55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
499 635 209 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06098

SCCV 1313 EUROPE
SCCV au capital de 900 €
55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
902 374 131 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations des associés du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06106

SCCV CARRE HAIZEAN
SCCV au capital de 900 €
55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
902 374 131 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06113



O.C.M.

Suivant délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société O.C.M, Société civile au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social sis 3b, allée des Fauvettes - 64600 ANGLET, immatriculée sous le numéro 817 574 825 RCS BAYONNE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé :

- de modifier l'objet social, et en conséquence l'article 2 des statuts, désormais rédigé comme suit :
- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
- la gestion des titres de participation ;
- la gestion d'un portefeuille de partici-

pations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;

- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ;

- l'animation de tout groupe de société, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 1 500 000 euros, divisé en 10 000 parts sociales de 150 euros chacune.

Sous sa forme de société civile, la Société était gérée par ses cogérants : Madame Emmanuelle MARTINEZ et Messieurs Georges, César et Octave MARTINEZ.

Sous sa nouvelle forme à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Emmanuelle MARTINEZ et Messieurs Georges, César et Octave MARTINEZ, demeurant ensemble 3 bis, allée des Fauvettes 64600 ANGLET

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis
La Gérance

L23VE06114

AICEAN
Société civile immobilière au capital de 388 000 euros
Siège social : 170 avenue des Pyrénées 40330 AMOU
452 708 910 RCS DAX

Aux termes d'une délibération en date du 27 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 170 avenue des Pyrénées, 40330 AMOU au 12 rue Burugoria -64700 HENDAYE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DAX sous le numéro 452 708 910 RCS DAX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

La Société, constituée pour 90 années à compter du 26 mars 2004, a pour objet social l'acquisition par voie d'achat ou d'apport la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et location de tous biens immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et que ce soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt ainsi que l'octroi à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil susceptibles d'en favoriser le développement. et un capital de 388 000 euros composé à concurrence de 8 000 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 380 000 euros au moyen de l'apport d'une maison d'habitation.

Pour avis
La Gérance

L23VE06123

NEW BOWLING DES PYRENEES.
SARL au capital de 7.600 €. Siège social : 222 Avenue Jean Mermoz 64000 PAU. 790 421 499 RCS PAU. L'assemblée générale extraordinaire en date du 3 juillet 2023 a décidé de nommer Monsieur Olivier ETIENNE, né le 3 septembre 1981 à TOULOUSE (31), de nationalité Française, domicilié 20 impasse des Roses Rouges, 13820 ENSUES-LA-REDONNE, gérant, à compter du 3 juillet 2023 en remplacement de Monsieur GONCALVES Antonio qui a démissionné à la même date. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, la gérance.

L23VE06131



LA RHUNE SCI

Société civile
Au capital de 1.524,49 €
Siège social :
23, avenue des Pyrénées
64500 CIBOURE
RCS BAYONNE 383 012 713

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 juin 2023 et par suite du décès de Madame Jeannine Germaine BOS épouse COSTE, survenu le 23 août 2020

Monsieur Alain Georges André Marie COSTE, demeurant à CIBOURE (64500), 23, avenue des Pyrénées

Et Monsieur Lionel Jean Louis Philippe Marie COSTE, demeurant à CIBOURE (64500), 25, avenue des Pyrénées

Ont été nommés en qualité de co-gérants pour une durée illimitée.

L'article 18 des statuts seront modifié en conséquence

Pour avis

La Gérance

L23VE06132

SCCV ESPACE IZERDIA
SCCV au capital de 900€
Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
878213800 RCS Bayonne

Le 30/6/23 l'AGE a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06155

SCCV FABERT
SCCV au capital de 900€
Siège 52 avenue du 8 mai 1945 64100 BAYONNE
532596079 RCS Bayonne

Le 30/6/23 l'associé unique a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06158

SCCV MADIM
SCCV au capital de 900€
Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
529742322 RCS Bayonne

Le 30/6/23 l'associé unique a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06162

SCCV MJ BDI CANNES
Société civile de construction vente au capital social de 900 €
Siège social : 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet
908 610 728 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06163

SCCV MJ BDI BIOT
Société civile de construction vente au capital social de 900 €
Siège social : 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
949 833 180 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06164

SCCV CHANZY
SCCV au capital de 900 euros
55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
902 374 131 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06166

SCCV MALKESKA
Société civile de construction et vente au capital de 1.000 euros
Siège social : 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
539 661 827 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06168

SCCV LES HAUTS DE BORDAZAHAR
SCCV au capital de 900€
Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
850021312 RCS Bayonne

Le 30/6/23 l'AGE a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06173

SCCV JARDINS DE BERDEAK
SCCV au capital de 900 euros
55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
902 374 131 RCS Bayonne

Aux termes des délibérations de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

L23VE06187

SCCV MJ BDI LA PALME
SCCV au capital de 900 €
Siège social : 55 avenue d' Espagne 64600 ANGLET
949 757 330 RCS BAYONNE

Par décisions du 30/06/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 52 avenue du 8 mai 1945 - 64100 BAYONNE, à compter du 30/06/2023.

Mention au RCS de BAYONNE
L23VE06191

SCCV LES AINES
SCCV au capital de 900 €
Siège social : 55 avenue d' Espagne 64600 ANGLET
850 887 043 RCS BAYONNE

Par décisions du 30/06/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 52 avenue du 8 mai 1945 - 64100 BAYONNE, à compter du 30/06/2023.

Mention au RCS de BAYONNE
L23VE06193

SCCV MJ BDI SAINT RAPHAEL 1
SCCV au capital de 900 €
Siège social : 55 Avenue d'Espagne 64600 ANGLET
912 709 268 RCS BAYONNE

Par décisions du 30/06/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 52 avenue du 8 mai 1945 - 64100 BAYONNE, à compter du 30/06/2023.

Mention au RCS de BAYONNE
L23VE06195



AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2023, l'associée unique de la société **CEOC**, au capital de 600 000 euros, ayant son siège social sis 3, rue des Halles - 64200 BIARRITZ, immatriculée sous le numéro 799 151 790 RCS BAYONNE, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 600 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Emmanuelle MARTINEZ et Monsieur Georges MARTINEZ.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par sa Présidente, la société O.C.M. Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social 3b, allée des Fauvettes - 64600 ANGLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 817 574 825 RCS BAYONNE, représentée par ses cogérants, Madame Emmanuelle MARTINEZ et Messieurs Georges MARTINEZ, César MARTINEZ et Octave MARTINEZ.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Messieurs César MARTINEZ et Octave MARTINEZ, demeurant 3bis, allée des Fauvettes - 64600 ANGLET.

Pour avis
La Présidente

L23VE06282

SCCV PIERRA MENTA
Société civile de construction vente au capital de 900 euros
Siège social : 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
820 208 668 RCS Bayonne

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social du 55, avenue d'Espagne 64600 Anglet au 52, avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.
L23VE06338

AUTRES ANNONCES



Maître Romain VIGNAU,
Notaire
à VILLENAVE D'ORNON
(33140),
9 route de Léognan

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 mars 2023, **Madame Francine BADIOLA**, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500) 25 allée Charles Colin . Née à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), le 1^{er} août 1942. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décedée à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500) (FRANCE), le 8 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain VIGNAU, notaire associé de la société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée OFFICE NOTARIAL DE VILLENAVE D'ORNON, titulaire d'Offices Notariaux, le 29 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain VIGNAU, Notaire associé à VILLENAVE D'ORNON (33140), 9 Route de Léognan, référence CRPCEN : 33191, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BAYONNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE06150

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS



Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvalocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France - 65000 TARBES

Par acte SSP du 04/07/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LARAN**
Objet social : L'exploitation des installations de production d'électricité d'origine photovoltaïque.

Siège social : 8 Cami de Loubat 65190 Bernadets-Dessus.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans

Président : M. LARAN Philippe, Claude, Pierre, demeurant 8 Cami de Loubat 65190 Bernadets-Dessus

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des actionnaires ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation au RCS de Tarbes
L23VE06128

MODIFICATIONS

CAZENAVE - Société par actions simplifiée au capital de 67 000 euros- Siège social : La Herray 65500 VIC-EN-BIGORRE - RCS TARBES 521 317 099

Aux termes de l'acte sous seing privé constatant les décisions d'associé unique du 3 juillet 2023, Monsieur Jorge MESTRES SOLA, demeurant Avqd Mestre Falla 75 - 08870 SITGES BARCELONE (Espagne), a été nommée en qualité de Président en remplacement de Gilles CAZENAVE, démissionnaire.
POUR AVIS, le Président

L23VE06044

en charge par BCB et DPL et les actions émises par ces dernières au titre de la scission étant directement attribuées aux associés de la société ABCVL.

L'assemblée générale extraordinaire des sociétés BCB et DPL ayant également approuvé, le 21.06.2023 la scission et procédé à l'augmentation de leur capital social en contrepartie des apports reçus, la scission et la dissolution sans liquidation de la société ABCVL sont devenues définitives à cette date.

POUR AVIS

L23VE06075



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

GFJ DIST
SARL au capital de 253 800 €
Siège social : 2 Rue de Soulan 65170 ST LARY SOULAN
Transféré au : Lieudit Plas 65240 ARREAU 853 562 734 RCS TARBES

Par décisions en date du 30.05.2023, il a été décidé de transférer le siège social du 2 Rue de Soulan, 65170 ST LARY SOULAN au Lieudit Plas 65240 ARREAU à compter du 03.07.2023, et de modifier l'objet social par : L'acquisition et la gestion des titres de la Société MAGARREAUDIS et l'exploitation par l'intermédiaire d'un contrat de location-gérance qui lui sera consenti par la Société MAGARREAUDIS d'un fonds de commerce de supermarché avec station-service ; En conséquence les articles 2 et 4 des statuts sont modifiés.

L23VE06192

UP2PLAY TARBES

Société A Responsabilité Limitée au capital de 400.000 euros
Siège social : Route de Pau Centre Commercial Le Méridien 65420 IBOS
905 296 828 RCS TARBES

Aux termes de l'AGM du 06/06/2023, il a constaté que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et décidé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la dissolution de la société conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce. Mention au RCS de Tarbes.

L23VE06243



CF Société d'Avocats
www.cf-avocats.fr
contact@cf-avocats.fr
Bordeaux - Toulouse - Pau

AGREGATS ET BETONS CONTROLES DE LA VALLEE DE LUCHON A SALECHAN (A.B.C. V.L.)
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 268 800 €
65370 SALECHAN
339 779 662 RCS TARBES

DISSOLUTION PAR VOIE DE SCISSION

Aux termes des décisions en date du 21.06.2023, l'assemblée générale extraordinaire de la société ABCVL, a approuvé le traité de scission du 20.03.2023, prévoyant la scission de la société au profit des sociétés DRAGAGES DU PONT DE LESCAR (DPL), Société par Actions Simplifiée au capital de 2 008 300 € dont le siège Social est Avenue du Vert Galant - 64230 LESCAR (095 782 223 RCS PAU) et BETON CONTROLE DU BÉARN (BCB), Société par Actions Simplifiée au capital de 1 144 000 €, Avenue du Vert Galant - 64230 LESCAR (096 680 244 RCS PAU).

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société ABCVL, le passif afférent à chaque branche d'activité transférée étant pris



POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE

05 56 52 32 13

SOCIETE CIVILE DE MOYENS CABINET MEDICAL DOCTEURS GIMEL-BORONA- DEHOORNE

Société civile de moyens
au capital de 914,69 euros
Siège social : 49 rue de la République
65600 SEMEAC
RCS TARBES 341 410 892

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 juillet 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Henri GIMEL, demeurant 34B rue du Pic du Midi 65310 ODOS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social au 49 rue de la République 65600 SEMEAC.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TARBES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur L23VE06276

LOCATIONS GERANCES



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03.07.2023,

La SARL MAGARREAUDIS, au capital de 243.000 Euros, dont le siège social est à ARREAU (65240) Lieudit Plas, immatriculée au RCS de TARBES sous le n° 802 573 436, a confié à La SARL GFJ DIST, au capital de 253.800 Euros dont le siège social est désormais à ARREAU (65240) Lieudit Plas, immatriculée au RCS de TARBES sous le n° 853 562 734,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce d'alimentation générale du type Supermarché avec station de distribution de carburants sis à ARREAU (65240) Lieudit Plas, et exploité sous l'enseigne « Carrefour Contact »

Pour une durée de 7 ans à compter du 03.07.2023

Pour unique avis.

L23VE06196

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**,
Noëlle **SANZ** & Raphaëlle **MOURET**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,
Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,
Nelly **BETAILE**, Jonathan **BITEAU**,
Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**,
Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**
& Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUTIER**

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**
Service commercial annonces légales :
Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



Accident mortel du travail

Nouvelle obligation

L'employeur doit désormais déclarer à l'inspection du travail tout accident du travail suivi d'un décès dans le délai maximum de douze heures.

En cas d'accident du travail, l'employeur doit déclarer l'accident dans les 48 heures (non compris les dimanches et jours fériés) à la caisse primaire d'assurance maladie.

En cas d'accident mortel, une nouvelle obligation de déclaration à l'inspection du travail s'impose à compter du 12 juin 2023.

L'employeur doit effectuer immédiatement la nouvelle déclaration et au plus tard dans les douze heures de la constatation du décès. Ce très court délai d'information est destiné à assurer la qualité des constats sur place et du recueil des preuves afin de garantir la procédure. Des constats trop tardifs comportent un risque d'altération des preuves pouvant nuire à la manifestation de la vérité.

Si l'employeur établit qu'il n'a pu avoir connaissance du décès du salarié qu'après le délai de douze heures,

le délai court à compter du moment où l'employeur a connaissance du décès.

La déclaration est faite par tout moyen permettant de conférer date certaine. Elle mentionne l'identité de l'entreprise ou de l'établissement (nom, adresses postale et électronique, téléphone) et l'identité de la victime (nom, prénom, date de naissance). Elle doit établir les date, heure, lieu et circonstances de l'accident, ainsi que l'identité et les coordonnées des éventuels témoins.

Le défaut ou le retard de déclaration à l'inspection du travail d'un accident du travail ayant entraîné le décès d'un travailleur est sanctionné par l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe, d'un montant maximum de 1 500 euros (7 500 euros pour une société) et de 3 000 euros en cas de récidive (15 000 euros pour une société). ■

Référence
Décret 2023-452 du 9 juin 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VÉLO-MOTEUR	CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM
	moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €
			d x 0,198
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
MOTOS	PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM
	1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €
	3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €
	plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €
			d x 0,248
			d x 0,275
			d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MAI 2022	MAI 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,44	+ 5,1 %
INDICE HORS TABAC	110,95	116,54	+ 5 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 369,93	1,4%	13,8%	23,8%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 612,55	1,2%	12,9%	21,9%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 390,99	1,6%	15,7%	27,2%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 455,59	4,0%	16,0%	16,5%	4 455,59	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 208,69	4,6%	39,0%	31,3%	15 208,69	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 519,72	-1,2%	0,9%	4,0%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	16 039,17	-0,1%	15,2%	25,6%	16 357,63	14 069,26	Allemagne
SMI	11 217,34	-2,0%	4,5%	3,1%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	33 422,52	6,0%	28,1%	27,8%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 245,35	0,5%	5,1%	-4,7%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,90	-0,7%	2,7%	23,7%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-40,6%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,80	9,8%	-16,3%	36,7%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,29	23,2%	189,1%	193,8%	3,52	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	472,00	-9,2%	-0,4%	7,3%	530,00	458,00	8,1%
EAUX DE ROYAN	88,00	-4,3%	6,7%	-3,8%	94,00	76,50	7,0%
EUROPLASMA	0,15	-56,6%	-78,3%	-99,5%	2,38	0,15	-
FERMENTALG	0,72	-11,2%	-53,1%	-66,4%	1,66	0,72	-
GASCOGNE	4,04	-3,3%	-9,6%	29,1%	4,48	4,00	-
GPE BERKEM	4,35	-13,0%	-10,1%	-48,6%	7,12	4,12	1,4%
GPE PAROT (AUTO)	1,87	5,1%	-12,6%	2,5%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	16,68	23,6%	-20,2%	-40,0%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,95	0,3%	26,2%	24,8%	15,85	11,90	-
I.CERAM	7,30	-5,2%	-28,4%	-45,7%	13,95	7,30	-
I2S	6,05	-5,5%	-0,8%	-4,0%	6,45	5,85	2,3%
IMMERSION	3,00	-5,7%	17,2%	-40,0%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,18	2,6%	4,9%	-7,9%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	3,25	-4,7%	111,0%	47,4%	3,85	1,47	-
LECTRA	27,70	-0,4%	-21,3%	-21,4%	40,70	26,85	1,7%
LEGRAND	89,88	1,3%	20,1%	26,8%	92,88	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-5,0%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	52,5%	2,46	1,20	-
OENEO	14,00	-2,1%	0,0%	-0,7%	15,50	12,85	2,1%
POUJOLAT	26,50	1,5%	-4,7%	41,3%	32,60	22,80	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,97	11,7%	50,6%	8,3%	5,02	3,40	-
VALBIOTIS	4,23	-19,6%	17,5%	-30,0%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**

www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPaR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Chypre

L'île d'Aphrodite !

Petit pays mais avec une longue histoire et une très riche culture, Chypre regorge de sites incroyables comme ce fameux rocher d'Aphrodite, là où la déesse serait née. À (re)découvrir absolument cet été.

Par Vincent ROUSSET

Sur la côte Ouest, la région de Paphos est un des principaux centres balnéaires de Chypre. Il est doté d'importantes infrastructures touristiques et surtout de plages de sable fin, denrée plutôt rare sur l'île. C'est également un excellent lieu de séjour qui plus est au charme certain pour pouvoir rayonner dans la quasi-totalité de Chypre sans avoir à changer d'hôtel tous les soirs. Ça tombe bien puisqu'une grande partie des touristes (notamment néo-aquitains) arrivent depuis Bordeaux à l'aéroport de Paphos. À proximité, on trouve la superbe plage de Coral Bay de plus en plus fréquentée.

UN LIEU PORTE-BONHEUR

Mais je veux vous parler d'un lieu mythique qui se trouve en contrebas sur la route entre Paphos et Limassol (autre grande ville du sud du pays) : le nom grec est « Petra tou Romiou » (rocher du Grec) ou rocher d'Aphrodite. C'est ici que la déesse de la beauté et de l'amour serait née et aurait surgi de la mer. Et c'est à partir d'ici que son culte aurait prospéré selon Homère.

COMMENT Y ALLER ?

Bordeaux-Paphos avec Ryanair,
2 vols directs par semaine jusqu'à fin octobre

LE SANCTUAIRE D'APHRODITE

À quelques kilomètres du rocher, toujours sur la route reliant Paphos à Limassol, il faut absolument découvrir Palaipaphos, l'une des cités-royaumes de Chypre dans l'Antiquité. On peut y voir les ruines du célèbre sanctuaire d'Aphrodite, datant du XII^e siècle avant J.-C. Sur place, un musée, abrité dans un manoir datant de l'époque des Lusignan (famille française qui règne sur Chypre au XV^e siècle), expose des objets et artefacts trouvés dans les fouilles de la région. Il montre comment le culte de la déesse de la fertilité s'est mué en culte d'Aphrodite. Des fouilles sont toujours en cours sur le site du sanctuaire, ainsi que dans les ruines de la cité et de la nécropole.

« Petra tou Romiou » fait référence au héros légendaire Digenis Akritas, lequel aurait empêché les Sarrasins d'accoster dans la baie grâce à sa force surhumaine.

Idéal pour les photos panoramiques même s'il convient de faire attention au relief abrupt, le rocher d'Aphrodite attire du matin au soir touristes et autres couples de passage qui viennent en quelque sorte communier. Car beaucoup croient aux vertus porte-bonheur pour l'amour : celles et ceux qui viennent escalader ce rocher et plonger dans la mer – ce qui est pourtant interdit – espèrent un amour absolu et éternel. ■